

VILLE DE SAINT-LAMBERT

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 15 MAI 2023 À 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

- 1.1. Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2023
- 1.4. Suivi de la séance précédente
- 1.5. Mot de la mairesse
- 1.6. Tour de table des membres du conseil
- 1.7. Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

2. AGGLOMÉRATION

- 2.1. Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 20 avril 2023
- 2.2. Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 18 mai 2023
- 2.3. Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

3. RÈGLEMENTS

- 3.1. Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux et le règlement 2006-19 concernant les nuisances
- 3.2. Avis de motion - Règlement de contrôle intérimaire

4. FINANCES

- 4.1. Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires
- 4.2. Rapport trimestriel au 31 mars 2023
- 4.3. Demande d'exemption des taxes foncières - Ma deuxième maison à moi
- 4.4. Financement - Projets environnementaux : nichoirs et affichage
- 4.5. Financement - Stratégie d'économie d'eau potable et compteurs d'eau
- 4.6. Affectation budgétaire - Plan directeur des égouts et des mesures de débits

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1. Dépôt de la liste des embauches
- 5.2. Assurance responsabilité professionnelle du Barreau

6. **APPEL D'OFFRES ET CONTRATS**

- 6.1. Adjudication du contrat 23GN15SP - Services professionnels en ingénierie- Plan directeur des égouts du centre-ville
- 6.2. Adjudication du contrat 23ENV04 - Services professionnels pour la mise à jour de l'inventaire des arbres publics de la Ville
- 6.3. Adjudication du contrat 23GN12 - Achat d'une génératrice pour le centre de loisirs
- 6.4. Adjudication du contrat 23TP05 - Fourniture et installation du revêtement de sol souple pour l'aréna Éric Sharp
- 6.5. Adjudication du contrat 23ÉQUI05 - Acquisition d'une roulotte neuve sur roues
- 6.6. Adjudication du contrat 23GN04 - Réfection du parc Logan
- 6.7. Adjudication du contrat 23RHC02 - Impression du magazine municipal
- 6.8. Adjudication du contrat 23ÉQUI04 - Acquisition d'une pelle sur roues avec équipements
- 6.9. Adhésion au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour les biens et services de mobilité cellulaire

7. **ADMINISTRATION**

- 7.1. Calendrier de conservation - dépôt et soumission pour approbation
- 7.2. Prolongation du protocole d'entente entre la Ville et le Centre de services scolaire Marie-Victorin
- 7.3. Autorisation de signature de l'entente relative à l'aménagement du Parc Logan
- 7.4. Adoption du bilan 2022 et du plan d'action en accessibilité universelle 2023-2025
- 7.5. Entente intermunicipale - Études avant-projet réfection avenue Victoria

8. **URBANISME**

- 8.1. Dépôt du procès-verbal de la séance du 22 mars 2023 du comité consultatif d'urbanisme
- 8.2. Demande de dérogation mineure
 - 8.2.1. Dérogation mineure – 375, avenue Riverside
 - 8.2.2. Dérogation mineure – 893, Place de l'Île-de-France
- 8.3. Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 8.3.1. PIIA - 470, avenue Birch – Agrandissement et Transformation de la façade
 - 8.3.2. PIIA - 263, avenue Sanford – Transformation de la façade
 - 8.3.3. PIIA - 271, avenue Logan – Transformation de la façade
 - 8.3.4. PIIA - 193, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade
 - 8.3.5. PIIA - 1000, avenue Victoria – Transformation de la façade
 - 8.3.6. PIIA - 5, avenue Riverside – Transformation de la façade

- 8.3.7. PIIA - 271, avenue des Landes – Transformation de la façade
- 8.3.8. PIIA - 598, avenue Birch – Transformation de la façade
- 8.3.9. PIIA - 122, avenue d'Alsace – Transformation de façade
- 8.3.10. PIIA - 563, avenue Victoria – Café Terrasse
- 8.3.11. PIIA - 25, avenue Webster – Transformation de la façade
- 8.3.12. PIIA - 105, avenue de Normandie – Transformation de la façade
- 8.3.13. PIIA - 174, avenue Edison – Transformation de façade
- 8.3.14. PIIA - 460, avenue Walnut – Transformation de la façade
- 8.3.15. PIIA - 272, avenue Edison – Transformation de façade
- 8.3.16. PIIA - 93, avenue de la Moselle – Agrandissement et Transformation de la façade

9. **CLÔTURE**

- 9.1. Seconde période de questions (une heure)
- 9.2. Tour de table des membres du conseil
- 9.3. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert, le 12 mai 2023

La greffière de la Ville,

Me Cassandra Comin Bergonzi



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.1)

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint puis elle invite les membres du conseil à observer un moment de silence.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.2)

Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 mai 2023 tel que présenté.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.3) **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2023**

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2023 tel que rédigé.



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 17 avril 2023 à 19 h 30 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Sont également présentes :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière
Jasmin Savard, directeur général par intérim

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint puis elle invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2023-04-091)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Francis Le Chatelier
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 avril 2023 avec la modification suivante:

- Ajout du point 8.3.20 PIIA - 218, avenue des Pyrénées – Agrandissement et transformation de la façade

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-092)

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2023

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2023 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-093)

Désignation du maire suppléant

ATTENDU QU'en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), le conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant;

ATTENDU QUE le mandat de la conseillère Virginie Dostie-Toupin se termine le 20 avril 2023;

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

DE DÉSIGNER madame la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas à titre de mairesse suppléante pour la période s'étendant du 21 avril 2023 au 16 octobre 2023.

DE DÉSIGNER madame la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas à titre de mairesse suppléante pour le conseil exécutif du conseil d'agglomération de Longueuil, pour la période s'étendant du 21 avril 2023 au 16 octobre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19h39 et se termine à 19h52.

Tour de table des conseillers et conseillères

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de 19h52 à 20h19.

Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

Cette période de questions débute à 20h20 et se termine à 20h56.

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 23 mars 2023

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa séance ordinaire du 23 mars 2023, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.0001).

(2023-04-094)

Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 20 avril 2023

CONSIDÉRANT QUE les sujets suivants doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 20 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :

- Francis Le Chatelier : Réseau de transport de Longueuil (RTL)
- Claude Ferguson : Commission du budget, des finances et de l'administration
- Julie Bourgoïn : Commission de la sécurité publique
- Loïc Blancquaert : Commission de l'environnement et de l'aménagement

Avis de motion - Plan d'urbanisme

La conseillère Liette Michaud donne l'avis de motion à l'effet que le *Plan d'urbanisme* no 2023-214 visant à remplacer le plan d'urbanisme en vigueur sera présenté pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

Un plan d'urbanisme doit comprendre:

- 1° les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité;
- 2° les grandes affectations du sol et les densités de son occupation;
- 3° le tracé projeté et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transport;
- 4° l'identification de toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisé, très imperméabilisé ou sujet au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

Le projet de règlement est déposé.

(2023-04-095)

Adoption du projet - Plan d'urbanisme

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER, conformément aux articles 110.3.1 et 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le projet de Règlement révisant le Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Lambert (2023-214), incluant les programmes particuliers d'urbanisme :

- PPU du secteur Centre-Ville;
- PPU du secteur boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
- PPU du secteur St-Charles

DE FIXER les assemblées publiques de consultation sur le projet de règlement aux 9 et 16 mai 2023, de 19 h à 21 h, au Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion - Règlement de zonage

La conseillère Julie Bourgoïn donne l'avis de motion à l'effet que le *Règlement de zonage* no 2023-215 visant à remplacer le règlement en vigueur sera présenté pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

Le zonage permet au conseil municipal de :

- découper le territoire en autant de zones et de secteurs de zones qu'il le juge nécessaire;
- classer les usages et les constructions selon les critères qu'il juge appropriés, dont des critères environnementaux (nuisances, capacité portante), fonctionnels (localisation préférentielle), esthétiques (caractéristiques architecturales) et socio-économiques (incidences sur la population en place, rentabilité économique);

- régir, dans chaque zone, l'occupation du sol, notamment en prohibant ou en autorisant les constructions et les usages.

Le projet de règlement est déposé.

(2023-04-096)

Adoption du projet - Règlement de zonage

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoïn
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'ADOPTER, conformément aux articles 110.3.1 et 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le projet de Règlement de zonage de la Ville de Saint-Lambert (2023-215).

DE FIXER les assemblées publiques de consultation sur le projet de règlement aux 9 et 16 mai 2023, de 19 h à 21 h, au Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion - Règlement de lotissement

Le conseiller Claude Ferguson donne l'avis de motion à l'effet que le *Règlement de lotissement* no 2023-216 visant à remplacer le règlement en vigueur sera présenté pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

L'objet du règlement vise, entre autres, à:

- définir les normes relatives au découpage des lots et à l'aménagement des voies de circulation;
- régir ou prohiber les opérations cadastrales; et
- exiger des conditions à respecter pour l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale.

Le projet de règlement est déposé.

(2023-04-097)

Adoption du projet - Règlement de lotissement

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert

D'ADOPTER, conformément aux articles 110.3.1 et 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme le projet de Règlement de lotissement de la Ville de Saint-Lambert (2023-216).

DE FIXER les assemblées publiques de consultation sur le projet de règlement aux 9 et 16 mai 2023, de 19 h à 21 h, au Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion - Règlement de construction

La conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas donne l'avis de motion à l'effet que le *règlement de construction* no 2023-217 visant à remplacer le règlement en vigueur sera présenté pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

Le règlement de construction permet à une municipalité de régir le domaine du bâtiment, mais uniquement pour adopter des normes supérieures ou portant sur des bâtiments ou des éléments non visés par le Code de construction du Québec.

L'objet du règlement vise à contrôler la qualité, la durabilité et le caractère sécuritaire de la structure d'un bâtiment en régissant la nature des matériaux autorisés et la façon de les assembler. En fait, il vise à régir le bâtiment comme tel en tant qu'assemblage de matériaux.

Le projet de règlement est déposé.

(2023-04-098)

Adoption du projet - Règlement de construction

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le projet de Règlement de construction de la Ville de Saint-Lambert (2023-217).

DE FIXER les assemblées publiques de consultation sur le projet de règlement aux 9 et 16 mai 2023, de 19 h à 21 h, au Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion - Règlement sur les permis et les certificats

Le conseiller Francis Le Chatelier donne l'avis de motion à l'effet que le *Règlement sur les permis et certificats* no 2023-218 visant à remplacer le règlement en vigueur sera présenté pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

Le règlement sur l'émission des permis et des certificats en urbanisme permet aux municipalités d'établir les modalités administratives qui les encadrent et qui autorisent la réalisation des projets visés par les règlements d'urbanisme.

Le projet de Règlement sur les permis et certificats de la Ville de Saint-Lambert est déposé.

(2023-04-099)

Adoption du projet - Règlement sur les permis et certificats

Il est proposé par le conseiller Francis Le Chatelier
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le projet de Règlement sur les permis et certificats de la Ville de Saint-Lambert (2023-218).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion - Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE)

La conseillère Liette Michaud donne l'avis de motion à l'effet que le *Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) no 2023-219* visant à remplacer le règlement en vigueur sera présenté pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

Le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) en urbanisme permet aux municipalités dotées d'un comité consultatif d'urbanisme d'exiger dans une zone, lors d'une demande de modification des règlements d'urbanisme, la production d'un plan d'aménagement d'ensemble de cette zone.

Le projet de Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) est déposé.

(2023-04-100)

Adoption du projet - Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE)

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le projet de Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) de la Ville de Saint-Lambert (2023-219).

DE FIXER les assemblées publiques de consultation sur le projet de règlement aux 9 et 16 mai 2023, de 19 h à 21 h, au Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion - Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

La conseillère Stéphanie Verreault donne l'avis de motion à l'effet que le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA) no 2023-220 visant à remplacer le règlement en vigueur sera présenté pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

Le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en urbanisme permet aux municipalités dotées d'un comité consultatif d'urbanisme d'assujettir la délivrance de permis de construction ou de lotissement ou de certificats d'autorisation ou d'occupation à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions ou à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés.

Le projet de Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est déposé.

(2023-04-101)

Adoption du projet - Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le projet de Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la Ville de Saint-Lambert (2023-220).

DE FIXER les assemblées publiques de consultation sur le projet de règlement aux 9 et 16 mai 2023, de 19 h à 21 h, au Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion - Règlement sur les contributions financières aux infrastructures et équipements municipaux

Le conseiller Loïc Blancquaert donne l'avis de motion à l'effet que le *Règlement sur les contributions financières aux infrastructures et équipements municipaux*

no 2023-221 de la Ville de Saint-Lambert sera soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

Le règlement sur les contributions financières aux infrastructures et équipements municipaux permet aux municipalités d'assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement, ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation, au paiement d'une contribution. Ce type de contribution monétaire vise à financer une dépense liée à l'ajout, à l'agrandissement ou à la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux requis pour assurer la prestation accrue de services municipaux .

Le projet de Règlement sur les contributions financières aux infrastructures et équipements municipaux est déposé.

(2023-04-102)

Adoption du projet - Règlement sur les contributions financières aux infrastructures et équipements municipaux

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le projet de Règlement sur les contributions financières aux infrastructures et équipements municipaux de la Ville de Saint-Lambert (2023-221).

DE FIXER les assemblées publiques de consultation sur le projet de règlement aux 9 et 16 mai 2023, de 19 h à 21 h, au Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion - Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux

La conseillère Virginie Dostie-Toupin donne l'avis de motion à l'effet que le *Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux* no 2023-222 de la Ville de Saint-Lambert sera soumis pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

Le règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux permet aux municipalités de réaliser et de financer des travaux se rapportant aux infrastructures et aux équipements municipaux ou de les faire réaliser ou financer par un promoteur.

Le projet de Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux est déposé.

(2023-04-103)

Adoption du projet - Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le projet de règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux de la Ville de Saint-Lambert (2023-222).

DE FIXER les assemblées publiques de consultation sur le projet de règlement aux 9 et 16 mai 2023, de 19 h à 21 h, au Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion - Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'immeuble (PPCMOI)

Le conseiller Loïc Blancquaert donne l'avis de motion à l'effet que le *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'immeuble* (PPCMOI) no 2023-223 sera présenté pour adoption à une séance subséquente de ce conseil.

Le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'immeuble (PPCMOI) en urbanisme permet aux municipalités dotées d'un comité consultatif d'urbanisme à autoriser, sur demande et à certaines conditions, un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble qui déroge à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme.

Le projet de règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'immeuble (PPCMOI) est déposé.

(2023-04-104)

Adoption du projet - Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'immeuble (PPCMOI)

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le projet de Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Lambert (2023-223).

DE FIXER les assemblées publiques de consultation sur le projet de règlement aux 9 et 16 mai 2023, de 19 h à 21 h, au Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-105)

Résolution de contrôle intérimaire

ATTENDU QUE le conseil a déposé un avis de motion et a entrepris la révision de son plan et de sa réglementation d'urbanisme par l'adoption d'un projet de plan d'urbanisme révisé et des règlements d'urbanisme (résolutions 2023-214 et suivants);

ATTENDU QUE ces étapes permettent d'amorcer officiellement le processus de modification du Plan d'urbanisme tel que défini à la *Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE le conseil souhaite encadrer, pendant la durée du processus de révision du plan et de la réglementation d'urbanisme, les opérations cadastrales, l'occupation du sol et la réalisation des travaux, ouvrages et constructions susceptibles de compromettre la mise en œuvre des orientations et des moyens de mise en œuvre du nouveau plan d'urbanisme révisé;

ATTENDU QUE la réflexion n'est pas complétée et que le conseil souhaite se donner le temps et les moyens nécessaires de la poursuivre sans compromettre les objectifs ciblés par la refonte des outils d'urbanisme;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

QUE les interdictions suivantes soient imposées pour une période ne pouvant excéder 90 jours à compter de l'adoption de la présente :

- 1) Il est interdit d'ériger une fondation d'un nouveau bâtiment principal, de l'agrandissement d'un bâtiment principal, d'une piscine creusée, d'un bâtiment secondaire ou d'une aire de stationnement de plus de 5 cases, à moins de 3 mètres de tout arbre de 0,15 mètre de diamètre mesuré à 0,30 mètre au-dessus du niveau du sol adjacent et plus.

Sauf dans le cas d'un arbre ayant fait l'objet d'une évaluation par un ingénieur forestier et qui est jugé dangereux ou non viable.

- 2) Il est interdit d'agrandir un bâtiment unifamilial de plus du double de sa superficie de plancher existante incluant les superficies de garage attaché existantes et projetées.
- 3) Il est interdit d'augmenter la superficie d'implantation d'un bâtiment unifamilial de plus de 50 %.
- 4) Est interdit le changement d'un usage résidentiel à un usage non résidentiel autrement permis.

5) Est interdite la réalisation d'une opération cadastrale. Sauf dans les cas suivants:

- Une annulation, une correction, une modification ou un remplacement de numéros de lots n'entraînant aucune augmentation du nombre de lots;
- L'ajout d'un numéro de lot omis n'entraînant aucune augmentation du nombre de lots;
- L'identification cadastrale d'un terrain déjà construit;
- Une nouvelle identification cadastrale d'un terrain déjà construit dont les limites ont été modifiées dans la mesure où l'opération cadastrale ne crée pas un nouveau lot à bâtir;
- L'identification cadastrale d'un parc, d'un terrain de jeux ou d'un espace naturel;
- L'identification cadastrale d'un terrain utilisé aux fins d'un service public;
- L'identification cadastrale d'un terrain sur lequel la construction d'un bâtiment est expressément prohibée par le règlement de zonage en vigueur;
- L'identification d'une subdivision en copropriété;
- Une opération cadastrale résultant d'une expropriation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et le *Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses* (2022-207) qui permet à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressée par le trésorier, couvrant la période du 1^{er} au 31 mars 2023 pour les sommes respectives de 2 370 928.42\$ et 961 060.70\$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

Rapport du trésorier sur le programme de paiement comptant progressif pour l'exercice financier 2022

CONSIDÉRANT l'article 5 du *Règlement établissant le programme de paiement comptant progressif ainsi qu'un plan de rénovation et de réhabilitation des infrastructures municipales sur une période de 15 ans (2015-133)* qui prévoit que le trésorier doit faire rapport sur l'utilisation du programme de paiement comptant progressif lors de l'exercice financier précédent;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce même article, ce rapport doit être déposé à l'occasion de dépôt du rapport financier de la ville et du rapport du vérificateur externe;

Il est procédé au dépôt du rapport du trésorier sur l'utilisation du programme de paiement comptant progressif pour l'exercice financier 2022.

(2023-04-106)

Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier 2022

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe déposé par le trésorier;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

QUE le rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2022 soit diffusé sur le site internet de la ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport financier et rapport des vérificateurs pour l'exercice financier 2022

Le trésorier procède au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2022 conformément à la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

(2023-04-107)

Financement du plan de transition informatique

CONSIDÉRANT les besoins matériels et humains requis pour la mise en œuvre du plan de transition informatique;

CONSIDÉRANT les enjeux physiques du plan de transition et les besoins d'investissement;

CONSIDÉRANT les résolutions numéro 2022-10-347 et 2023-01-007 adoptées par le Conseil lors des séances du 17 octobre 2022 et du 16 janvier 2023, concernant la structure organisationnelle des services informatiques et le financement des projets en matière de technologie de l'information;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'AFFECTER une somme de 250 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté *Projets spéciaux* afin de bonifier les crédits budgétaires comme suit:

- 12 107 \$ au poste budgétaire 02-133-00-111;
- 137 893 \$ au poste budgétaire 02-133-00-112;
- 100 000 \$ au poste budgétaire 02-133-00-414.

D'AFFECTER une somme additionnelle d'un montant de 550 000 \$ à même le programme de Paiement comptant progressif (PCP) afin de bonifier le projet prévu au PTI.

D'APPROUVER l'organigramme tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-108)

Affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice financier 2022

CONSIDÉRANT l'excédent de fonctionnement de 4 942 078 \$ pour l'exercice financier 2022;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité économique quant à l'utilisation de l'excédent.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ABROGER la *Politique de gestion des surplus* qui était mise à jour sur une base annuelle.

D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement de l'exercice financier 2022 comme suit :

- 60 000 \$ pour renflouer la réserve pour immobilisations;
- 198 537 \$ pour renflouer le fonds réservé aux dépenses liées à une élection;
- 823 067 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté *Fonds verts*;
- 3 000 000 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté *Projets spéciaux*;
- 400 000 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté *Frais juridiques*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, chapitre C-27) et tout employé cadre à l'exception des directeurs de services.

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 1^{er} au 31 mars 2023.

Dépôt - Rapport annuel sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle 2022

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 18 février 2019, le conseil a, par l'adoption de la résolution n° 2019-02-042, décidé d'adopter le *Règlement sur la gestion contractuelle* (2019-169);

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), la ville doit déposer, au moins une fois l'an lors d'une séance du conseil, un rapport concernant l'application de ce règlement;

Il est procédé au dépôt du rapport annuel sur l'application du *Règlement sur la gestion contractuelle 2022*.

(2023-04-109)

Adjudication du contrat 23GN09 - Travaux de scellement de fissures sur diverses rues

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert

D'ADJUGER le contrat n° 23GN09 ayant pour objet des travaux de scellement de fissures sur diverses rues, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *7006098 Canada Inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale pour la période initiale du contrat, étant estimée à 127 852,20 \$, toutes taxes comprises.

D'AUTORISER la dépense de 131 048,51 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 127 852,20 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 2,5 % (3 196,31 \$) à titre de travaux contingents, conformément à la *Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction*.

D'IMPUTER la dépense au *Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au programme d'entretien routier de la Ville et un emprunt de 1 500 000 \$ (2020-182)*.

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-110)

Adjudication du contrat 23CL01 - Services d'entretien ménager et de manœuvre du centre de loisirs et de l'aréna Éric-Sharp, ainsi que le surfacage de la patinoire

CONSIDÉRANT le contrat n° 23CL01 ayant pour objet les services d'entretien ménager et de manœuvre du Centre de loisirs et de l'aréna Éric-Sharp, ainsi que le surfacage de la patinoire.

CONSIDÉRANT QUE ce contrat prévoit une option de renouvellement pour deux périodes additionnelles d'un an chacun.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert

D'ADJUGER le contrat n° 23CL01 pour une période d'un an à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Groupe Laberge Inc.*, sur la base des prix mensuels et des tarifs horaires apparaissant sur le bordereau de prix, la valeur du contrat pour la période initiale d'un an étant de 514 570,61 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense aux postes budgétaires 02-828-00-522 et 02-831-00-529.

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-111)

Adjudication du contrat 23CL02 - Services d'entretien ménager et de manœuvre pour le centre multifonctionnel

CONSIDÉRANT QUE la Ville a décidé de ne pas renouveler le contrat 20CL03 (résolution 2020-04-108);

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert

D'ADJUGER le contrat n° 23CL02 ayant pour objet les services d'entretien ménager et de manœuvre pour le centre multifonctionnel, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Groupe Laberge Inc.*, sur la base des tarifs apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale pour la période initiale du contrat, soit du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2025 étant estimée à 206 610,08 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-827-00-522.

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-112)

Adjudication du contrat 23GN02 - Réfection de bordures et trottoirs

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert

D'ADJUGER le contrat n° 23GN02 ayant pour objet la réfection de bordure et trottoirs , à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Eurovia Québec construction Inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat étant estimée à 536 727,48 \$, toutes taxes comprises.

D'AUTORISER la dépense de 550 145,67 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 536 727,48 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 2,5 % (13 418,19 \$) à titre de travaux contingents, conformément à la *Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction*.

D'IMPUTER la somme de 19 027,68 \$, toutes taxes comprises, au *Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au programme d'entretien routier de la Ville et un emprunt de 1 500 000 \$ (2020-177)*.

D'IMPUTER la somme de 263 777,10 \$, toutes taxes comprises, au *Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au programme d'entretien routier de la Ville 2021 et un emprunt de 1 500 000 \$ (2020-182)*.

D'IMPUTER la somme de 51 739,22 \$, toutes taxes comprises, au poste budgétaire 22-300-64-720, sous-projet 22VO01 provenant du programme de paiement comptant progressif.

D'IMPUTER la somme de 215 601,67 \$, toutes taxes comprises, au *Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives au programme de réfection routière et un emprunt de 2 500 000 \$ (2022-209)*;

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-113)

Renouvellement du contrat 20ENV03 - Travaux d'élagage et d'haubanage

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance ordinaire du 15 juin 2020, le conseil a, par l'adoption de la résolution no 2020-06-159, adjugé le contrat no 20ENV03 à l'entreprise Émondage SBP, pour les travaux d'élagage et d'haubanage pour une période initiale de deux ans, soit du 16 juin 2020 au 15 juin 2022 avec trois options de renouvellement d'un an chacune.

CONSIDÉRANT QUE la division de l'environnement souhaite se prévaloir de la deuxième option de renouvellement du contrat.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert

DE RENOUVELER le contrat de services no 20ENV03 ayant pour objet les travaux d'élagage et d'haubanage pour une période d'un an avec l'entreprise Émondage SBP; la valeur du contrat pour cette période étant estimée à 241 715,16 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-852-00-499.

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-114)

Renouvellement du contrat 20ENV04 - Travaux d'abattage et d'essouchage

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert

DE RENOUVELER le contrat de services n° 20ENV04 ayant pour objet les travaux d'abattage et d'essouchage, pour une période d'un an avec l'entreprise *Émondage SBP*; la valeur du contrat pour cette période étant estimée à 214 036,95 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-852-00-499.

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville, tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-115)

Adjudication du contrat 23TP04 - Service de remorquage - saison 2023-2024

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert

D'ADJUGER le contrat n° 23TP04 ayant pour objet le service de remorquage 2023-2024 à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *CHARETTE SERVICE D'AUTO INC*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale estimée pour la durée du contrat, soit du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, étant de 85 598,89 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense pour le remorquage lors des opérations de déneigement au poste budgétaire 02-331-00-516.

D'IMPUTER la dépense pour le remorquage pour les besoins ponctuels au poste budgétaire 02-891-00-526.

D'AUTORISER la chef de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-116)

Adjudication du contrat 23TI01 - Acquisition d'une solution hyperconvergée

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brossard a signifié aux villes de Saint-Lambert et Boucherville le non-renouvellement de l'Entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un environnement commun de gestion des actifs informationnels, et ce à compter du 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les services informatiques et technologiques rendus à ce jour par Brossard se doivent d'être continués dans leur entièreté;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert

D'ADJUGER le contrat n° 23TI01 ayant pour objet l'acquisition d'une solution hyperconvergée, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *SOLUTION IT2GO INC.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat étant de 632 325,63 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la somme de 632 325,63 \$, toutes taxes comprises, au poste budgétaire 22-100-02-100.

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-117)

Vente de boissons alcoolisées - Fêtes de Saint-Lambert, édition 2023

CONSIDÉRANT la tenue de l'événement Les Fêtes de Saint-Lambert qui se déroulera du 25 au 27 août prochain;

CONSIDÉRANT la réglementation municipale interdisant la vente de boissons alcooliques sauf lors d'un repas et la restriction concernant les heures d'exploitation d'un café-terrasse.

Il est proposé par le conseiller Francis Le Chatelier
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

DE SUSPENDRE l'application de la réglementation municipale en matière de vente de boissons alcoolisées dans le cadre de l'événement Les fêtes de Saint-Lambert du 25 au 27 août 2023 afin :

- De permettre la vente de boissons alcoolisées pendant la durée de cet événement;
- D'autoriser les commerçants qui exploitent un café-terrasse, dont l'établissement d'entreprise est situé à l'intérieur du périmètre de cet événement, à servir des boissons alcoolisées à l'occasion d'un repas entre 11h et 24h (minuit).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-118)

Entente entre la Ville et À la fortune du pot pour la réalisation du Marché fermier 2023-2025

CONSIDÉRANT QUE l'organisme « A la fortune du pot » a soumis un projet pour la réalisation des marchés fermiers de Saint-Lambert pour les années 2023 à 2025.

CONSIDÉRANT QU'UNE entente est proposée pour encadrer la tenue de l'édition 2023, 2024 et 2025;

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général à signer l'entente proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-119)

Adoption du bilan 2021 et de la mise à jour 2022 du plan d'action en accessibilité universelle 2020-2022

CONSIDÉRANT QUE conformément à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et*

sociale (RLRQ, chapitre E-20.1), le conseil municipal a l'obligation d'adopter, par résolution, le bilan 2021 et la mise à jour 2022 du plan d'action en accessibilité universelle 2020-2022;

CONSIDÉRANT QUE l'Office des personnes handicapées du Québec doit recevoir la résolution qui atteste l'adoption de ce bilan 2021 et la mise à jour 2022 du plan d'action en accessibilité universelle 2020-2022;

CONSIDÉRANT QUE ce bilan et cette mise à jour ont été réalisés par le comité de direction du plan d'action en accessibilité universelle et validés par le comité consultatif en accessibilité universelle;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ADOPTER le bilan 2021 et la mise à jour 2022 du plan d'action en accessibilité universelle 2020-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-120)

Demande de soutien au gouvernement du Québec pour la transition énergétique des bâtiments

CONSIDÉRANT QUE le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) met de l'avant les conséquences « cataclysmiques » des changements climatiques et expose le rôle prédominant des municipalités dans la lutte contre ces changements;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a établi une cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990;

CONSIDÉRANT QUE le secteur du bâtiment résidentiel, commercial et institutionnel est responsable de 10 % des émissions de gaz à effet de serre au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a pour objectif de réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre issues du chauffage des bâtiments à l'horizon 2030;

CONSIDÉRANT QUE des solutions permettant de décarboner les bâtiments existent et sont prêtes à être implémentées rapidement.

CONSIDÉRANT QUE pour atteindre cet objectif, le gouvernement a notamment édicté le Règlement sur les appareils de chauffage au mazout et le Règlement sur les appareils de chauffage au bois;

CONSIDÉRANT QUE l'expansion du réseau gazier est incompatible avec les orientations gouvernementales en matière de lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE selon le projet de règlement « Règlement modifiant le Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur », le gouvernement ne compte porter qu'à 10 % le volume minimal de gaz naturel renouvelable injecté dans le réseau gazier à l'horizon 2030;

CONSIDÉRANT QUE ce volume minimal est insuffisant pour effectuer la transition énergétique du secteur des bâtiments et que le gaz naturel renouvelable devrait être exclusivement réservé aux usages commerciaux, institutionnels et industriels non-électrifiables;

CONSIDÉRANT QUE l'article 77 de la Loi sur la Régie de l'énergie prévoit l'obligation pour un distributeur de gaz naturel de fournir et de livrer le gaz naturel à toute personne qui le demande dans le territoire desservi par son réseau de distribution, sous réserve de l'article 79 de la Loi sur la Régie de l'énergie;

CONSIDÉRANT QUE l'alinéa 2 de l'article 6 du Règlement sur les appareils de chauffage au mazout prévoit qu'il sera interdit à compter du 31 décembre 2023, dans un bâtiment résidentiel existant, d'installer ou de faire installer un appareil de chauffage de l'espace ou de l'eau fonctionnant en tout ou en partie au moyen d'un combustible fossile si cet appareil a pour but de remplacer un appareil fonctionnant en tout ou en partie au mazout;

CONSIDÉRANT QUE cette seule restriction n'est pas suffisante pour freiner l'expansion du réseau gazier au Québec et effectuer la transition énergétique nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE des centaines de municipalités québécoises ont déjà adopté des résolutions adhérant à la déclaration d'urgence climatique et s'engageant à mettre en place des actions concrètes afin de réduire les émissions des gaz à effet de serre sur leur territoire;

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

DE DEMANDER à l'Assemblée nationale et au gouvernement du Québec de planifier de manière exhaustive l'abandon, dans les plus brefs délais, du gaz naturel dans les bâtiments en :

1. Interdisant le raccordement et l'installation d'un appareil de chauffage au gaz naturel dans les nouvelles constructions résidentielles, commerciales et institutionnelles ;
2. Imposant l'abandon progressif des appareils de chauffage au gaz naturel pour l'ensemble du secteur des bâtiments, et ;
3. Soutenant publiquement et financièrement les municipalités engagées pour le climat qui annoncent leur intention de réglementer de manière à réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments, et;

DE DEMANDER à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) d'adopter leurs propres résolutions au même effet ;

DE DEMANDER aux MRC du Québec d'adopter leurs propres résolutions au même effet ;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à l'UMQ et à la FQM.

Votes pour: Les conseillers Claude Ferguson, Julie Bourgoin, Liette Michaud, Francis Le Chatelier, Loïc Blancquaert et Stéphanie Verreault

Votes contre: Les conseillères Alexandrine Lamoureux-Salvas et Virginie Dostie-Toupin

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

(2023-04-121) Demande d'aide financière dans le cadre du fonds En Montérégie, on bouge!

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds *En Montérégie, on bouge!* au printemps 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert certifie que les renseignements contenus dans la demande et dans les documents déposés à Loisir et Sport Montérégie sont complets, exacts et véridiques;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert s'engage à utiliser l'aide financière octroyée conformément aux orientations et objectifs du programme, à utiliser l'aide financière selon les modalités du programme et à fournir, sur demande, un bilan financier de réalisation à Loisir et Sport Montérégie.

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'AUTORISER le directeur général à déposer la demande d'aide financière dans le cadre du Fonds *En Montérégie, on bouge!* pour et au nom de la Ville de Saint-Lambert et à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-122) Demandes de subvention des organismes reconnus de Saint-Lambert pour l'année 2023

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1), toute municipalité locale peut accorder toute aide qu'elle juge appropriée;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite octroyer une aide financière à différents organismes qui oeuvrent dans la communauté.

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'OCTROYER pour l'année 2023 une aide financière aux organismes suivants :

- Conseil des aînés de Saint-Lambert : 25 000 \$
- Club de boulingrin de Saint-Lambert : 7 000 \$
- Société chorale de Saint-Lambert : 7 000\$
- L'Entreclefs : 5 000 \$
- Association de soccer de Saint-Lambert : 4 500 \$
- Réseau écocitoyen de Saint-Lambert : 3 000\$
- Société d'horticulture de Saint-Lambert : 3 000\$
- Club de water-polo Saint-Lambert : 300 \$

D'IMPUTER la dépense totale de 54 800 \$ au poste budgétaire 02-111-00-971.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt du procès-verbal de la séance du 15 février 2023 du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance du 15 février 2023 du comité consultatif d'urbanisme.

(2023-04-123)

Dérogation mineure - 307, boulevard Desaulniers

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR LA CONSEILLÈRE STÉPHANIE VERREAULT, MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été annoncée au préalable par un avis public publié le 31 mars 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 22 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a suscité aucune opposition;

CONSIDÉRANT QUE la situation est existante et la construction a fait l'objet d'un permis de construction daté de 1983. Le bâtiment est bien intégré au cadre bâti et en bon état. L'autorisation de la dérogation mineure n'aura pas pour effet de porter atteinte à la jouissance des propriétaires des immeubles voisins.

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ACCORDER la dérogation mineure relative à la propriété située au 307, boulevard Desaulniers, à savoir:

- Autoriser une marge minimale arrière de 1.2 mètre, afin de régulariser une situation existante qui perdure depuis l'obtention d'un permis de construction en 1983.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-124)

Dérogation mineure - 300, avenue Berkley

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR LA CONSEILLÈRE STÉPHANIE VERREAULT, MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été annoncée au préalable par un avis public publié le 31 mars 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 22 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a suscité aucune opposition;

CONSIDÉRANT QUE la configuration du terrain et l'implantation du bâtiment laissent peu d'espace extérieur habitable. La norme de l'article 5.6 du règlement 2008-43 crée un préjudice au requérant. La cour avant secondaire est spacieuse et permettrait un dégagement important entre la terrasse, l'emprise de rue et le trottoir.

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement sous certaines conditions ne porterait pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'ACCORDER la dérogation mineure relative à la propriété située au 300, avenue Berkley, à savoir, autoriser l'installation d'une terrasse en cour avant secondaire d'un terrain de coin, avec les modifications suivantes:

- La terrasse doit être en recul de la façade avant;

- La terrasse ne doit pas être aménagée sur un talus, mais être au niveau moyen du sol du terrain

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-125)

Dérogation mineure - 893, Place de l'Île-de-France

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

M. Roman Isganaitis, propriétaire de la propriété en question, demande à ce que le dossier soit remis afin qu'il puisse fournir de la documentation supplémentaire aux conseillers.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par le conseiller Claude Ferguson

DE REMETTRE à une séance ultérieure le dossier concernant la dérogation mineure relative à la propriété située au 893, Place de l'Île-de-France.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-126)

PIIA - 791, avenue Oak – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 791, avenue Oak, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-127)

PIIA - 478, avenue Maple – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 478, avenue Maple, avec la modification suivante :

- La porte devra être blanche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-128)

PIIA - 357, avenue Hickson – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 357, avenue Hickson, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-129)

PIIA - 618, avenue Sanford – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 618, avenue Sanford, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-130)

PIIA - 112, avenue de Touraine – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 112, avenue de Touraine, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-131)

PIIA - 142, avenue de Normandie – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 142, avenue de Normandie, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-132)

PIIA - 576, avenue Victoria – Café-Terrasse

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'AUTORISER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'aménagement d'un café-terrasse situé au 576, avenue Victoria, avec les modifications suivantes :

- Enlever la pergola et l'arche en acier ;
- Ne pas mettre de cordon devant l'entrée principale;
- Faire l'ajout d'un bac à poubelle et d'un bac à recyclage

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-133)

PIIA - 576, avenue Victoria – Affichage

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'affichage du bâtiment situé au 576, avenue Victoria, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-134)

PIIA - 576, avenue Victoria – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 576, avenue Victoria, avec la modification suivante :

- Enlever la tablette et les bacs de plantation de la proposition

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-135)

PIIA - 839, avenue de Boissy – Agrandissement et Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne respecte pas les critères de l'article 3.8 b) paragraphes i) et ii) du *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)*. soit que les critères suivants soient respectés :

- les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;
- les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et elles évitent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction;

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

DE DÉSA approuver la recommandation du comité consultatif d'urbanisme; et

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 839, avenue de Boissy, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-136)

PIIA - 373, avenue Logan – Agrandissement et transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 373, avenue Logan, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-137)

PIIA - 532-534, avenue Pine – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 532-534, avenue Pine, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-138)

PIIA - 578, avenue Birch – Transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 578, avenue Birch, tel que déposé.

Votes pour: Les conseillers Claude Ferguson, Julie Bourgoïn, Liette Michaud, Francis Le Chatelier, Stéphanie Verreault et Alexandrine Lamoureux-Salvas

Votes contre: Les conseillers Loïc Blancquaert et Virginie Dostie-Toupin

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

(2023-04-139)

PIIA - 106, avenue Stanley – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 106, avenue Stanley, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-140)

PIIA - 325, avenue Rivermere – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 325, avenue Rivermere, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-141)

PIIA - 680, boulevard Queen – Transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 680, boulevard Queen, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-142)

PIIA - 117, avenue des Flandres – Transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 22 mars 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 117, avenue des Flandres, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-143)

PIIA - 105, avenue Upper Edison – Agrandissement et transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 18 janvier 2023;

CONSIDÉRANT QUE des plans modifiés ont été déposés le 2023-03-14 pour répondre aux commentaires du CCU et que ces plans respectent l'ensemble des conditions posées.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 105, Upper Edison, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-144)

PIIA - 240, avenue Merton – Agrandissement et transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 13 février 2023;

CONSIDÉRANT les plans reçus le 3 mars 2023 modifiés afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 240, avenue Merton, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-04-145)

PIIA – 218, avenue des Pyrénées – Agrandissement et Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 décembre 2022.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 218, avenue des Pyrénées, avec la modification suivante :

- Retirer le volume en porte-à-faux en projection latérale gauche, ainsi que les éléments de toiture qui s'y rattache.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Seconde période de questions (une heure)

Cette période de questions débute à 22h27 et se termine à 23h14.

Tour de table des membres du conseil

Le second tour de table n'a pas lieu.

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 23h15.

Pascale Mongrain
Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.4)

Suivi de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.5)

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.6)

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.7)

**Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour
(30 minutes)**

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.1)

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 20 avril 2023

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa séance ordinaire du 20 avril 2023, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.0001).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.2)

Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 18 mai 2023

CONSIDÉRANT QUE les sujets suivants doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 18 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.

D'AUTORISER la mairesse ou son représentant désigné à se prononcer de façon différente des orientations consignées dans le tableau, si des informations additionnelles lui sont communiquées avant la tenue de la séance du conseil d'agglomération et justifient une position différente.



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 18 mai 2023

Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal	
1.5	Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 20 avril 2023	Approbation	Favorable
2.1	Dépôt du rapport annuel 2022 sur l'application du Règlement CA-2020-323 sur la gestion contractuelle (SD-2023-1187)	Dépôt	S/O
2.2	Adoption du Plan d'action pour la reconnaissance et la protection des collines Montérégiennes (SD-2023-0497)	Adoption	
2.3	Adoption du rapport des activités 2022 du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SD-2023-1349)	Adoption	
2.4	Dépôt du procès-verbal de la session régulière du comité consultatif agricole tenue le 1er novembre 2022 (SD-2023-0889)	Dépôt	S/O
4.1	Demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023 pour la reconstruction de l'usine d'eau potable Mario-Petrone (SD-2023-1338)	Demande	
4.2	Autorisation des virements budgétaires mentionnés sur la liste du 24 avril 2023 préparée par la Direction des finances (SD-2023-1424)	Autorisation	
5.1	Entérinement d'une transaction et quittance intervenue entre la Ville et l'employé n° 168793 (SD-2023-1210)	Entérinement	
6.1	Dépôt de la liste des contrats en conformité avec l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes pour le mois de mars 2023 (SD-2023-1192)	Dépôt	S/O
6.2	Autorisation d'une dépense au contrat-cadre APP-21-157 pour la fourniture de services professionnels d'études géotechniques et de caractérisations environnementales dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération (contrat 1) (SD-2023-1089)	Autorisation	



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 18 mai 2023

Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
6.3	Adjudication du contrat-cadre APP-23-020 pour la réparation de toitures de divers bâtiments municipaux (SD-2023-1216)	Adjudication
6.4	Adjudication du contrat APP-23-023 pour la fourniture et la livraison de charbon actif en poudre (SD-2023-1189)	Adjudication
6.5	Attribution de gré à gré du contrat GG-23-024 pour l'acquisition d'ordinateurs portables et leurs accessoires complémentaires (SD-2023-0669)	Attribution
6.6	Adjudication du contrat APP-22-151 pour la fourniture et la livraison de munitions de pratique de calibre 9 mm (contrat 2) (SD-2023-1295)	Adjudication
6.7	Adjudication du contrat APP-22-165 pour la mise à niveau des systèmes de dosage d'alun et de poly-silico-sulfate d'aluminium (PASS) à l'usine de production d'eau potable Louise-Gravel (SD-2023-0984)	Adjudication
6.8	Adjudication du contrat APP-23-017 pour la fourniture et la livraison d'anhracite (SD-2023-1333)	Adjudication
6.9	Adjudication du contrat APP-23-021 pour le service de messagerie (option 2) (SD-2023-1268)	Adjudication
6.10	Adjudication du contrat APP-23-039 pour la fourniture de services en mécanique de procédé aux ouvrages d'agglomération d'assainissement des eaux usées (contrat 1) (SD-2023-1426)	Adjudication
6.11	Adjudication du contrat APP-23-039 pour la fourniture de services en mécanique de procédé aux ouvrages d'agglomération de production d'eau potable (contrat 2) (SD-2023-1427)	Adjudication



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 18 mai 2023

Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.1 Approbation d'une entente de partenariat territorial en culture en lien avec la collectivité de la Montérégie, relative à la mise en œuvre du Programme de partenariat territorial de la Montérégie 2023-2026 (SD-2023-1374)	Approbation	
8.2 Adoption du Règlement CA-2023-388 ordonnant des travaux de réfection et de réaménagement du stationnement de la caserne 43 et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2023-1281)	Adoption	
8.3 Adoption du Règlement CA-2023-390 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires et de plans et devis pour des travaux relatifs aux ouvrages d'assainissement des eaux usées (SD-2023-1414)	Adoption	
8.4 Adoption du Règlement CA-2023-391 ordonnant des travaux de mise à niveau d'ouvrages d'assainissement des eaux usées et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2023-1415)	Adoption	
8.5 Adoption du Règlement CA-2023-393 ordonnant des travaux de mise à niveau des ouvrages de production d'eau potable et d'infrastructures connexe et décrétant, à cette fin et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt (SD-2023-1331)	Adoption	



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.3)

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.1)

Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux et le règlement 2006-19 concernant les nuisances

Le/la conseiller/conseillère _____ donne un avis de motion voulant qu'un projet de règlement 2023-73-8 modifiant le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux et le règlement 2006-19 concernant les nuisances sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

L'objet de ce règlement vise à permettre de nourrir les oiseaux au moyen de mangeoires à l'épreuve des autres animaux sauvages et à régulariser les règlements à ce sujet.

Le projet de règlement est déposé.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
RÈGLEMENT N° 2023-73-8

RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 2010-73
CONCERNANT LES CHIENS, LES CHATS ET AUTRES ANIMAUX
ET LE RÈGLEMENT 2006-19 CONCERNANT LES NUISANCES - MANGEOIRES

À sa séance ordinaire du _____ 2023, le conseil de la ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. L'article 15.1 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est remplacé par le suivant :

«15. Les faits, circonstances, gestes et actes détaillés ci-après sont des «nuisances» et sont à ce titre interdits et le gardien lui-même auteur d'une telle nuisance ou dont l'animal agit de façon à constituer une telle nuisance, contrevient au présent règlement et est passible de la pénalité édictée par le présent règlement.

15.1 Le fait de nourrir, de garder, ou autrement d'attirer pigeons, écureuils, ratons laveurs ou tout autre animal sauvage vivant en liberté dans les limites de la Ville, sauf pour l'alimentation des petits oiseaux au moyen d'une mangeoire qui doit être à l'épreuve des écureuils et autres animaux sauvages.

2. L'article 4.6 du *Règlement concernant les nuisances* (2006-19) est modifié en remplaçant l'expression «Sauf lors de manifestations reconnues par le Conseil municipal» par : «Sauf si expressément autorisé par résolution du conseil municipal» :

«4. LES NUISANCES SUR LA PLACE PUBLIQUE

À l'exception des installations et équipements de la Ville ou des travaux effectués par les services municipaux ou les services d'utilité publique, constitue une nuisance et est prohibé sur une rue ou un trottoir ou dans les ruelles, cours, allées, terrains publics, places publiques, cours d'eau, parcs, ou fossés de la Ville :

4.6 Sauf si expressément autorisé par résolution du conseil municipal, le fait de déposer, installer, poser, accrocher ou suspendre ou d'autoriser ou de permettre la pose, le dépôt, l'installation, l'accrochage ou la suspension de banderoles, affiches, annonces, drapeaux ou quelques autres objets de toute nature qu'ils soient, sur ou au-dessus des rues, trottoirs, terrains, places publiques, parcs et équipements d'utilité publique.»

3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pascale MONGRAIN, mairesse

Cassandra Comin Bergonzi, greffière

Avis de motion : xx mai 2023

Adoption :

Entrée en vigueur :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.2)

Avis de motion - Règlement de contrôle intérimaire

Le/la conseiller/conseillère _____ donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement de contrôle intérimaire 2023-225 sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

L'objet de ce règlement vise à prohiber certaines interventions sur le territoire de la ville de Saint-Lambert afin de ne pas compromettre la réflexion d'aménagement en cours dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme.

Le projet de règlement est déposé.



VILLE DE SAINT-LAMBERT

**RÈGLEMENT DE CONTRÔLE
INTÉRIMAIRE N° 2023-225**

Avis de motion	15 mai 2023
Adoption	
Entrée en vigueur	

- ATTENDU QUE le préambule du présent règlement en fait partie intégrante et il témoigne des intentions qui président à son adoption;
- ATTENDU QUE la Ville a entrepris la révision de son plan d'urbanisme et de la réglementation afférente par l'adoption du projet de plan d'urbanisme révisé et des règlements n^{os} 2023-214 à 2023-223;
- ATTENDU QUE Lors de la séance du 17 avril 2023, le conseil municipal a adopté une résolution de contrôle intérimaire afin d'imposer certaines interdictions (R2023-105);
- ATTENDU QUE le Conseil juge nécessaire de prolonger l'effet du contrôle intérimaire par l'adoption d'un Règlement de contrôle intérimaire afin de poursuivre sa réflexion dans le cadre du processus de révision du plan et de la réglementation d'urbanisme, sans compromettre les objectifs ciblés par la révision des outils d'urbanisme;
- ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné à la séance du 15 mai 2023 et que le projet du présent règlement a été déposé lors de la même séance;

CHAPITRE 1 : DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES ET ADMINISTRATIVES

1. Le présent règlement de contrôle intérimaire a pour but de prohiber certaines interventions sur le territoire de la ville de Saint-Lambert afin de ne pas compromettre la réflexion d'aménagement en cours dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme.
2. Le présent règlement est réputé avoir été adopté chapitre par chapitre, article par article, alinéa par alinéa, paragraphe par paragraphe et sous-paragraphe par sous-paragraphe.
3. Le présent règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la ville de Saint-Lambert et toute personne physique ou morale y est assujettie.
4. Aucune disposition du présent règlement ne saurait soustraire ou limiter l'application d'une autre loi ou d'un règlement.

5. Les dispositions du présent règlement s'ajoutent à celles incluses à la réglementation d'urbanisme. En cas de contradiction entre le présent règlement et cette réglementation d'urbanisme, la disposition la plus restrictive s'applique.
6. L'administration du présent règlement est confiée à l'autorité compétente dont les devoirs et pouvoirs sont énoncés au Règlement sur les permis et certificats et qui est nommée par résolution du conseil.

CHAPITRE 2 : DISPOSITIONS NORMATIVES

7. Sous réserve des exceptions prévues à l'article 112 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRL, c. A-19.1), les interdictions suivantes sont imposées sur l'ensemble du territoire de la Ville :
 - a. Il est interdit d'ériger une fondation d'un nouveau bâtiment principal, de l'agrandissement d'un bâtiment principal, d'une piscine creusée, d'un bâtiment secondaire ou d'une aire de stationnement de plus de 5 cases, à moins de 3 mètres de tout arbre de 0,15 mètre de diamètre mesuré à 0,30 mètre au-dessus du niveau du sol adjacent et plus.

Sauf dans le cas d'un arbre ayant fait l'objet d'une évaluation par un ingénieur forestier et qui est jugé dangereux ou non viable.
 - b. Il est interdit d'agrandir un bâtiment unifamilial de plus du double de sa superficie de plancher existante incluant les superficies de garage attaché existantes et projetées.
 - c. Il est interdit d'augmenter la superficie d'implantation d'un bâtiment unifamilial de plus de 50 %.
 - d. Est interdit le changement d'un usage résidentiel à un usage non résidentiel autrement permis.
 - e. Est interdite la réalisation d'une opération cadastrale. Sauf dans les cas suivants:
 - Une annulation, une correction, une modification ou un remplacement de numéros de lots n'entraînant aucune augmentation du nombre de lots;
 - L'ajout d'un numéro de lot omis n'entraînant aucune augmentation du nombre de lots;
 - L'identification cadastrale d'un terrain déjà construit;

- Une nouvelle identification cadastrale d'un terrain déjà construit dont les limites ont été modifiées dans la mesure où l'opération cadastrale ne crée pas un nouveau lot à bâtir;
 - L'identification cadastrale d'un parc, d'un terrain de jeux ou d'un espace naturel;
 - L'identification cadastrale d'un terrain utilisé aux fins d'un service public;
 - L'identification cadastrale d'un terrain sur lequel la construction d'un bâtiment est expressément prohibée par le règlement de zonage en vigueur;
 - L'identification d'une subdivision en copropriété;
 - Une opération cadastrale résultant d'une expropriation.
- 8.** Est interdite la construction d'un nouveau bâtiment principal ou accessoire, tout agrandissement d'un bâtiment existant et le changement d'usage, dans la zone RB-7, tel que définie dans le plan de zonage (Annexe 1) au projet de règlement de zonage 2023-215.

CHAPITRE 3 : DISPOSITIONS FINALES

- 9.** Sans restreindre les pouvoirs et devoirs dévolus par la loi, l'autorité compétente peut visiter et examiner, entre 7 h et 19 h, toute propriété mobilière ou immobilière ainsi que l'intérieur ou l'extérieur de toute maison, tout bâtiment ou édifice quelconque pour vérifier tout renseignement ou pour constater s'ils sont conformes à la réglementation municipale.
- Tout propriétaire, locataire ou occupant d'une propriété mobilière ou immobilière, d'une maison, d'un bâtiment ou d'un édifice quelconque est tenu de laisser pénétrer l'autorité compétente et ses personnes-ressources aux fins d'inspection et de répondre à ses questions.
- 10.** Toute personne qui contrevient ou qui permet à quiconque de contrevenir à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement, ainsi qu'aux dispositions des autres règlements d'urbanisme en vigueur, commet une infraction et est passible d'une amende.
- 11.** Quiconque commet une infraction en vertu du présent règlement est passible, en plus des frais, d'une amende indiquée selon les dispositions suivantes :

- 1° Pour une première infraction :
- a) Personne physique : minimum 500 \$, maximum 1 000 \$
 - b) Personne morale : minimum 2 000 \$, maximum 4 000 \$
- 2° En cas de récidive :
- a) Personne physique : minimum 1 000 \$, maximum 2 000 \$
 - b) Personne morale : minimum 4 000 \$, maximum 8 000 \$
- 12.** Si l'infraction est continue, elle constitue, jour par jour, une offense séparée et par conséquent, l'amende exigée pour cette infraction peut être imposée pour chaque jour que dure l'infraction.
- 13.** Lorsqu'une infraction au présent règlement est constatée, la Ville peut tenter les recours appropriés contre la personne concernée devant la Cour municipale ou devant un autre tribunal compétent qui peut ordonner la cessation d'une utilisation du sol ou d'une construction incompatible avec le présent règlement ou un autre règlement applicable en l'espèce.
- 14.** La Ville peut exercer cumulativement ou alternativement, avec ceux prévus au présent règlement, tout autre recours approprié de nature civile ou pénale pour faire respecter les dispositions du présent règlement. Notamment lorsqu'une infraction au présent règlement est constatée, la Ville peut exiger l'arrêt des travaux concernés par l'infraction tant et aussi longtemps que des correctifs n'auront pas été apportés conformément à la réglementation. Sans limitation, la Ville peut également exercer tous les recours prévus à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1).
- 15.** Les frais judiciaires s'ajoutent aux peines prévues au présent règlement.
- 16.** Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Pascale Mongrain, Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi, Greffière



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.1)

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et le Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses (2022-207) qui permet à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressée par le trésorier, couvrant la période du 1er au 30 avril 2023 pour les sommes respectives de 1 268 977,27\$ et de 1 119 659,41\$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 95651	Nom: ENTREPRISES BRIXI INC. (LES)	Montant: 0,00 \$
---------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-01-01	20230101	LOCATION MENSUELLE - BUREAUX DU 6 RUE DESAULNIERS POUR LA MAIRIE ET LA DIRE	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9114)	3 979,90 \$
2023-01-01	20230101CR	LOCATION MENSUELLE - BUREAUX DU 6 RUE DESAULNIERS POUR LA MAIRIE ET LA DIRE	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9114)	(3 979,90 \$)

No paiement: 168624	Date: 2023-04-01	Référence Fourn.: 95651	Nom: ENTREPRISES BRIXI INC. (LES)	Montant: 3 979,90 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-01-01	20230101	LOCATION MENSUELLE - BUREAUX DU 6 RUE DESAULNIERS POUR LA MAIRIE ET LA DIRE	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9114)	3 979,90 \$

No paiement: 168654	Date: 2023-04-11	Référence Fourn.: 60417	Nom: ABRIS CRYSTAL INC	Montant: 6 036,19 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-23	19297	DÉPÔT - LOCATION DES TENTES POUR SAINT-LAMBERT EN FÊTES (2023-1678)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-1678)	6 036,19 \$

No paiement: 168656	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 00137	Nom: AIR LIQUIDE CANADA INC	Montant: 1 030,29 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-23	75636823	ACHAT DE MATERIEL DE SOUDURE (2023-6099)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6099)	1 066,36 \$
2022-11-24	75157059	RETOUR DE PIÈCES POUR VÉHICULE - CRÉDIT EN RÉFÉRNCÉ DE LA FACTURE 75156568	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2022-8824)	(36,07 \$)

No paiement: 168657	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada	Montant: 3 156,55 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-15	CA3M84APACII	ACHAT DE MATÉRIEL - SPORT (2023-1615)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-1615)	103,42 \$
2023-03-15	CA3MG5R5ACII	ACHAT DE MATÉRIEL - SPORT (2023-1615)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-1615)	103,42 \$
2023-03-15	CA3M6ZO8ACII	ACHAT DE MATÉRIEL - SPORT (2023-1615)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-1615)	210,36 \$
2023-03-15	CA3M5LOLACII	ACHAT DE MATÉRIEL -SPORT (2023-1615)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-1615)	140,24 \$
2023-03-21	CA318FIUZ94YI	ACHAT DE MATÉRIEL - 31-35 FORT (2023-1644)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1644)	29,42 \$
2023-03-16	CA35SPVZHOYI	ACHAT DE MATÉRIEL - SPORT (2023-1615)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-1615)	66,18 \$
2023-03-23	CA3ORPTNACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1672)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1672)	47,34 \$
2023-03-14	CA3CTHQHR06I	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1621)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1621)	1 192,23 \$
2023-03-16	CA3MJP28ACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1621)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1621)	471,37 \$
2023-03-19	CA3NAWNFACII	ACHAT DE MATÉRIEL - BIBLIOTHÈQUES (2023-1640)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1640)	51,73 \$
2023-03-21	CA318KUA9M4I	ACHAT DE MATÉRIEL - 31-35 FORT (2023-1644)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1644)	193,15 \$
2023-03-19	CA32T2IK7AWI	ACHAT DE MATÉRIEL - JOURNÉE CABANE À SUCRE (2023-1640)	Josée Véronneau	Élizabeth Jacques (2023-1640)	28,72 \$
2023-03-16	CA3MJA5KACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1623)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1623)	80,38 \$
2023-03-15	CA3M71G9ACII	ACHAT DE MATÉRIEL - SPORT (2023-1615)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-1615)	210,36 \$
2023-03-21	CA38H9ZE7P2I	ACHAT DE MATÉRIEL - 31-35 FORT (2023-1644)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1644)	228,23 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	168658	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	05757	Nom:	AQUALITECK	Montant:	1 392,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-13	28130323	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2023-1146)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1146)		1 392,35 \$	
No paiement:	168659	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	96116	Nom:	ARMAND KERPELY	Montant:	75,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-04	20230304	SUBVENTION -REPLACEMENT D'UNE TOILETTE STANDARD			Marie-Eve Ferland			75,00 \$	
No paiement:	168660	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	03350	Nom:	ATELIER D'USINAGE L C INC.	Montant:	1 701,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-15	14971	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6061)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6061)		1 701,63 \$	
No paiement:	168661	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	51944	Nom:	A25 LE LIEN INTELLIGENT	Montant:	9,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-14	3900272315125	PÉAGE PONT DE L'AUTOROUTE 25 (2023-1711)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1711)		9,12 \$	
No paiement:	168662	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	04802	Nom:	BELL CANADA	Montant:	69,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-28	X010860410230328	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-465-7829) (2023-9019)			Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)		27,17 \$	
2023-03-28	X011439135230328	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-465-0898) (2023-9019)			Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)		21,27 \$	
2023-03-25	X011433800230325	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-466-4719) (2023-9019)			Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)		20,63 \$	
No paiement:	168663	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	51695	Nom:	BENEVA INC. (CAPITALE ASSURANCES)	Montant:	68 413,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	R-0000490868	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR AVRIL 2023 (COLS B			Maxime Marquis			24 421,92 \$	
2023-03-31	R-0000491693	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR AVRIL 2023 (COLS B			Maxime Marquis			43 991,71 \$	
No paiement:	168664	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	96106	Nom:	C. LA. SOLUTION (UM ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 12301325 INC.)	Montant:	143,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-23	1831	RÉPARATION RÉSERVOIR DE TRACTEUR (2023-6206)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6206)		143,72 \$	
No paiement:	168665	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	04186	Nom:	CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant:	20,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-21	8734	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-1641)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1641)		20,75 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: 168666	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 96022	Nom: CARDIO CHOC INC	Montant: 392,01 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-15	21992	ACHAT DE MATÉRIEL POUR DÉFIBRILLATEUR - ARÉNA (2023-1614)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-1614)	392,01 \$
No paiement: 168667	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04483	Nom: CORPORATION DES BIBLIOTHECAIRES PROFESSIONNELS DU QUÉB	Montant: 195,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-20	27230	COTISATION ANNUELLE 2023 (2023-1654)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1654)	195,00 \$
No paiement: 168668	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 05893	Nom: DÉCHI-TECH MOBILE	Montant: 255,53 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-09	98132	SERVICE DE DECHIQUETAGE (2022-9139)	Cassandra Comin Bergor	Sandra Ruel (2022-9139)	255,53 \$
No paiement: 168669	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 95376	Nom: DISTRIBUTECK ELECTRIQUE	Montant: 695,60 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-23	252050	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET PVM (2023-1698)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-1698)	695,60 \$
No paiement: 168670	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04477	Nom: ELECTRONIQUE MASTEROX	Montant: 45,98 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-13	IN393148	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6012)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6012)	45,98 \$
No paiement: 168671	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04921	Nom: EPH ÉRIC HUBERDEAU	Montant: 5 885,30 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-07	12887	TRANSPORT DE NEIGE (2023-9133)	Eric Valotaire	Éric Painchaud (2023-9133)	3 708,55 \$
2023-03-17	12920	TRANSPORT DE NEIGE (2023-9133)	Eric Valotaire	Éric Painchaud (2023-9133)	2 176,75 \$
No paiement: 168672	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 05158	Nom: Excellence hydraulique Inc.	Montant: 528,74 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-13	45118	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1087)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1087)	528,74 \$
No paiement: 168673	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 03563	Nom: EXPRESS MAG	Montant: 247,14 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-03	37215	ABONNEMENT AU MAGAZINE GRILLED CHEESE (2 À 4 ANS) (2023-1689)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1689)	137,97 \$
2023-03-03	37214	ABONNEMENT AU MAGAZINE COYOTE MAG (2023-1689)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1689)	109,17 \$
No paiement: 168674	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 03061	Nom: FAUTEUX MINI-MOTEUR INC	Montant: 968,02 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168674		2023-04-07	03061	FAUTEUX MINI-MOTEUR INC	968,02 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-17	P128385	ACHAT DE MATÉRIEL - HORTICULTURE (2023-1426)		Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-1426)	968,02 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168675		2023-04-07	04050	FERTILEC LTEE	748,54 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-16	76201	ACHAT DE MATÉRIEL - HORTICULTURE (2023-1427)		Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-1427)	748,54 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168676		2023-04-07	00066	REGIME DE RETRAITE DES CADRES, COLS BLEUS ET BRIGADIERS	218 834,82 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-29	20230329	CAISSE DE RETRAITE CADRES - MARS 2023		Maxime Marquis		113 777,72 \$
2023-03-29	20230329-2	CAISSE DE RETRAITE BRIGADIERS SCOLAIRES - MARS 2023		Maxime Marquis		1 883,70 \$
2023-03-29	20230329-1	CAISSE DE RETRAITE COLS BLEUS -MARS 2023		Maxime Marquis		103 173,40 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168677		2023-04-07	00089	GERALD MARCIL	2 860,43 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-09	36270	TRANSPORT DE NEIGE (2022-9184)		Eric Valotaire	Éric Painchaud (2022-9184)	2 860,43 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168678		2023-04-07	03190	GRAND ET TOY	4 927,13 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-28	T766946	ACHAT DE PAPIER (2023-1557)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1557)	925,09 \$
2023-03-06	T783877	ACHAT DE PAPIER (2023-1557)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1557)	1 242,79 \$
2023-02-28	T766952	ACHAT DE PAPIER (2023-1557)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1557)	1 813,24 \$
2023-02-28	T766921	ACHAT DE PAPIER (2023-1557)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1557)	946,01 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168679		2023-04-07	04634	GROUPE INFOPRESSE INC	1 493,53 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-23	IN6429	FORMATION - GESTION MÉDIAS SOCIAUX POUR L'ÉQUIPE DES COMMUNICATIONS (2023-		Mélanie Dallaire	Veronique Guité (2023-4059)	1 493,53 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168680		2023-04-07	03291	GROUPE JLD-LAGUE	10 133,71 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-17	856828	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6100)		Sébastien Gravel	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-6100)	1 337,13 \$
2023-03-17	855753	ACHAT DE PIÈCES ET INSTALLATION - VÉHICULE (2023-6087)		Sébastien Gravel	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-6087)	1 337,11 \$
2023-03-23	775570	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1134)		Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-1134)	7 459,47 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: 168681	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 95761	Nom: GROUPE MASTER (LE)	Montant: 565,81 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-21	19151636-00	ACHAT DE MATÉRIEL DE CHAUFFAGE/CLIMATISATION (2023-1666)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1666)	565,81 \$

No paiement: 168682	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 05310	Nom: HOPITAL VETERINAIRE ST-LAMBERT INC.	Montant: 973,83 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-01-18	196140	SERVICE ANIMALIER (2022-9017)	Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9017)	973,83 \$

No paiement: 168683	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 52 838,82 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-03	655 902 647 888	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 063 262 693)	Francis Blondeau		28,49 \$
2023-04-03	650 502 907 692	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 665 720)	Francis Blondeau		28,49 \$
2023-04-03	630 702 704 414	HYDRO QC COMPTE 299 001 133 451	Francis Blondeau		5 162,85 \$
2023-04-03	675 702 569 159	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 062 157 514)	Francis Blondeau		658,83 \$
2023-04-03	630 702 704 415	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 535)	Francis Blondeau		37 144,90 \$
2023-04-03	630 702 704 725	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 055 841 132)	Francis Blondeau		620,62 \$
2023-04-03	628 902 709 495	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 040 260 067)	Francis Blondeau		1 442,27 \$
2023-03-28	691 902 420 407	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 362 296)	Francis Blondeau		410,09 \$
2023-04-05	639 702 677 299	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		692,91 \$
2023-04-03	654 102 641 045	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 017 742 303)	Francis Blondeau		111,01 \$
2023-03-30	626 202 704 142	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 773 623)	Francis Blondeau		91,90 \$
2023-03-28	664 002 892 792	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		79,85 \$
2023-03-29	648 702 656 548	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 003 253 000)	Francis Blondeau		29,47 \$
2023-03-30	628 902 708 388	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 057 350 876)	Francis Blondeau		50,74 \$
2023-03-30	636 102 685 036	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 069 256 186))	Francis Blondeau		414,17 \$
2023-03-30	640 602 672 744	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		290,81 \$
2023-03-29	684 702 506 890	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 069 851 382)	Francis Blondeau		94,30 \$
2023-03-31	653 202 649 118	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 0133 410)	Francis Blondeau		3 481,38 \$
2023-03-31	653 202 649 119	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		231,78 \$
2023-03-31	655 902 647 291	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 087 927 925)	Francis Blondeau		129,88 \$
2023-03-29	636 102 684 419	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 068 744 141)	Francis Blondeau		412,52 \$
2023-03-30	650 502 906 308	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 055 842 874)	Francis Blondeau		509,89 \$
2023-03-28	618 102 724 393	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 087 925 879)	Francis Blondeau		32,69 \$
2023-04-05	687 402 490 144	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 071 019 929)	Francis Blondeau		38,75 \$
2023-03-31	631 602 697 361	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 068 222 536)	Francis Blondeau		227,25 \$
2023-03-31	673 902 578 653	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 727 314)	Francis Blondeau		70,74 \$
2023-04-04	632 502 948 631	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		352,24 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	168684	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	05408	Nom:	IMPÉRIAL DIV. DE PAUSE CAFÉ IMPÉRIAL INC.	Montant:	693,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-02-17	F297951	RÉPARATION D'ÉQUIPEMENT POUR LA DIVISION DES ARTS ET DE LA CULTURE (2023-405			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4057)		693,24 \$	
No paiement:	168685	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	05402	Nom:	ltron	Montant:	3 952,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-07-12	48557	CONTRAT DE SERVICE POUR L'ORDINATEUR DE LECTURE DES COMPTEURS D'EAU (2023			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9149)		3 952,53 \$	
No paiement:	168686	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	03188	Nom:	LAGACE ET FRERES INC	Montant:	4 254,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-24	68274	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1523)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1523)		4 254,08 \$	
No paiement:	168687	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	01082	Nom:	LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN	Montant:	42,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-09	123762	REPRODUCTION DE PLAN ET NUMÉRISATION GRAND FORMAT (2022-1006)			Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)		8,29 \$	
2023-03-22	123921	REPRODUCTION DE PLAN ET NUMÉRISATION GRAND FORMAT (2022-1006)			Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)		33,91 \$	
No paiement:	168688	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	95895	Nom:	MACHINERIES TRAKTO	Montant:	7 352,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-01-31	2769	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-1703)			Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1703)		7 352,65 \$	
No paiement:	168689	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	02483	Nom:	REGIE DU BATIMENT DU QUEBEC	Montant:	437,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-28	20230328	RENOUVELLEMENT DU PERMIS D'UTILISATION POUR ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS À RISC			Vasco Morgado			437,49 \$	
No paiement:	168690	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	02584	Nom:	OCTOPUS-ITSM.COM INC.	Montant:	9 198,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-16	7206	ABONNEMENT DU LOGICIEL OCTOPUS ITSM (2023-9146)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9146)		9 198,00 \$	
No paiement:	168691	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	50006	Nom:	PETITE CAISSE PERCEPTION (GUYLAINE BENOIT)	Montant:	242,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-29	20230329	PETITE CAISSE PERCEPTION (GUYLAINE BENOIT)			Maxime Marquis			242,95 \$	
No paiement:	168692	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	60409	Nom:	PHILIPPE THOMPSON-LEDUC	Montant:	125,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168692		2023-04-07	60409	PHILIPPE THOMPSON-LEDUC	125,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-08-02	20220802	REMBOURSEMENT POUR LA DEMANDE DE PIIA 2022-00103	Anik Fortin		125,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168693		2023-04-07	95464	PLOMBERIE CHAUFFAGE VINCENT	3 709,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-15	C-3417	TRAVAUX DE PLOMBERIE - BIBLIOTHÈQUE (2023-1637)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1637)	1 630,06 \$
2023-03-22	C-3424	TRAVAUX DE PLOMBERIE - CENTRE DES LOISIRS (2023-1675)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1675)	373,89 \$
2023-03-17	C-3422	TRAVAUX DE PLOMBERIE - BIBLIOTHÈQUE (2023-1650)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1650)	1 705,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168694		2023-04-07	95877	PRINCESS AUTO	118,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-24	306403	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-1091)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1091)	750,58 \$
2023-03-06	289331	RETOUR DE PIÈCES POUR VÉHICULE - CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 262896 (Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1187)	(632,35 \$)
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168695		2023-04-07	54696	PRODUCTIONS GIRAFE (LES)	1 034,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-05	FAC-231	RENDEZ-VOUS CULTUREL HIVER 2023 (2023-1141)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-1141)	1 034,78 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168696		2023-04-07	03293	PUROLATOR INC.	82,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-17	452966433	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	82,87 \$
2023-03-23	6014106094	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 452913879	Francis Blondeau		(13,62 \$)
2023-03-10	452913879	VOIR CRÉDIT 6014106094	Francis Blondeau		13,62 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168697		2023-04-07	00037	QUADIENT CANADA LTD. (NEOPOST CANADA LTÉE)	295,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-19	2628928	CARTOUCHE D'ENCRE POUR LA TIMBREUSE (2023-4073)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-4073)	295,49 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168698		2023-04-07	02941	QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	367,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-11	PF 41135	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET PVM (2023-6019)	Yannick Raymond	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-6019)	27,91 \$
2023-03-23	PF 40052	RÉCHAUD AU PROPANE (2023-1642)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-1642)	289,69 \$
2023-03-13	PF 41141	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET PVM (2023-6020)	Yannick Raymond	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-6020)	41,33 \$
2023-03-10	PF 41131	ACHAT DE MATÉRIEL - ABREUVOIRS (2023-6035)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6035)	8,15 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	168699	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	03519	Nom:	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	Montant:	18 970,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-20	2668628	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS - AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBR			Maxime Marquis	Maxime Marquis (2022-9169)		18 970,88 \$	
No paiement:	168700	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	96114	Nom:	REAL CAMPEAU	Montant:	200,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-24	24032023	DEMO ET ATELIER CROQUIS URBAIN (2023-1741)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-1741)		200,00 \$	
No paiement:	168701	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	00064	Nom:	REGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL	Montant:	60 223,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-29	20230329	RÉGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL REMISE: MOIS DE			Maxime Marquis			60 223,54 \$	
No paiement:	168702	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	01608	Nom:	RIB N' ROLLS	Montant:	286,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-21	0000434158	ROULEAU DE PAPIER POUR TERMINAL INTÉRAC (2023-1651)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1651)		286,65 \$	
No paiement:	168703	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	03109	Nom:	RIVE-SUD CHRYSLER DODGE INC	Montant:	404,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-17	FS36115	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6082)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6082)		130,96 \$	
2023-03-15	BR94203	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6072)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6072)		273,53 \$	
No paiement:	168704	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	04316	Nom:	RONA INC. - BROSSARD	Montant:	318,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-21	41460-13600241	ACHAT DE MATÉRIEL - ABREVOIRS (2023-6029)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6029)		46,92 \$	
2023-03-20	41460-13599041	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2023-6022)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6022)		132,78 \$	
2023-03-24	41460-13605181	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6153)			Yannick Raymond	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-6153)		32,74 \$	
2023-03-15	41460-13593871	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET PVM (2023-6022)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6022)		22,93 \$	
2023-03-20	41460-13598511	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6030)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6030)		60,90 \$	
2023-03-17	41460-13596691	ACHAT DE MATÉRIEL - ABREVOIRS (2023-6032)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6032)		21,80 \$	
No paiement:	168705	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	03126	Nom:	RONA INC.	Montant:	92,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-21	43020-12681541	ACHAT DE MATÉRIEL - ABREUVOIRS (2023-1656)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1656)		92,70 \$	
No paiement:	168706	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	05473	Nom:	RONA INC.	Montant:	258,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: 168706	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 05473	Nom: RONA INC.	Montant: 258,76 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-23	43020-12683861	ACHAT DE MATÉRIEL POUR VÉHICULE (2023-1677)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1677)	213,00 \$
2023-03-23	43020-12684351CR	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 43020-12684341 (2023-1684)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1684)	(28,92 \$)
2023-03-23	43020-12684341	ACHAT DE MATÉRIEL - ABREVOIRS (2023-1684)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1684)	74,68 \$

No paiement: 168707	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 05707	Nom: RTC REPARATIONS REMBOUREUR MOBILE	Montant: 1 129,78 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-16	235543	REPARATION DE LA CUIRETTE D'APPAREILS DU CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIC	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4012)	1 129,78 \$

No paiement: 168708	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 00683	Nom: SANIVAC INC (9363-9888 QUEBEC INC)	Montant: 4 682,16 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-13	0000782938	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-4051)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-4051)	2 672,63 \$
2023-03-01	0000784812	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-1719)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1719)	2 009,53 \$

No paiement: 168709	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 00061	Nom: SECTION LOCALE 307 DU SYNDICAT CANADIEN DE FONCTION PUBLIQUE	Montant: 9 761,22 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-29	20230329	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLEUS	Maxime Marquis		9 761,22 \$

No paiement: 168710	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 03889	Nom: SECURO-VISION	Montant: 120,20 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-20	Q16271	ACHAT DE LUNETTES DE SECURITE AVEC PRESCRIPTION	Vasco Morgado		120,20 \$

No paiement: 168711	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 60362	Nom: SOPHIE PASTORE	Montant: 1 000,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-14	20230314	ENSEIGNEMENT DE COURS - PILATES (2023-4034)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4034)	1 000,00 \$

No paiement: 168712	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 00313	Nom: TELUS	Montant: 1 485,87 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-16	35290023051	FRAIS DE TELEPHONES CELLULAIRES (2023-9054)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-9054)	1 485,87 \$

No paiement: 168713	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 95639	Nom: TRANSPORT MARICOURT	Montant: 2 982,95 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-17	1100	TRANSPORT DE NEIGE (2023-9068)	Eric Valotaire	Éric Painchaud (2023-9068)	2 982,95 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: 168714	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 05443	Nom: UAP (TRACTION BOUCHERVILLE #717)	Montant: 1 837,25 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-13	717587039	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6090)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6090)	191,09 \$
2023-03-15	717587445	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6064)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6064)	409,39 \$
2023-03-14	717587225	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6067)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6067)	235,86 \$
2023-03-16	717587580	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6064)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6064)	157,87 \$
2023-03-13	717587063	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1086)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1086)	843,04 \$
No paiement: 168715	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04145	Nom: ULTRA CLEAR ENGINE FLUIDS (COMPAGNIE ULTRA-CLAIR INC. (LA))	Montant: 212,62 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-18	0680371	ACHAT DE LAVE-GLACE (2023-6058)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6058)	212,62 \$
No paiement: 168716	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04561	Nom: VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS INC.	Montant: 237,06 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-14	1203499	DISPOSITION DES SOLIDES ET LIQUIDES HUILEUX (2023-1636)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1636)	237,06 \$
No paiement: 168717	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 50226	Nom: VILLE DE BROSSARD	Montant: 3 977,79 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-17	202300-000000018	SERVICE DE RELEVÉ VDI - FÉVRIER 2023 (2023-9034)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9034)	2 746,10 \$
2023-03-17	202300-000000020	RÉPARTITION DE LA FACTURE MÉGALINK MARS 2023 SELON LA CLÉ DE PARTAGE ÉTABLI	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9042)	174,84 \$
2023-03-17	202300-000000017	RÉSEAU ÉTENDU PRIVÉ DU 15 FÉVRIER AU 14 MARS 2023 (2023-9035)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9035)	1 056,85 \$
No paiement: 168718	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 01668	Nom: VINCENT RADIATEUR INC.	Montant: 459,90 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-17	90831	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6079)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6079)	459,90 \$
No paiement: 168719	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 95663	Nom: 9091-3377 QUEBEC INC.	Montant: 1 128,68 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-14	45304	TRANSPORT DE NEIGE (2023-9139)	Eric Valotaire	Éric Painchaud (2023-9139)	1 128,68 \$
No paiement: 168720	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 96111	Nom: ALEXIS ARBOUR	Montant: 333,43 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-04	20230404	JOURNÉE CABANE À SUCRE - CUIILLÈRES EN BOIS (2023-4062)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4062)	333,43 \$
No paiement: 168721	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada	Montant: 36,02 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: 168721	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada	Montant: 36,02 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-27	CA30THZ2MCI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1687)	Eric Painchaud	Éric Painchaud (2023-1687)	36,02 \$

No paiement: 168722	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 95910	Nom: B.C. LTD 1321705	Montant: 521,63 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-08-22	20220822	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ VS COMPTEUR D'EAU (PAYÉ 2 FC	Maxime Marquis		521,63 \$

No paiement: 168723	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA	Montant: 3 913,23 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-01	X001753848230401	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-1443) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	77,59 \$
2023-04-04	X001757365230404	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-8621) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	954,46 \$
2023-04-04	X001757297230404	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6510) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	99,27 \$
2023-04-04	X011065734230404	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6579) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	189,14 \$
2023-04-04	X012284942230404	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6529) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	2 003,54 \$
2023-04-04	X012296547230404	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6554) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	65,40 \$
2023-04-04	X001757273230404	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6576) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	21,60 \$
2023-04-04	X001941790230404	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6575) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	21,60 \$
2023-04-04	X001904703230404	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6612) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	21,60 \$
2023-04-04	X011235439230404	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6601) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	21,60 \$
2023-04-04	X001757274230404	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6582) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	21,60 \$
2023-04-04	X013195883230404	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6514) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	61,36 \$
2023-04-01	X012859817230401	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-1336) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	60,39 \$
2023-04-01	X012961465230401	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-9680) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	20,03 \$
2023-04-01	X012930862230401	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-9656) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	19,88 \$
2023-04-01	X010806412230401	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-3324) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	59,64 \$
2023-04-01	X012461689230401	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-48030) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	19,88 \$
2023-04-10	X011140074230410	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-672-2217) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	174,65 \$

No paiement: 168724	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 500104	Nom: BELL CANADA	Montant: 10,63 \$
----------------------------	-------------------------	---------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-01	41361628-01-04-23	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2023-9026)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9026)	10,63 \$

No paiement: 168725	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 50103	Nom: BELL CANADA	Montant: 1 671,91 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-01	X014869149230401	FRAIS D'INTERNET DU 6 DESAULNIERS (2023-9058)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9058)	240,40 \$
2023-04-01	X010829370230401	FRAIS D'INTERNET POUR 81 HOOPER (2023-9069)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9069)	241,51 \$
2023-04-01	545470032-01-04-23	FRAIS D'INTERNET POUR LE 2035 VICTORIA (2023-9024)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9024)	1 190,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	168726	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	95560	Nom:	CANAC	Montant:	256,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-29	2001058410	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6156)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6156)		256,21 \$	
No paiement:	168727	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04186	Nom:	CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant:	1 201,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-30	8742	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6216)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6216)		1 201,40 \$	
No paiement:	168728	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04035	Nom:	CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES MARIE VICTORIN	Montant:	188,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-21	C2-000585	PROTOCOLE D'ENTENTE D'UTILISATION DES LOCAUX ET DE L'ÉQUIPEMENT - JANVIER ET			Eric Carignan	Martin Latulippe (2023-4082)		188,80 \$	
No paiement:	168729	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04470	Nom:	CORPORATION DE GESTION DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT	Montant:	4 599,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-27	90176695	BAIL 63-272: LOCATION D'UN TERRAIN DE RÉSERVE DU CANAL DE LA RIVE-SUD (2023-408			Eric Painchaud	Jean-François Blanchette (2023-4085)		4 599,00 \$	
No paiement:	168730	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	96063	Nom:	STUDIO VIAU INC	Montant:	2 759,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-22	FAC-21408	SERVICE DE WEB DIFFUSION - SEANCE DU CONSEIL (2023-1003)			Jasmin Savard	Jasmin Savard (2023-1003)		2 759,38 \$	
No paiement:	168731	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04139	Nom:	DUNTON RAINVILLE S.E.N.C.R.L.	Montant:	9 583,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	421801	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 31 MARS 2023 - EGLISE ANGLICANE - D			Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard (2023-9056)		6 024,86 \$	
2023-03-31	421799	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 31 MARS 2023 - DOSSIER 101159 - RES			Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9057)		3 558,14 \$	
No paiement:	168732	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	02265	Nom:	ENTREPRISES J F FAUCHER INC (LES)	Montant:	436,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	0253933	JOURNÉE CABANE À SUCRE - BALLOT DE PAILLE (2023-1688)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-1688)		436,91 \$	
No paiement:	168733	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04921	Nom:	EPH ÉRIC HUBERDEAU	Montant:	5 031,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-23	12926	TRANSPORT DE NEIGE (2023-9133)			Vasco Morgado	Éric Painchaud (2023-9133)		5 031,21 \$	
No paiement:	168734	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	02321	Nom:	FASTENAL CANADA LTD	Montant:	103,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	168734	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	02321	Nom:	FASTENAL CANADA LTD	Montant:	103,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-20	QCSTH144759	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1670)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1670)		103,57 \$	
No paiement:	168735	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	96010	Nom:	GROUPE ACCISST INC	Montant:	1 350,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-28	120124	FORMATION - INSPECTEUR D'ÉQUIPEMENTS (2022-7504)			Véronique Guité	Mélissa Mercure (2022-7504)		1 350,96 \$	
No paiement:	168736	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	60349	Nom:	GROUPE ICIBLE	Montant:	707,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	20222618	LICENCE - TUXEDO POUR MARS 2023 (2023-9018)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9018)		707,10 \$	
No paiement:	168737	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	95382	Nom:	GSI AIR COMPRESSEURS	Montant:	822,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-30	05789	MAIN D'OEUVRE POUR TRAVAUX AU 31 AVENUE FORT (2023-1772)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1772)		822,60 \$	
No paiement:	168738	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEBEC	Montant:	2 286,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-13	677 502 882 641	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)			Francis Blondeau			827,01 \$	
2023-04-12	689 202 465 111	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)			Francis Blondeau			539,94 \$	
2023-04-11	687 402 491 360	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 664 855)			Francis Blondeau			28,68 \$	
2023-04-06	620 802 726 504	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)			Francis Blondeau			150,15 \$	
2023-04-17	660 402 633 956	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)			Francis Blondeau			138,52 \$	
2023-04-17	643 302 679 624	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 056 757 162)			Francis Blondeau			263,69 \$	
2023-04-17	632 502 953 596	FRAIS D'ELECTRICITÉ (299 095 464 150)			Francis Blondeau			290,11 \$	
2023-04-14	613 602 782 190	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 110 310 537)			Francis Blondeau			47,98 \$	
No paiement:	168739	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	59268	Nom:	KENT AUTOMOTIVE	Montant:	1 820,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	9310481130	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6204)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6204)		198,77 \$	
2023-03-25	9310464272	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6204)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6204)		1 621,35 \$	
No paiement:	168740	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	95479	Nom:	LES SCIENTIFINES	Montant:	400,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-10-20	2022-2023, 047	ATELIERS SCIENTIFIQUES (2023-1767)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1767)		400,00 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	168741	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04580	Nom:	LOISIR ET SPORT MONTEREGIE	Montant:	86,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-27	17414	FORMATION - AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE PATINOIRES EXTÉRIEURES (2023-4060)			Véronique Guité	Veronique Guité (2023-4060)		86,23 \$	
No paiement:	168742	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	01082	Nom:	LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN	Montant:	25,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	124096	REPRODUCTION DE PLAN ET NUMÉRISATION GRAND FORMAT (2022-1006)			Anik Fortin	Anik Fortin (2022-1006)		25,87 \$	
No paiement:	168743	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	52402	Nom:	MARIE-EVE GAUTHIER	Montant:	6 949,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-02-16	1-23	ENSEIGNEMENT DE COURS - ESSENTRICS (2023-4070)			Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4070)		6 949,00 \$	
No paiement:	168744	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	02312	Nom:	MARTECH INC	Montant:	201,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	197650	ACHAT DE MATÉRIEL - BRIGARDIERS (2023-6104)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6104)		201,21 \$	
No paiement:	168745	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	95412	Nom:	METAL ACTION	Montant:	107,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-28	244423	ACHAT DE MATÉRIEL - HDV (2023-6158)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6158)		107,13 \$	
No paiement:	168746	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	96109	Nom:	NATHAN FORTIN	Montant:	400,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-03	INV-000001	FORMATION - COACHING LINKEDIN PRO (2023-4054)			Mélissa Mercure	Veronique Guité (2023-4054)		400,00 \$	
No paiement:	168747	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	96122	Nom:	PATRICK PERRON	Montant:	1 642,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-05	20230405	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ MOIS FRAIS D'ADMINISTRATION I			Maxime Marquis			1 642,34 \$	
No paiement:	168748	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	50001	Nom:	PETITE CAISSE CDL (SOPHIE ABBOTT-BROWN)	Montant:	812,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-05	20230405	PETITE CAISSE CDL (SOPHIE ABBOTT-BROWN)			Martin Latulippe			812,60 \$	
No paiement:	168749	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	05360	Nom:	PRODUITS & SERVICES DE LA CONSTRUCTION MONTRÉAL INC (PSC)	Montant:	1 890,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-30	FC00362974	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET PVM (2023-6189)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6189)		1 890,94 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168750		2023-04-21	02941	QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	46,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-29	PF 41062	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-1709)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1709)	28,72 \$
2023-03-28	PF 41059	ACHAT DE MATÉRIEL - HORTICULTURE (2023-6103)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6103)	17,43 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168751		2023-04-21	04316	RONA INC. - BROSSARD	1 139,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-29	41460-13610031	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6157)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6157)	465,74 \$
2023-03-27	41460-13607351	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2023-6154)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6154)	302,81 \$
2023-03-30	41460-13612121	ACHAT DE MATÉRIEL - FÊTES LOCALES (2023-6106)	Jean-François Blanchette	Josée Véronneau (2023-6106)	42,58 \$
2023-03-30	41460-13611631	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2023-6157)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6157)	72,06 \$
2023-03-31	41460-13613091	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6177)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6177)	256,35 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168752		2023-04-21	03126	RONA INC.	282,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-28	41040-13800211	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6155)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6155)	282,48 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168753		2023-04-21	00683	SANIVAC INC (9363-9888 QUEBEC INC)	7 247,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-27	0000786012	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-9164)	Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2023-9164)	3 367,71 \$
2023-03-28	0000786089	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-9164)	Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2023-9164)	3 879,49 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168754		2023-04-21	04913	Service d'entretien menager Vimont inc.	22 347,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-01-31	17064	ENTRETIEN MÉNAGER AU 600 OAK - MARS 2023 (2022-9097)	Martin Latulippe	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9097)	22 347,46 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168755		2023-04-21	96117	SPECTACLES A VOIX HAUTE	100,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-08	135-2023	ANIMATION - PROJET A DEUX VOIX - 20 AVRIL 2023 - RESIDENCE LE CASTEL (2023-1765)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-1765)	100,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168756		2023-04-21	95950	TOITURES M2 INC.	11 267,55 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-30	1238	REFECTION D'UNE TOITURE (2023-1535)	Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-1535)	11 267,55 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168757		2023-04-21	05443	UAP (TRACTION BOUCHERVILLE #717)	67,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	168757	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	05443	Nom:	UAP (TRACTION BOUCHERVILLE #717)	Montant:	67,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-27	717588811	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1699)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1699)		67,46 \$	
No paiement:	168758	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04234	Nom:	UNITED RENTALS OF CANADA	Montant:	1 283,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-27	217614914-001	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6065)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6065)		1 251,33 \$	
2023-03-31	217845020-001	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6065)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6065)		32,01 \$	
No paiement:	168759	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04724	Nom:	VIDEOTRON	Montant:	75,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	00005148/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 600 AVENUE OAK (2023-9039)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9039)		75,74 \$	
No paiement:	168760	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	96095	Nom:	9333-4787 QUEBEC INC. (ECHELLE RIVE-SUD)	Montant:	11 497,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	INV-001769	FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉCHELLES D'ACCÈS AUX TOITS DES BÂTIMENTS MUNI(Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9136)		11 497,50 \$	
No paiement:	168762	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	00137	Nom:	AIR LIQUIDE CANADA INC	Montant:	902,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-04	75714690	ACHAT DE MATERIEL DE SOUDURE (2023-6227)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6227)		902,92 \$	
No paiement:	168763	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	00375	Nom:	ASSOCIATION DE SOCCER DE SAINT-LAMBERT	Montant:	4 500,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-25	20230425	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES - RÉOLUTION 2023-04-122			Jasmin Savard			4 500,00 \$	
No paiement:	168764	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	05895	Nom:	BIBLIOTHECA CANADA INC	Montant:	827,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-29	INV-CA09363	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1671)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1671)		827,41 \$	
No paiement:	168765	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	04186	Nom:	CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant:	404,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-14	8723	ACHAT DE MATÉRIEL - URBANISME (2023-1480)			Anik Fortin	Anik Fortin (2023-1480)		404,11 \$	
No paiement:	168766	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	95636	Nom:	CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES	Montant:	574,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	168766	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	95636	Nom:	CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES	Montant:	574,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	ABO1000683	ABONNEMENT PORTAIL D'APPROVISIONNEMENT DU CAG (2023-9172)			Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2023-9172)		574,88 \$	
No paiement:	168767	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	00902	Nom:	CLUB DE BOULINGRIN DE SAINT-LAMBERT	Montant:	7 000,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-25	20230425	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES - RÉOLUTION 2023-04-122			Jasmin Savard			7 000,00 \$	
No paiement:	168768	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	50153	Nom:	CLUB DE WATER-POLO DE SAINT-LAMBERT	Montant:	300,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-25	20230425	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES - RÉOLUTION 2023-04-122			Jasmin Savard			300,00 \$	
No paiement:	168769	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	50607	Nom:	CONSEIL DES AINÉS DE SAINT-LAMBERT	Montant:	25 000,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-25	20230425	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES - RÉOLUTION 2023-04-122			Jasmin Savard			25 000,00 \$	
No paiement:	168770	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	96130	Nom:	DENISE MOROTTI	Montant:	20,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-19	20230419	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Josée Véronneau			20,00 \$	
No paiement:	168771	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	04139	Nom:	DUNTON RAINVILLE S.E.N.C.R.L.	Montant:	482,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	421806	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 31 MARS 2023 - CONSULTATIONS GÉNÉ			Cassandra Comin Bergor	Sandra Ruel (2023-1780)		482,90 \$	
No paiement:	168772	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	51745	Nom:	FRANCOIS LEPAGE	Montant:	75,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-26	20230426	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Eric Carignan			75,00 \$	
No paiement:	168773	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	03291	Nom:	GROUPE JLD-LAGUE	Montant:	1 699,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-04	775909	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6209)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6209)		699,42 \$	
2023-04-04	775910	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6209)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6209)		999,98 \$	
No paiement:	168774	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	52536	Nom:	HELENE DIONNE	Montant:	20,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: 168774	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 52536	Nom: HELENE DIONNE	Montant: 20,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-19	20230419	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		20,00 \$
No paiement: 168775	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 96128	Nom: HERVE MARCHAL	Montant: 34,95 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-16	20230416	REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR LIVRE PERDU	Elizabeth Jacques		34,95 \$
No paiement: 168776	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 2 651,30 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-21	641 502 935 139	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		317,31 \$
2023-04-20	677 502 885 539	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		2 333,99 \$
No paiement: 168777	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 59268	Nom: KENT AUTOMOTIVE	Montant: 32,64 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-04	9310489855	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1748)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1748)	32,64 \$
No paiement: 168778	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 54596	Nom: L'ENTRECLEFS	Montant: 5 000,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-25	20230425	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES - RÉOLUTION 2023-04-122	Jasmin Savard		5 000,00 \$
No paiement: 168779	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 04643	Nom: L.P. PHOTO (2000) INC	Montant: 488,65 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-05	12522	JOURNÉE CABANE À SUCRE - PHOTOGRAPHE (2023-4093)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4093)	488,65 \$
No paiement: 168780	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 02483	Nom: REGIE DU BATIMENT DU QUEBEC	Montant: 97,58 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-20	20230420	MODIFICATION DU RÉPONDANT CATÉGORIE 15.10 RÉFRIGÉRATION À LA LICENCE DE CO	Vasco Morgado		97,58 \$
No paiement: 168781	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 96129	Nom: MONIQUE BRISSON	Montant: 20,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-19	20230419	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		20,00 \$
No paiement: 168782	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 60458	Nom: PETITE CAISSE - 2035 VICTORIA (STEPHANIE FOURNIER)	Montant: 400,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	168782	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	60458	Nom:	PETITE CAISSE - 2035 VICTORIA (STEPHANIE FOURNIER)	Montant:	400,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-17	20230417	PETITE CAISSE - 2035 VICTORIA (STEPHANIE FOURNIER)			Maxime Marquis			400,00 \$	
No paiement:	168783	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	59707	Nom:	PROXIM SAINT-LAMBERT	Montant:	1 551,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-18	20230418	ACHAT ÉPIPEN ADULTE (2023-1740)			Véronique Guité	Marie-Eve Ferland (2023-1740)		1 551,42 \$	
No paiement:	168784	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	03293	Nom:	PUROLATOR INC.	Montant:	15,55 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	453079414	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)		10,56 \$	
2023-04-14	453189739	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)		4,99 \$	
No paiement:	168785	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	02941	Nom:	QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	Montant:	1 821,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-28	PF 40054	ACHAT DE PEINTURE POUR PISCINE (2023-6190)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6190)		1 821,04 \$	
No paiement:	168786	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	03519	Nom:	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	Montant:	1 649,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	2685891	INTERVENTION EN GESTION DE LA RÉMUNÉRATION - PERSONNEL CADRE (2022-1871)			Véronique Guité	Mélicca Mercure (2022-1871)		1 649,90 \$	
No paiement:	168787	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	59089	Nom:	RESEAU ECOCITOYEN DE SAINT-LAMBERT	Montant:	3 000,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-25	20230425	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES - RÉOLUTION 2023-04-122			Jasmin Savard			3 000,00 \$	
No paiement:	168788	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	96132	Nom:	ROBERT ST-LAURENT	Montant:	248,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-19	20230419	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Martin Latulippe			248,31 \$	
No paiement:	168789	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	04316	Nom:	RONA INC. - BROSSARD	Montant:	282,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-03	41460-13615611	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6178)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6178)		144,17 \$	
2023-04-05	41460-13618401	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-1098)			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1098)		137,90 \$	
No paiement:	168790	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	96133	Nom:	ROXANE FORGUES ROBITAILLE	Montant:	136,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	168790	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	96133	Nom:	ROXANE FORGUES ROBITAILLE	Montant:	136,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-24	20230424	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Josée Véronneau			136,00 \$	
No paiement:	168791	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	04913	Nom:	Service d'entretien menager Vimont inc.	Montant:	5 230,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-31	17065	ENTRETIEN MÉNAGER AU 81 HOOPER (2022-9096)			Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9096)		5 230,79 \$	
No paiement:	168792	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	00374	Nom:	SOCIETE CHORALE DE SAINT-LAMBERT INC	Montant:	7 000,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-25	20230425	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES - RÉOLUTION 2023-04-122			Jasmin Savard			7 000,00 \$	
No paiement:	168793	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	96026	Nom:	SOCIETE D'HORTICULTURE DE SAINT-LAMBERT	Montant:	3 000,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-25	20230425	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES - RÉOLUTION 2023-04-122			Jasmin Savard			3 000,00 \$	
No paiement:	168794	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	96117	Nom:	SPECTACLES A VOIX HAUTE	Montant:	100,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-08	136-2023	ANIMATION - PROJET A DEUX VOIX (2023-1765)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-1765)		100,00 \$	
No paiement:	168795	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	05443	Nom:	UAP (TRACTION BOUCHERVILLE #717)	Montant:	1 350,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-03	717589879	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6226)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6226)		67,46 \$	
2023-04-04	717590012	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6226)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6226)		1 283,30 \$	
No paiement:	168796	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	04234	Nom:	UNITED RENTALS OF CANADA	Montant:	919,64 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-04	217958895-001	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6217)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6217)		919,64 \$	
No paiement:	168797	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	50148	Nom:	VILLE DE LONGUEUIL	Montant:	27 158,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-08-24	202240-030100042	DOSSIER RÉÉVALUATIONS SALARIALES MÉCANICIENS ET PRÉPOSÉS AU RÉSEAU D'AQU			Mélissa Mercure			27 158,75 \$	
No paiement:	168798	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	03686	Nom:	WM QUEBEC INC (RCI ENVIRONNEMENT)	Montant:	632,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: 168798	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 03686	Nom: WM QUEBEC INC (RCI ENVIRONNEMENT)	Montant: 632,36 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-03	0519323-0733-6	LEVEE DE CONTENEUR DE VERRE (2020-9127)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard (2020-9127)	632,36 \$

No paiement: 168799	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 01806	Nom: WOLSELEY CANADA INC	Montant: 1 933,59 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-27	2461092	ACHAT DE MATÉRIEL - ARÉNA (2023-6151)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6151)	1 868,35 \$
2023-03-22	2453595	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2023-6151)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6151)	65,24 \$

No paiement: S18800	Date: 2023-04-01	Référence Fourn.: 54493	Nom: DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.	Montant: 13 885,44 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-01-01	20230101-U	LOCATION MENSUELLE 2023 - BUREAUX DU 2035 AVENUE VICTORIA POUR LE SERVICE D	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9123)	5 090,52 \$
2023-01-01	20230101-SA	LOCATION MENSUELLE 2023 - BUREAUX DU 2035 AVENUE VICTORIA POUR LES SERVICE\$	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9115)	8 794,92 \$

No paiement: S18915	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 03058	Nom: ACIER PICARD INC.	Montant: 3 261,99 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-23	1777100	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6205)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6205)	431,16 \$
2023-03-23	1777010	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6098)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6098)	1 005,45 \$
2023-03-24	1777427	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6205)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6205)	467,14 \$
2023-03-16	1775001	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6080)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6080)	1 223,17 \$
2023-03-23	1777009	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6098)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6098)	135,07 \$

No paiement: S18916	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 05958	Nom: ANDRE LEDUC	Montant: 240,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-10	20230210	ENSEIGNEMENT DE COURS - ATELIERS DE SKI DE FOND (2023-4063)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4063)	240,00 \$

No paiement: S18917	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 52111	Nom: ANIMATION RICHARD LACROIX	Montant: 1 494,68 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-20	5601-1	JOURNÉE CABANE À SUCRE - ANIMATION DE RUE (2023-4004)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4004)	1 494,68 \$

No paiement: S18918	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 02787	Nom: AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	Montant: 2 947,96 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-16	73791	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2023-1600)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1600)	275,94 \$
2023-03-16	73790	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2023-9043)	Dominique-Anne Soucie	Jasmin Savard (2023-9043)	2 615,68 \$
2023-03-23	73858	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET PVM (2023-6033)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6033)	56,34 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	S18919	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	01625	Nom:	BEAUMONT-ROBITAILLE SERVICE	Montant:	822,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-21	730979	APPEL DE SERVICE AU 31 FORT - POMPE A DIESEL (2023-6219)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6219)		822,83 \$	
No paiement:	S18920	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	01852	Nom:	BELANGER SAUVE AVOCATS	Montant:	2 692,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-24	0000416976	SERVICES PROFESSIONNELS - COUR MUNICIPALE - RÉVISION QUINQUENNALE - FÉVRIER			Cassandra Comin Bergor	Cassandra Comin Bergonzi (2023-1405)		2 692,25 \$	
No paiement:	S18921	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	50027	Nom:	BFL CANADA	Montant:	2 003,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-20	614549	ASSURANCE ÉLUS ET HAUT FONCTIONNAIRE			Cassandra Comin Bergor			2 003,78 \$	
No paiement:	S18922	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	52308	Nom:	BIBLIOPRESTO.CA	Montant:	2 933,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-16	4390	COTISATION ANNUELLE - ABONNEMENT À LA PLATEFORME PRENUMERIQUE.CA POUR I			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1653)		1 264,70 \$	
2023-03-21	4451	ABONNEMENT 2023 - PROTÉGEZ-VOUS (2023-1655)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1655)		936,38 \$	
2023-03-21	4471	ABONNEMENT - BIBLIODYSSÉE (2023-1655)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1655)		732,01 \$	
No paiement:	S18923	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	05451	Nom:	Brodi Specialty products Ltd	Montant:	923,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-21	INV22083	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6050)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6050)		923,30 \$	
No paiement:	S18924	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	57993	Nom:	CAROLINE BETTANY	Montant:	600,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-23	20230323	ENSEIGNEMENT DE COURS - VINIYOGA (2023-4065)			Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4065)		600,00 \$	
No paiement:	S18925	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	04767	Nom:	COMAQ	Montant:	638,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-20	1024766	COTISATION ANNUELLE 2023 (2023-1021)			Jasmin Savard	Sandra Ruel (2023-1021)		638,11 \$	
No paiement:	S18926	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION DJL INC	Montant:	1 843,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-14	2023 18005879	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)			Maxime Fournier	Vasco Morgado (2021-9102)		1 009,54 \$	
2023-03-17	2023 18006232	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2021-9102)		220,31 \$	
2023-03-20	2023 18006351	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2021-9102)		341,65 \$	
2023-03-14	2023 18005857	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)			Eric Valotaire	Vasco Morgado (2021-9102)		141,91 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S18926	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 1 843,16 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-16	2023 18006318	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2021-9102)	129,75 \$
No paiement: S18927	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 03119	Nom: DESCHENES ET FILS LTÉE	Montant: 6 658,30 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-29	B338559	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-1093)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1093)	49,26 \$
2023-03-22	B011075	ACHAT DE FONTAINE ABREUVOIR MOBILITE REDUITE (2022-1681)	Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1681)	6 609,04 \$
No paiement: S18928	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 59278	Nom: DIREKTION 360 (INDUKTION)	Montant: 15 924,04 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-20	MTL-5228	RÉFECTION DE L'ÉCLAIRAGE DU PARC LOGAN (2023-1537)	Simon Bédard-Goulet	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-1537)	3 219,30 \$
2023-03-08	MTL-5199	RÉFECTION DE L'ÉCLAIRAGE DU PARC LOGAN (2023-1537)	Simon Bédard-Goulet	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-1537)	12 704,74 \$
No paiement: S18929	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04490	Nom: DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC	Montant: 12 423,73 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-24	138981	ACHAT BUT DE SOCCER MOBILE (2023-1274)	Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-1274)	12 053,69 \$
2023-03-14	138872	ACHAT DE MATÉRIEL - SPORT (2023-1619)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-1619)	370,04 \$
No paiement: S18930	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 95905	Nom: DISTRIBUTIONS MELI MELO - DISTRIBUTEUR AMARO	Montant: 30,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-15	204-6654	18L D'EAU DE SOURCE (2022-9164)	Gabrielle Cartier	Jasmin Savard (2022-9164)	30,00 \$
No paiement: S18931	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 59918	Nom: D-TECH ENVIRONNEMENTAL INC.	Montant: 517,39 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-16	230316-3	SERVICE DE CALIBRATION DÉTECTEURS DE GAZ ET REMPLACEMENT SONDE (2023-1300)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1300)	517,39 \$
No paiement: S18932	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04060	Nom: DUFRESNE HEBERT COMEAU AVOCATS (DHC)	Montant: 220,76 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-28	192814	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS AU 28 FÉVRIER 2023 - DOSSIER 505-17-012831-212	Cassandra Comin Bergor		220,76 \$
No paiement: S18933	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE	Montant: 3 821,29 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-14	FC00490792	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6011)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6011)	2 210,93 \$
2023-03-23	FC00492671	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6021)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6021)	783,98 \$
2023-03-22	FC00492322	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6021)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6021)	59,87 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S18933		2023-04-07	04349	ELECTRIMAT LTEE	3 821,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-17	FC00491407	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-1649)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1649)	103,06 \$
2023-03-20	FC00491837	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6025)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6025)	663,45 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S18934		2023-04-07	00041	ENSEIGNES BROMAR INC (LES)	361,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-23	60089	ACHAT D'AUTOCOLLANT DE VINYLE (2023-1124)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1124)	33,92 \$
2023-03-21	60075	ACHAT DE LOGOS MAGNETIQUES DE LA VILLE POUR LES VEHICULES (2023-6096)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6096)	327,68 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S18935		2023-04-07	01952	ENTREPRISES DESJARDINS ET FONTAINE LTEE	1 453,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-13	86361	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1476)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1476)	1 080,77 \$
2023-03-14	86371	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1476)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1476)	372,52 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S18936		2023-04-07	03036	ENTREPRISES MICHAUDVILLE INC (LES)	17 782,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-08	35357	LOCATION D'UN BELIER MECANIQUE (2022-9151)	Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9151)	17 782,29 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S18937		2023-04-07	96066	ENTRETIEN 4M INC.	1 609,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-15	126895	ENTRETIEN MENAGER AU 2035 AVENUE VICTORIA - FÉVRIER 2023 (2023-1004)	Yannick Raymond	Jasmin Savard (2023-1004)	1 609,65 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S18938		2023-04-07	03151	EQUIPARC (MANUFACTURIER D'ÉQUIPEMENT DE PARC INC.)	17 233,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-16	21644	ACHAT TABLES DE PIQUE-NIQUE - BOISÉ PARC LIMOUSIN (2022-1462)	Simon Bédard-Goulet	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1462)	17 233,60 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S18939		2023-04-07	95481	EQUIPEMENT ST-GERMAIN	10 301,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-16	307507	LOCATION D'UN CHARGEUR SUR ROUES (2022-9152)	Eric Valotaire	Jasmin Savard (2022-9152)	3 460,75 \$
2023-03-14	307368	LOCATION D'UN CHARGEUR SUR ROUES (2022-9152)	Vasco Morgado	Jasmin Savard (2022-9152)	5 720,01 \$
2023-03-16	307505	PEINTURE ET MATÉRIEL - LOADER (2023-1703)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1703)	1 121,01 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S18940		2023-04-07	03282	EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)	202,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-16	FA-93470	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6070)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6070)	202,85 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S18941		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 03297	Nom: EQUIPEMENTS MARSHALL LTEE (LES)		Montant: 111,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-16	INV285678	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1648)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1648)	111,99 \$
No paiement: S18942		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 03870	Nom: FONDS DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC (FTQ)		Montant: 7 819,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-29	20230329	REMISES DU 12 FÉVRIER AU 25 MARS 2023 - RÉFÉRENCE NO 25965		Maxime Marquis		7 819,38 \$
No paiement: S18943		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 00567	Nom: GENERAL BEARING SERVICE INC		Montant: 832,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-15	557605	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6066)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6066)	832,23 \$
No paiement: S18944		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 59518	Nom: GEOTHENTIC INC.		Montant: 327,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-22	INV-018350	APPEL DE SERVICE SUR L'UNITE 162 (2023-1669)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1669)	327,68 \$
No paiement: S18945		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 01296	Nom: GESTION D'ACHATS RAM INC		Montant: 1 325,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-24	FC00200273	CARTOUCHE POUR IMPRIMANTE (2023-1660)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1660)	1 325,68 \$
No paiement: S18946		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.		Montant: 224,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-11	M30015872956	CONTENEUR RESIDUS REBUTS SECS (2022-9093)		Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9093)	224,20 \$
No paiement: S18947		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 54681	Nom: GLOBALIA		Montant: 905,43 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-28	2302-127	OPTIMISATION DU SITE WEB DE SAINT-LAMBERT - 1ER JANVIER AU 28 FÉVRIER 2023 (2023-4072)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-4072)	905,43 \$
No paiement: S18948		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 01289	Nom: GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.		Montant: 2 453,84 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-15	03P83582	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6077)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6077)	24,74 \$
2023-03-20	03P83674	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6076)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6076)	486,63 \$
2023-03-15	03P83699	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6077)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6077)	482,41 \$
2023-03-15	03P83577	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6077)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6077)	639,29 \$
2023-03-17	03P83412	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6068)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6068)	772,94 \$
2023-03-23	03P83982	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6068)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6068)	47,83 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S18949	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 03255	Nom: GROUPE ARCHAMBAULT INC	Montant: 630,82 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-13	CW29964665	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	287,67 \$
2023-03-22	CW29981288	ACHAT DE MULTIMÉDIA (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	110,33 \$
2023-03-16	CW29969909	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	62,99 \$
2023-03-24	CW29985379	ACHAT DE MULTIMÉDIA (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	84,52 \$
2023-03-14	CW29965390	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	57,48 \$
2023-03-13	CW29963607	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	27,83 \$

No paiement: S18950	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 00555	Nom: GROUPE LABERGE INC.	Montant: 8 992,47 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-06	043154	ENTRETIEN MENAGER - APRES CONSTRUCTION DU MUR CHALET PVM (2023-6007)	Yannick Raymond	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-6007)	1 288,64 \$
2023-02-07	042949	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 042603 (2022-9117)	Yannick Raymond	Jasmin Savard (2022-9117)	(1 609,51 \$)
2023-02-07	042951	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 042604 (2022-9117)	Yannick Raymond	Jasmin Savard (2022-9117)	(1 149,61 \$)
2023-03-01	043124	ENTRETIEN MENAGER DE LA BIBLIOTHEQUE ET DU 31-35 FORT - MARS 2023 (2023-9015)	Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9015)	10 462,95 \$

No paiement: S18951	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 03560	Nom: GROUPE SPORTS INTER PLUS (LE)	Montant: 143,72 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-16	F3514363	ACHAT DE MATÉRIEL - SPORT (2023-1618)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-1618)	143,72 \$

No paiement: S18952	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 00613	Nom: INSIGHT CANADA INC	Montant: 6 074,42 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-15	721981673	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1605)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1605)	5 133,69 \$
2023-03-15	721981678	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1624)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1624)	558,07 \$
2023-03-17	721984573	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1639)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1639)	75,68 \$
2023-03-24	721989908	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1605)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1605)	306,98 \$

No paiement: S18953	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 95845	Nom: JIMEXS INC.	Montant: 89,68 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-23	263535	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6202)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6202)	89,68 \$

No paiement: S18954	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 1 918,89 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-02	13725	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-1143)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1143)	332,08 \$
2023-03-11	154184	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-1143)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1143)	372,82 \$
2023-03-12	154190	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-1143)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1143)	46,55 \$
2023-03-16	154207	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-1143)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1143)	503,56 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S18954	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 1 918,89 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-13	13741	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-1143)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1143)	663,88 \$

No paiement: S18955	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 95770	Nom: LES CONTRÔLES ROGER HOGUE	Montant: 392,22 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-21	192451	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6031)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6031)	392,22 \$

No paiement: S18956	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 4 483,57 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-13	189171	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	556,37 \$
2023-03-02	189094	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	126,68 \$
2023-03-02	189096	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	78,65 \$
2023-03-02	189093	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	307,34 \$
2023-03-13	189185	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	164,59 \$
2023-03-13	189190	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	437,22 \$
2023-03-13	189172	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	247,07 \$
2023-03-13	189191	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	354,32 \$
2023-03-13	189186	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	34,60 \$
2023-03-02	189095	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	148,84 \$
2023-03-21	189452	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	96,39 \$
2023-03-21	189450	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	783,14 \$
2023-03-21	189451	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	273,37 \$
2023-03-13	189387	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	36,70 \$
2023-03-21	189449	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	419,42 \$
2023-03-21	189453	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	47,20 \$
2023-03-13	189394	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	149,73 \$
2023-03-13	189393	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	168,50 \$
2023-03-13	189386	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	53,44 \$

No paiement: S18957	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 301,94 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-21	CWQ29979549	LOCATION DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	52,45 \$
2023-03-21	CW29979548	LOCATION DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	36,70 \$
2023-03-21	CWQ29979562	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	134,19 \$
2023-03-21	CW29979561	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	36,70 \$
2023-03-22	CW29981084	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	28,30 \$
2023-03-17	CW29972142	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	13,60 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18958		2023-04-07	04319	LOCATION SAUVAGEAU	2 009,76 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-01	M284418-23	LOCATION VEHICULES - TRAVAUX PUBLICS (2022-8001)		Sébastien Gravel	Jasmin Savard (2022-8001)	2 009,76 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18959		2023-04-07	95893	LOUISE LAPLANTE	367,92 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-14	20230314	ENSEIGNEMENT DE COURS - YOGA (2023-4035)		Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4035)	367,92 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18960		2023-04-07	04702	LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	1 474,11 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-15	26497330-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6024)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6024)	1 474,11 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18961		2023-04-07	04718	M. BRIEN ELECTRIQUE INC	241,45 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-28	39865	APPEL DE SERVICE - FEU DE CIRCULATION (2023-1704)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1704)	241,45 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18962		2023-04-07	05896	MACPEK INC.	4 987,26 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-23	21238906-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6201)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6201)	692,29 \$
2023-03-24	21239060-00	RETOUR DE PIÈCES POUR VÉHICULE - CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 2123632:		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6201)	(106,01 \$)
2023-03-16	21238412-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6073)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6073)	109,18 \$
2023-03-23	21238925-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6201)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6201)	251,69 \$
2023-03-23	21238317-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6073)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6073)	26,30 \$
2023-03-23	21238919-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6201)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6201)	45,67 \$
2023-03-20	21238412-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6073)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6073)	27,30 \$
2023-03-08	21237740-00	RETOUR DE PIÈCES POUR VÉHICULE - CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 2120999:		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1458)	(57,49 \$)
2023-03-13	21236454-00	RENOUVELLEMENT DE LICENCE JALTEST (2023-9143)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-9143)	3 975,31 \$
2023-03-15	21238317-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6073)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6073)	23,02 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18963		2023-04-07	05690	MANUTEL PRODUITS INDUSTRIELS	1 678,78 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-24	99121	CASQUE DE SÉCURITÉ ET GANTS (2023-1682)		Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1682)	1 678,78 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18964		2023-04-07	96034	MARTIN INC	376,52 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-14	470641	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	129,35 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S18964	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 96034	Nom: MARTIN INC	Montant: 376,52 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-14	470640	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	43,32 \$
2023-03-21	471408	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	136,89 \$
2023-03-21	471409	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-1088)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-1088)	21,85 \$
2023-03-21	471410	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	45,11 \$

No paiement: S18965	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC	Montant: 262,14 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-15	341574	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	131,07 \$
2023-03-22	341801	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	131,07 \$

No paiement: S18966	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 60396	Nom: MAZOUT G. BELANGER	Montant: 22 132,73 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-15	01594498	ACHAT DE DIESEL (2022-9086)	Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9086)	22 132,73 \$

No paiement: S18967	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 01441	Nom: MEDIAS TRANSCONTINENTAL	Montant: 1 716,70 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-09	4054	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES - 23GN12 (2023-9052)	Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2023-9052)	528,78 \$
2023-03-23	4191	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES - 23GN04 (2023-9052)	Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2023-9052)	651,91 \$
2023-03-16	4125	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES - 23ENV04 (2023-9052)	Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2023-9052)	536,01 \$

No paiement: S18968	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04347	Nom: MONTMORENCY FORD (1997) INC	Montant: 1 322,03 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-20	22440	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6093)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6093)	1 322,03 \$

No paiement: S18969	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04007	Nom: MULTI PRESSION L C INC	Montant: 402,40 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-14	FA-57439	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN RÉSEAUX DISTRIBUTION - EAUX (2023-1307)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1307)	402,40 \$

No paiement: S18970	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 59322	Nom: NATHALIE COUTU	Montant: 1 200,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-19	035	ENSEIGNEMENT DE COURS - TAI CHI (2023-4061)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4061)	1 200,00 \$

No paiement: S18971	Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04199	Nom: NAVADA LTÉE	Montant: 2 352,39 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	--------------------------------------	----------------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S18971		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04199	Nom: NAVADA LTÉE		Montant: 2 352,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-03-21	326334	INSPECTION MENSUELLE DU SYSTEME DE REFRIGERATION - ARENA (2022-9156)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2022-9156)	2 352,39 \$	
No paiement: S18972		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 05945	Nom: NETACCESS CONTROLS INC.		Montant: 2 060,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-03-13	1756	ACHAT CARTE D'ACCÈS (2023-1607)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1607)	2 060,35 \$	
No paiement: S18973		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 03499	Nom: NOVEXCO (RUBANCO LTEE)		Montant: 184,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-02-23	90442177	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1347)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1347)	3,64 \$	
2023-03-21	90512368	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1617)	Vasco Morgado	Francis Blondeau (2023-1617)	20,69 \$	
2023-03-21	90511460	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1617)	Elizabeth Jacques	Francis Blondeau (2023-1617)	72,01 \$	
2023-03-21	90512216	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1617)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1617)	88,44 \$	
No paiement: S18974		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 59335	Nom: NUTRITION'LL		Montant: 600,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-03-17	88	ENSEIGNEMENT DE COURS - BOOTCAMP (2023-4058)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4058)	600,00 \$	
No paiement: S18975		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 54680	Nom: ODILE CLEMENT		Montant: 66,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-03-20	033	MULTICARTES (2023-4066)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4066)	66,00 \$	
No paiement: S18976		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 96115	Nom: PETITE CABANE A SUCRE DE QUEBEC (LA) (9328-4065 QUÉBEC INC.)		Montant: 4 289,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-04-02	496	ACTIVITÉ CABANE À SUCRE - SERVICE DE TIRE SUR NEIGE (2023-4076)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4076)	4 289,95 \$	
No paiement: S18977		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 59631	Nom: PIECES D'AUTO SUPER		Montant: 577,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-03-21	489324/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6097)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6097)	101,50 \$	
2023-03-17	485996/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6086)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6086)	439,00 \$	
2023-03-14	478628/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6055)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6055)	36,74 \$	
No paiement: S18978		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 05029	Nom: PIECES DE REMORQUES TEXTRAIL (NUERA TRANSPORT)		Montant: 471,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-03-13	464054-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6091)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6091)	471,22 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S18979		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 03621	Nom: PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	Montant: 1 969,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-21	135235	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6095)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6095)	1 969,13 \$
No paiement: S18980		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 50007	Nom: SOCIETE CANADIENNE DES POSTES (POSTES CANADA)	Montant: 13 105,86 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-27	9857612607	ENVOI DES COMPTES DE TAXES 2023 (2023-4001)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-4001)	10 640,57 \$
2023-03-06	9858450631	DISTRIBUTION DU MAGAZINE - PRINTEMPS 2023 (2023-9159)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9159)	2 465,29 \$
No paiement: S18981		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04196	Nom: PRO-BALLAST INC	Montant: 91,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-15	148610	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6047)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6047)	91,06 \$
No paiement: S18982		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 53433	Nom: QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant: 6 485,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-03	Q2097783	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1363)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1363)	3 327,96 \$
2023-02-28	Q2098263	ENTRETIEN DES IMPRIMANTES - FÉVRIER 2023 (2023-9040)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-9040)	1 408,59 \$
2023-03-20	Q2099177	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1603)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1603)	1 749,20 \$
No paiement: S18983		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04705	Nom: QUINCAILLERIE BERGER INC	Montant: 277,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-16	0818295	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ENTRETIEN (2023-1646)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1646)	87,13 \$
2023-03-15	0818268	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET PVM (2023-6034)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6034)	27,59 \$
2023-03-21	0818392	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-1667)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1667)	2,73 \$
2023-03-15	0818259	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET PVM (2023-6034)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6034)	159,59 \$
No paiement: S18984		Date: 2023-04-07	Référence Fourn.: 04706	Nom: QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant: 886,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-16	0544764	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6078)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6078)	317,16 \$
2023-03-16	0544763	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN (2023-1089)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1089)	65,50 \$
2023-03-17	0544868	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN (2023-6085)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-6085)	167,82 \$
2023-03-24	0545200	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ABREUVOIRS (2023-1693)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1693)	161,25 \$
2023-03-24	0545221	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ABREUVOIRS (2023-1693)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1693)	65,83 \$
2023-03-14	0544661	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-6102)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6102)	78,43 \$
2023-03-23	0545167	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ABREUVOIRS (2023-1683)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1683)	30,42 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	S18985	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	00950	Nom:	RELIURE TRAVACTION (1991) INC	Montant:	302,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-15	126637	RELIURE DE VOLUMES (2022-1057)			Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2022-1057)		302,96 \$	
No paiement:	S18986	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	01129	Nom:	REMORQUAGE GROUPE LABERGE	Montant:	431,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-14	617117	SERVICE DE REMORQUAGE (2022-9141)			Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2022-9141)		143,72 \$	
2023-03-13	616942	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2022-9141)			Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2022-9141)		287,44 \$	
No paiement:	S18987	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	01272	Nom:	RENE RIENDEAU (1986) INC	Montant:	60,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-22	PSO084742-1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1674)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1674)		60,52 \$	
No paiement:	S18988	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	03143	Nom:	ROBERT BOILEAU INC	Montant:	411,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-14	94970	ACHAT DE PIÈCES POUR ZAMBONI (2023-1686)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1686)		411,61 \$	
No paiement:	S18989	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	04799	Nom:	SECURITE INCENDIE SAINT-HUBERT INC	Montant:	344,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-21	41212	SURVEILLANCE DE BÂTIMENT- 1ER MARS 2023 AU 29 FÉVRIER 2024 - 880 RUE RIVERSIDE			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1668)		172,46 \$	
2023-03-21	41213	SURVEILLANCE DE BÂTIMENT- 1ER MARS 2023 AU 29 FÉVRIER 2024 - 500 RUE RIVERSIDE			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1668)		172,46 \$	
No paiement:	S18990	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	03971	Nom:	SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant:	33,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-17	281486	APPEL DE SERVICE (2023-1647)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1647)		33,75 \$	
No paiement:	S18991	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	95684	Nom:	STELEM, DIVISION D'EMCO CORPORATION	Montant:	1 740,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-22	295233000527	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2023-1308)			Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1308)		505,89 \$	
2023-03-22	295233000526	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2023-1308)			Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1308)		1 234,26 \$	
No paiement:	S18992	Date:	2023-04-07	Référence Fourn.:	00062	Nom:	SYNDICAT CANADIEN DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX LOCAL 306	Montant:	7 032,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-29	20230329	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLANCS			Maxime Marquis			7 032,42 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18993		2023-04-07	03562	TECH-MIX (BAUVAL)	331,36 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-22	1049573	ASPHALTE ROUTIER (2023-9017)		Eric Valotaire	Éric Painchaud (2023-9017)	131,04 \$
2023-03-13	1049312	ASPHALTE ROUTIER (2023-9017)		Eric Valotaire	Éric Painchaud (2023-9017)	200,32 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18994		2023-04-07	04053	TRILOGIE GROUPE CONSEIL	2 539,87 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-13	2218-459	SERVICES INFORMATIQUES - 26 FÉVRIER AU 11 MARS 2023 (2023-9038)		Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9038)	2 539,87 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18995		2023-04-07	01128	VITRERIE LONGUEUIL	3 791,31 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-15	FAC/2023/00499	ACHAT DE VITRES ET INSTALLATION (2023-1425)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1425)	3 791,31 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18996		2023-04-07	59630	BATTERIES EXPERT VPZBE INC	114,92 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-16	17660	BATTERIE DE DÉMARRAGE (2023-1638)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1638)	114,92 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18997		2023-04-07	00019	WURTH CANADA LTEE	5 489,15 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-14	25280389	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6092)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6092)	1 186,26 \$
2023-03-14	25280026	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1475)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1475)	149,69 \$
2023-03-20	25288717	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6094)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6094)	1 388,15 \$
2023-03-15	25281785	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1475)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1475)	1 660,67 \$
2023-03-15	25282538	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1471)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1471)	370,72 \$
2023-03-15	25283138	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1444)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1444)	19,67 \$
2023-03-22	25293449	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6092)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6092)	64,38 \$
2023-03-24	25296759	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6092)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6092)	91,96 \$
2023-03-23	25294131	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6094)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6094)	111,24 \$
2023-03-15	25281837	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6092)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6092)	148,76 \$
2023-03-17	25286877	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-1090)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1090)	193,07 \$
2023-03-16	25283724	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6092)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6092)	104,58 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S18998		2023-04-21	03115	ACKLANDS - GRAINGER INC.	87,20 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-27	9653108457	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-1598)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1598)	87,20 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	S18999	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04621	Nom:	ADF DIESEL	Montant:	1 282,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-27	FA07-213933	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6089)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6089)		1 282,72 \$	
No paiement:	S19000	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04766	Nom:	ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DU QUEBEC (ABPQ	Montant:	343,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-29	6879	COTISATION ANNUELLE 2023 - ABONNEMENT BIBLIO-JEUX (2023-1708)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1708)		343,34 \$	
No paiement:	S19001	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04387	Nom:	AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	Montant:	2 396,73 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-29	59648/E	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-1702)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1702)		959,35 \$	
2023-03-31	59978/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6221)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6221)		85,68 \$	
2023-03-31	59981/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6221)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6221)		1 351,70 \$	
No paiement:	S19002	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	03205	Nom:	CHAUSSURES 22 SECURITE	Montant:	1 409,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-30	2220815	ACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVAIL (2023-9063)			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9063)		281,10 \$	
2023-03-31	230303	ACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVAIL (2023-9063)			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9063)		1 128,40 \$	
No paiement:	S19003	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04827	Nom:	Clinique du Petit Moteur Rive-Sud Inc.	Montant:	488,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-28	163120	ACHAT DE MATÉRIEL - HORTICULTURE (2023-6049)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6049)		488,67 \$	
No paiement:	S19004	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION DJL INC	Montant:	128,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-21	2023 18006681	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)			Eric Valotaire	Vasco Morgado (2021-9102)		128,33 \$	
No paiement:	S19005	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	03119	Nom:	DESCHENES ET FILS LTÉE	Montant:	120,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-06	B349690	PIÈCES/MATÉRIAUX - AQUEDUC/ÉGOUTS (2023-1318)			Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1318)		120,48 \$	
No paiement:	S19006	Date:	2023-04-21	Référence Fourn.:	95905	Nom:	DISTRIBUTIONS MELI MELO - DISTRIBUTEUR AMARO	Montant:	30,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-27	204-6842	18L D'EAU DE SOURCE (2022-9164)			Gabrielle Cartier	Jasmin Savard (2022-9164)		30,00 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S19007		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 59083	Nom: ELITE MEDIC INC.		Montant: 2 032,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-27	EMS-977	BREVET SAUVETEUR NATIONAL - PISCINE (2023-1016)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1016)	2 032,19 \$
No paiement: S19008		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 96066	Nom: ENTRETIEN 4M INC.		Montant: 1 609,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-01	127193	ENTRETIEN MENAGER AU 2035 AVENUE VICTORIA - MARS 2023 (2023-1004)		Yannick Raymond	Jasmin Savard (2023-1004)	1 609,65 \$
No paiement: S19009		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 01969	Nom: ENVIROMET INTERNATIONAL INC		Montant: 1 897,09 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-31	2023136	PRÉVISION MÉTÉO POUR LE MOIS DE JANVIER À MARS 2023 (2022-9153)		Vasco Morgado	Éric Painchaud (2022-9153)	1 897,09 \$
No paiement: S19010		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 05840	Nom: EQUIPEMENTS ROBERT INC.		Montant: 592,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-31	34875	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1721)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1721)	592,87 \$
No paiement: S19011		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 03398	Nom: EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC		Montant: 1 617,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-28	INV56395	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN (2023-1094)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1094)	1 617,70 \$
No paiement: S19012		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 50102	Nom: FRANCINE GRAVEL GESTION DESIGN		Montant: 781,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-30	2948	SERVICES DE GRAPHISME POUR CALENDRIER ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA VILLE (2023-9007)		Mélanie Dallaire	Catherine Langevin (2023-9007)	781,83 \$
No paiement: S19013		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 59743	Nom: GARS DU SON (LE)		Montant: 942,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-30	30-03-2023	SERVICE DE TECHNICIENS ET EQUIPEMENT - CALL 4 - HUMORISTE (2023-9011)		Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-9011)	367,92 \$
2023-03-26	26-03-2023	SERVICE DE TECHNICIENS ET EQUIPEMENT - PETIT VOILIER (2023-9011)		Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-9011)	574,88 \$
No paiement: S19014		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 00567	Nom: GENERAL BEARING SERVICE INC		Montant: 101,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-29	560263	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6215)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6215)	101,18 \$
No paiement: S19015		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.		Montant: 224,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S19015	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.	Montant: 224,20 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-25	M30015883804	CONTENEUR RESIDUS REBUTS SECS (2022-9093)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9093)	224,20 \$

No paiement: S19016	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 03255	Nom: GROUPE ARCHAMBAULT INC	Montant: 663,85 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-25	CW29987569	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	125,48 \$
2023-03-25	CWQ29987570	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	31,45 \$
2023-03-31	CW29998886	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	506,92 \$

No paiement: S19017	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 96060	Nom: IMAGENEXX INC	Montant: 463,56 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-01-01	1562.	ENTREPOSAGE - DOCUMENTS (2022-1910)	Cassandra Comin Bergor	Sandra Ruel (2022-1910)	463,56 \$

No paiement: S19018	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 04101	Nom: LIBRAIRIE ALIRE	Montant: 157,65 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-30	184555	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	29,29 \$
2023-03-30	184556	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	116,01 \$
2023-03-30	184557	FRAIS D'ACCES ET DE VERROUS / LIVRES NUMÉRIQUES / AUDIONUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	12,35 \$

No paiement: S19019	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 2 327,53 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-21	189595	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	253,26 \$
2023-03-21	189592	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	136,29 \$
2023-03-21	189594	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	131,93 \$
2023-03-31	189655	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	59,69 \$
2023-03-31	189657	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	40,90 \$
2023-03-31	189652	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	1 016,77 \$
2023-03-31	189656	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	228,32 \$
2023-03-31	189658	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	37,80 \$
2023-03-31	189651	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	331,38 \$
2023-03-21	189593	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	91,19 \$

No paiement: S19020	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 409,88 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-31	CWQ29998368	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	20,95 \$
2023-03-31	CW29998364	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	197,14 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S19020		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 409,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-27	CW29990359	LOCATION DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	38,80 \$
2023-03-27	CW29990414	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	38,80 \$
2023-03-27	CWQ29990415	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	23,05 \$
2023-03-31	CW29998367	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	91,14 \$
No paiement: S19021		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 04319	Nom: LOCATION SAUVAGEAU	Montant: 6 645,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-01	T265183-34	LOCATION VEHICULES - TRAVAUX PUBLICS (2022-8000)	Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2022-8000)	1 000,78 \$
2023-03-31	V63894-01	FRAIS DE DOMMAGE SUR CAMION EN LOCATION (2022-8000)	Vasco Morgado	Éric Painchaud (2022-8000)	5 644,25 \$
No paiement: S19022		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	Montant: 530,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-31	26483737-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-1594)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-1594)	530,54 \$
No paiement: S19023		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 13,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-27	21238919-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6201)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6201)	13,49 \$
No paiement: S19024		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 96034	Nom: MARTIN INC	Montant: 299,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-28	472153	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	79,61 \$
2023-03-28	472154	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9070)	Vasco Morgado	Jasmin Savard (2023-9070)	197,54 \$
2023-03-28	472152	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	21,85 \$
No paiement: S19025		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC	Montant: 131,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-29	342019	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	131,07 \$
No paiement: S19026		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 01441	Nom: MEDIAS TRANSCONTINENTAL	Montant: 528,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-30	4227	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES - 23ÉQUI04 (2023-9052)	Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2023-9052)	528,78 \$
No paiement: S19027		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 04007	Nom: MULTI PRESSION L C INC	Montant: 3 289,84 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S19027	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 04007	Nom: MULTI PRESSION L C INC	Montant: 3 289,84 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-28	SE-39093	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1473)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1473)	1 724,61 \$
2023-03-30	SE-39111	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6088)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6088)	1 565,23 \$

No paiement: S19028	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 04199	Nom: NAVADA LTÉE	Montant: 551,88 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-27	326240	INSPECTION MENSUELLE DU SYSTEME DE REFRIGERATION À L'AMMONIAC - ARENA (202	Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-9134)	551,88 \$

No paiement: S19029	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 03499	Nom: NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant: 147,23 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-27	90525701	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1617)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1617)	9,38 \$
2023-03-30	90540778	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1705)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1705)	136,47 \$
2023-03-30	90540177	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1705)	Elizabeth Jacques	Francis Blondeau (2023-1705)	1,38 \$

No paiement: S19030	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 05331	Nom: NSW CONTROLE INC.	Montant: 1 772,53 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-28	037501	ENTRETIEN DU SYSTÈME DE COMMANDE ET RÉGULATION (2023-9002)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-9002)	1 772,53 \$

No paiement: S19031	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 54680	Nom: ODILE CLEMENT	Montant: 1 849,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-13	032	ENSEIGNEMENT DE COURS - YOGA - HIVER 2023 (2023-4095)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4095)	1 849,00 \$

No paiement: S19032	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 00168	Nom: OUTILS PIERRE BERGER INC	Montant: 2 086,98 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-29	542865	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN (2023-1092)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1092)	977,02 \$
2023-03-29	542866	ACHAT DE MATÉRIEL - HORTICULTURE (2023-1095)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-1095)	68,88 \$
2023-03-31	543094	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN (2023-1096)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1096)	406,90 \$
2023-03-31	543093	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN (2023-1092)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1092)	634,18 \$

No paiement: S19033	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 59631	Nom: PIECES D'AUTO SUPER	Montant: 923,05 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-28	500978/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6210)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6210)	44,84 \$
2023-03-29	503523/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6213)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6213)	41,84 \$
2023-03-28	501453/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6210)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6210)	836,37 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S19034		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 00196	Nom: PNEUS BELISLE BOUCHERVILLE INC.	Montant: 617,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-31	F0223301 00	APPEL DE SERVICE (2023-6214)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6214)	617,31 \$
No paiement: S19035		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 95456	Nom: PRODUCTIONS LOGICO	Montant: 879,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-27	04111	SPECTACLE "HALLOWEEN AVEC BERENGERE" - DEPOT DE 50% (2023-4092)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4092)	879,56 \$
No paiement: S19036		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 95721	Nom: PUBLICATIONS 9417 (9169-9835 QUEBEC INC)	Montant: 3 302,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-27	24526	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 24467 (2021-9122)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2021-9122)	(212,70 \$)
2023-03-27	24467	FRAIS D'IMPRESSION ET DISTRIBUTION DES COMPTES 2023 (2021-9122)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2021-9122)	3 515,03 \$
No paiement: S19037		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 04706	Nom: QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant: 360,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-28	0545329	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1700)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1700)	172,40 \$
2023-03-30	0545490	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ABREUVOIRS (2023-6163)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6163)	50,48 \$
2023-03-29	0545395	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ABREUVOIRS (2023-1713)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1713)	30,18 \$
2023-03-29	0545420	PIÈCES/MATÉRIEAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2023-1311)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1311)	107,20 \$
No paiement: S19038		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 01541	Nom: RABAIS CAMPUS	Montant: 289,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-30	764193842	RENOUVELLEMENT - ABONNEMENT - PERIODIQUE (2023-1718)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1718)	29,84 \$
2023-03-29	764143828	RENOUVELLEMENT - ABONNEMENT - PERIODIQUE (2023-1707)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1707)	259,84 \$
No paiement: S19039		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 03756	Nom: REAL HUOT INC	Montant: 27,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-31	5542571	PIÈCES/MATÉRIEAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2023-1313)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1313)	27,59 \$
No paiement: S19040		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 00823	Nom: REGULVAR INC	Montant: 1 008,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-31	293171	APPEL DE SERVICE - ARÉNA (2023-6048)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6048)	1 008,91 \$
No paiement: S19041		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 00950	Nom: RELIURE TRAVACTION (1991) INC	Montant: 330,84 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-29	126871	RELIURE DE VOLUMES (2022-1057)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2022-1057)	330,84 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S19042		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 01129	Nom: REMORQUAGE GROUPE LABERGE		Montant: 215,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2023-03-28	617894	SERVICE DE REMORQUAGE (2022-9141)	Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2022-9141)		215,58 \$
No paiement: S19043		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 05020	Nom: ROBERT HYDRAULIQUE INC.		Montant: 232,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2023-03-27	00420997	APPEL DE SERVICE - VÉHICULE (2023-6208)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6208)		232,01 \$
No paiement: S19044		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)		Montant: 66,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2023-03-29	281868	ACHAT DE CLÉS (2023-6105)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6105)		21,06 \$
2023-03-31	281931	ACHAT DE CLÉS (2023-1730)	Martin Latulippe	Yannick Raymond (2023-1730)		20,70 \$
2023-03-28	281818	ACHAT DE CLÉS (2023-1696)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1696)		25,01 \$
No paiement: S19045		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 04747	Nom: SERVICES DE PORTES COMEAU 1998 INC		Montant: 433,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2023-03-27	20283	APPEL DE SERVICE (2023-1712)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1712)		433,46 \$
No paiement: S19046		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 01217	Nom: SOCIETE DE SAUVETAGE		Montant: 612,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2023-03-27	212034	BREVET SAUVETEUR (2023-4068)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4068)		612,50 \$
No paiement: S19047		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 59070	Nom: SODEM INC.		Montant: 20 249,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2023-03-31	022033	SERVICES D'ENTRETIEN ET DE SURFAÇAGE DE LA PATINOIRE DE L'ARENA - MARS 2023 (Martin Latulippe	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9100)		20 249,56 \$
No paiement: S19048		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 03131	Nom: ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC		Montant: 313,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2023-03-29	FC-319865	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2023-1312)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1312)		313,02 \$
No paiement: S19049		Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 03562	Nom: TECH-MIX (BAUVAL)		Montant: 6 497,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur
2023-03-31	1049785	ASPHALTE ROUTIER (2023-1737)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-1737)		1 454,43 \$
2023-03-17	1049456	ASPHALTE ROUTIER (2023-1734)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-1734)		1 017,53 \$
2023-03-23	1049597	ASPHALTE ROUTIER (2023-1735)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-1735)		120,32 \$
2023-03-10	1049286	ASPHALTE ROUTIER (2023-1734)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-1734)		295,77 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S19049	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 03562	Nom: TECH-MIX (BAUVAL)	Montant: 6 497,67 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-29	1049682	ASPHALTE ROUTIER (2023-9017)	Eric Valotaire	Éric Painchaud (2023-9017)	260,57 \$
2023-03-31	1049833	ASPHALTE ROUTIER (2023-1735)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-1735)	1 611,08 \$
2023-03-24	1049624	ASPHALTE ROUTIER (2023-1735)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-1735)	136,19 \$
2023-03-22	1049577	ASPHALTE ROUTIER (2023-1735)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-1735)	338,49 \$
2023-03-17	1049517	ASPHALTE ROUTIER (2023-1734)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-1734)	1 131,07 \$
2023-03-29	1049668	ASPHALTE ROUTIER (2023-1735)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-1735)	132,22 \$

No paiement: S19050	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 04924	Nom: TECNICO CHAUFFAGE LTÉE	Montant: 116,88 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-30	443019	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6159)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6159)	116,88 \$

No paiement: S19051	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 03693	Nom: TENAQUIP	Montant: 622,56 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-29	15258487-00	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-1691)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1691)	622,56 \$

No paiement: S19052	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 04053	Nom: TRILOGIE GROUPE CONSEIL	Montant: 2 482,83 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-27	2219-483	SERVICES INFORMATIQUES - 12 MARS AU 25 MARS 2023 (2023-9038)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9038)	2 482,83 \$

No paiement: S19053	Date: 2023-04-21	Référence Fourn.: 00019	Nom: WURTH CANADA LTEE	Montant: 2 733,82 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-31	25308434	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6094)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6094)	97,73 \$
2023-03-27	25299567	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6094)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6094)	293,77 \$
2023-03-27	25299671	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6207)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6207)	1 737,93 \$
2023-03-31	25308604	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6094)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6094)	93,71 \$
2023-03-30	25306071	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6092)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6092)	255,34 \$
2023-03-30	25307418	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6092)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6092)	255,34 \$

No paiement: S19055	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 03115	Nom: ACKLANDS - GRAINGER INC.	Montant: 268,38 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-04-06	9666226213	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2023-1744)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1744)	268,38 \$

No paiement: S19056	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 54362	Nom: ADGMQ	Montant: 327,68 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	--------------------------------------	----------------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	S19056	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	54362	Nom:	ADGMQ	Montant:	327,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-24	2996-02	JOURNÉE SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2023-4079)			Véronique Guité	Veronique Guité (2023-4079)		327,68 \$	
No paiement:	S19057	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	02700	Nom:	ARCHE DE NOE	Montant:	459,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-01	7087	SERVICE ANIMALIER - FRAIS MENSUEL AVRIL 2023 (2022-9018)			Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9018)		459,90 \$	
No paiement:	S19058	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	95648	Nom:	ASCENSEURS AVANT-GARDE	Montant:	958,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-07	5076	APPEL DE SERVICE - CENTRE DES LOISIRS (2023-6192)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6192)		958,89 \$	
No paiement:	S19059	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	95621	Nom:	ATCO STRUCTURES& LOGISTIQUE	Montant:	1 281,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-01	QC-SR 46335059	LOCATION DE ROULOTTE DE CHANTIER - AVRIL 2023 (2022-9120)			Vasco Morgado	Éric Painchaud (2022-9120)		1 281,98 \$	
No paiement:	S19060	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	04387	Nom:	AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	Montant:	584,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-05	60517/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6211)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6211)		474,06 \$	
2023-04-07	60782/E	ACHAT DE MATÉRIEL - HORTICULTURE (2023-6232)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6232)		110,50 \$	
No paiement:	S19061	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	04827	Nom:	Clinique du Petit Moteur Rive-Sud Inc.	Montant:	435,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-06	163233	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6220)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6220)		41,05 \$	
2023-04-06	163232	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-6108)			Jean-François Blanchette	Marie-Eve Ferland (2023-6108)		72,26 \$	
2023-04-05	163223	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6069)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6069)		311,12 \$	
2023-04-04	163198	ACHAT DE MATÉRIEL - HORTICULTURE (2023-1609)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-1609)		10,62 \$	
No paiement:	S19062	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	59120	Nom:	CONCEPTION EMILIE CAMPBELL	Montant:	482,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-02	1037	JOURNÉE CABANE À SUCRE - AIR BRUSH (2023-4083)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4083)		482,90 \$	
No paiement:	S19063	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	58184	Nom:	COPIE RIVE-SUD INC.	Montant:	2 399,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-21	0012300	IMPRESSION REFONTE 2023 (2023-1404)			Cassandra Comin Bergor	Sandra Ruel (2023-1404)		2 399,99 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S19064		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 96073	Nom: DIFFUSION FAR		Montant: 1 730,37 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-04	563	ANIMATION DE RUE - JOURNÉE CABANE À SUCRE (2023-4084)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4084)	1 730,37 \$
No paiement: S19065		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 01710	Nom: DISTRIBUTIONS PLA-M INC		Montant: 181,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-03	153037	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN MENAGER DES BATIMENTS (2023-1314)		Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1314)	181,04 \$
No paiement: S19066		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE		Montant: 21,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-04	FC00494761	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6170)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6170)	21,16 \$
No paiement: S19067		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 00041	Nom: ENSEIGNES BROMAR INC (LES)		Montant: 467,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-03	60169	AUTOCOLLANTS HORAIRE ACCUEIL - CENTRE DES LOISIRS ET HOTEL DE VILLE (2023-4064)		Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-4064)	136,48 \$
2023-04-05	60187	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6224)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6224)	330,56 \$
No paiement: S19068		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 03036	Nom: ENTREPRISES MICHAUDVILLE INC (LES)		Montant: 8 605,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-06	35412	LOCATION DE 2 NIVELEUSES AVEC OPERATEURS (2022-9140)		Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9140)	8 605,19 \$
No paiement: S19069		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 96066	Nom: ENTRETIEN 4M INC.		Montant: 1 609,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-01	127194	ENTRETIEN MENAGER AU 2035 AVENUE VICTORIA - MARS 2023 (2023-1004)		Yannick Raymond	Jasmin Savard (2023-1004)	1 609,65 \$
No paiement: S19070		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 05892	Nom: EQUIPEMENTS GST GAZ SOUDURE TECH		Montant: 255,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-06	IN09900504	LOCATION/REPLISSAGE BONBONNES GAZ DIVERS (2023-9022)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-9022)	255,97 \$
No paiement: S19071		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 03734	Nom: FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES		Montant: 1 662,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-31	FAC0044613	FORMATION - PARTIE 9 DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (2023-4014)		Véronique Guité	Veronique Guité (2023-4014)	973,70 \$
2023-03-31	FAC0044612	FORMATION - L'INSALUBRITÉ DES BÂTIMENTS - MODILE 1 ET 2 (2023-4014)		Véronique Guité	Veronique Guité (2023-4014)	688,68 \$
No paiement: S19072		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 59743	Nom: GARS DU SON (LE)		Montant: 919,80 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	S19072	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	59743	Nom:	GARS DU SON (LE)	Montant:	919,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-01	01-04-2023	JOURNÉE CABANE À SUCRE -MUSIQUE (2023-4097)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4097)		919,80 \$	
No paiement:	S19073	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	00567	Nom:	GENERAL BEARING SERVICE INC	Montant:	181,55 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-03	561016	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS (2023-6160)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6160)		181,55 \$	
No paiement:	S19074	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	59518	Nom:	GEOTHENTIC INC.	Montant:	1 605,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-01	INV-018509	FRAIS MENSUELS POUR LE SYSTEME DE GPS DES VEHICULES (2020-1512)			Sébastien Gravel	Jasmin Savard (2020-1512)		1 605,63 \$	
No paiement:	S19075	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	59082	Nom:	GFL ENVIRONMENTAL INC.	Montant:	118 193,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-02-28	N60001703967	COLLECTES DECHETS /ORGANIQUE /RECYCLAGE POUR MARS 2023 (2022-9093)			Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9093)		118 193,67 \$	
No paiement:	S19076	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	01289	Nom:	GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	Montant:	3 101,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-03	03P85777	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6225)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6225)		207,94 \$	
2023-04-03	03P85553	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6251)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6251)		2 331,30 \$	
2023-04-03	03P85775	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6225)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6225)		562,72 \$	
No paiement:	S19077	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	03255	Nom:	GROUPE ARCHAMBAULT INC	Montant:	603,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-03	CW30004557	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)			Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)		77,69 \$	
2023-04-05	CW30008416	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)			Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)		65,05 \$	
2023-04-03	CW30004840	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)			Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)		201,53 \$	
2023-04-05	CW30008435	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)			Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)		18,85 \$	
2023-04-05	CW30008628	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)			Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)		28,34 \$	
2023-04-03	CW30004769	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)			Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)		95,50 \$	
2023-04-04	CW30006487	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)			Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)		116,54 \$	
No paiement:	S19078	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	00555	Nom:	GROUPE LABERGE INC.	Montant:	10 462,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-01	043361	ENTRETIEN MENAGER DE LA BIBLIOTHEQUE ET DU 31-35 FORT - AVRIL 2023 (2023-9015)			Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9015)		10 462,95 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S19079		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 00613	Nom: INSIGHT CANADA INC	Montant: 17 830,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-06	722000023	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1732)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1732)	301,49 \$
2023-04-03	721996782	SUPPORT TECHNIQUE -COMMUTATEUR CISCO (2023-1652)	Francis Blondeau		5 566,76 \$
2023-04-06	722000026	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - COMMUTATEUR CISCO SÉRIE 9300 (2023-1652)	Francis Blondeau		11 961,77 \$
No paiement: S19080		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 04179	Nom: INTER BOUCHERVILLE INC	Montant: 578,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-04	866733	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6230)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6230)	578,40 \$
No paiement: S19081		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 72,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-18	40826	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-1143)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1143)	72,41 \$
No paiement: S19082		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 78,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-05	CW30008533	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	78,65 \$
No paiement: S19083		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 05690	Nom: MANUTEL PRODUITS INDUSTRIELS	Montant: 404,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-06	99198	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRTIEN RÉSEAUX DISTRIBUTION - EAUX (2023-1736)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1736)	119,34 \$
2023-04-05	99187	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2023-1724)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1724)	284,91 \$
No paiement: S19084		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 96034	Nom: MARTIN INC	Montant: 194,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-04	472935	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	127,82 \$
2023-04-04	472934	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	21,85 \$
2023-04-04	472936	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	45,11 \$
No paiement: S19085		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC	Montant: 131,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-05	342343	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	131,07 \$
No paiement: S19086		Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 05775	Nom: MBM EXTERMINATION INC.	Montant: 155,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-05	13394	GESTION PARASITAIRE (2023-1750)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1750)	155,22 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:	S19087	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	01441	Nom:	MEDIAS TRANSCONTINENTAL	Montant:	746,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-06	4267	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES - 23ÉQUI02 (2023-9052)			Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2023-9052)		746,08 \$	
No paiement:	S19088	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	01441	Nom:	MEDIAS TRANSCONTINENTAL	Montant:	30,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-01	2767790	PUBLICATION D'ADDENDA SUR SEO (2023-9052)			Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2023-9052)		30,83 \$	
No paiement:	S19089	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	04199	Nom:	NAVADA LTÉE	Montant:	747,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-04	326713	INSPECTION MENSUELLE DU SYSTEME DE REFRIGERATION À L'AMMONIAC - ARENA (202			Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-9134)		747,34 \$	
No paiement:	S19090	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	03499	Nom:	NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant:	48,17 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-06	90559657	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1747)			Francis Blondeau	Vasco Morgado (2023-1747)		45,41 \$	
2023-04-06	90558953	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1705)			Elizabeth Jacques	Francis Blondeau (2023-1705)		2,76 \$	
No paiement:	S19091	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	59631	Nom:	PIECES D'AUTO SUPER	Montant:	417,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-04	515194/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6231)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6231)		110,55 \$	
2023-04-05	516293/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6231)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6231)		40,70 \$	
2023-04-04	515139/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6231)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6231)		783,24 \$	
2023-03-01	458245/1	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 406971/1 (2023-6231)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6231)		(198,85 \$)	
2023-04-04	515165/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6231)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6231)		227,18 \$	
2023-03-28	634947/1	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 501453/1 (2023-6231)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6231)		(575,33 \$)	
2023-04-04	515206/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6231)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6231)		30,17 \$	
No paiement:	S19092	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	05062	Nom:	Piquets Bertrand Inc.	Montant:	243,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-06	14519	PIQUET DE BOIS POUR LOCALISATION AQUEDUC (2023-1729)			Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1729)		243,75 \$	
No paiement:	S19093	Date:	2023-04-28	Référence Fourn.:	03742	Nom:	PIVIN ET DRAPEAU INC	Montant:	620,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-06	61070	PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF (2023-9006)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-9006)		620,87 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19094		2023-04-28	52248	PROMOTIONS ZONE (LES)	2 857,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-01-24	Z108147-D	DEPOT POUR ACTIVITÉ - ARBRASKA (2023-4040)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4040)	445,00 \$
2023-01-24	Z108146-D	DEPOT POUR ACTIVITÉ - CLIP'N CLIMB (2023-4039)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4039)	127,50 \$
2023-01-25	Z108152-D	DEPOT POUR ACTIVITÉ - FERME GUYON (2023-4045)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4045)	202,50 \$
2023-01-24	Z108154-D	DEPOT POUR ACTIVITÉ - VILLAGE DU PÈRE NOËL (2023-4046)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4046)	197,50 \$
2023-01-23	Z108150-D	DEPOT POUR ACTIVITÉ - ZOO GRANBY (2023-4043)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4043)	467,50 \$
2023-01-24	Z108155-D	DEPOT POUR ACTIVITÉ - BFLY (2023-4047)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4047)	202,50 \$
2023-01-25	Z108151-D	DEPOT POUR ACTIVITÉ - NINJA FACTORY (2023-4044)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4044)	375,00 \$
2023-01-23	Z108149-D	DEPOT POUR ACTIVITÉ - LA RONDE (2023-4041)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4041)	255,00 \$
2023-01-24	Z108148-D	DEPOT POUR ACTIVITÉ - PARC AQUATIQUE (2023-4042)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4042)	395,00 \$
2023-01-23	Z108158-D	DEPOT POUR ACTIVITÉ - SOS LABYRINTHE (2023-4048)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4048)	190,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19095		2023-04-28	53433	QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	1 198,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-31	Q2100290	ENTRETIEN DES IMPRIMANTES - FÉVRIER 2023 (2023-9040)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-9040)	1 198,70 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19096		2023-04-28	04705	QUINCAILLERIE BERGER INC	34,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-05	0818755	PIÈCES ET MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2023-1319)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1319)	34,47 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19097		2023-04-28	03756	REAL HUOT INC	565,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-05	5542766	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2023-1315)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1315)	565,57 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19098		2023-04-28	04799	SECURITE INCENDIE SAINT-HUBERT INC	172,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-07	41313	SURVEILLANCE DE BÂTIMENT- 1ER AVRIL 2023 AU31 MARS 2024 - 325 RUE DU GOLF (2023-4091)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1758)	172,46 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19099		2023-04-28	01217	SOCIETE DE SAUVETAGE	1 016,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-06	212332	BREVET - MONITEUR EN SAUVETAGE (2023-4091)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4091)	496,00 \$
2023-04-06	212328	BREVETS - MEDAILLE DE BRONZE (2023-4089)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4089)	520,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19100		2023-04-28	05977	SOLUTIONS BCITI INC.	105,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S19100	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 05977	Nom: SOLUTIONS BCITI INC.	Montant: 105,75 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-01-31	1080	FRAIS TRANSACTIONNEL SMS - VOIR CRÉDIT 1098 (2023-9148)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9148)	459,90 \$
2023-02-28	1086	FRAIS TRANSACTIONNEL SMS - VOIR CRÉDIT 1098 (2023-9148)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9148)	172,46 \$
2023-02-28	1074	FRAIS TRANSACTIONNEL (2023-9148)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9148)	54,89 \$
2023-04-18	1098	CRÉDIT - FRAIS TRANSACTIONNEL SMS (2023-9148)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9148)	(655,36 \$)
2023-01-31	1071	FRAIS TRANSACTIONNEL (2023-9148)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9148)	73,86 \$

No paiement: S19101	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 05253	Nom: SOLUTIONS D'AFFAIRES XEROX CANADA SRI (GROUPE CT)	Montant: 57,21 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-03	658053	LECTURE DE COMPTEUR SUR COPIEUR (2023-1742)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1742)	57,21 \$

No paiement: S19102	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 96108	Nom: STAGELINE SCENE MOBILE INC	Montant: 4 455,28 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-24	46227	LOCATION DE SCENE EXTERIEURE (2023-1685A)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-1685A)	4 455,28 \$

No paiement: S19103	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 03131	Nom: ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC	Montant: 686,58 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-05	FC-320089	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2023-1317)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1317)	591,00 \$
2023-04-05	FC-320075	PIÈCES/MATÉRIAUX - VOIRIE (2023-1097)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1097)	95,58 \$

No paiement: S19104	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 03562	Nom: TECH-MIX (BAUVAL)	Montant: 736,29 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-05	1049938	ASPHALTE ROUTIER (2023-9017)	Vasco Morgado	Éric Painchaud (2023-9017)	292,20 \$
2023-04-05	1049931	ASPHALTE ROUTIER (2023-1737)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1737)	444,09 \$

No paiement: S19105	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 03693	Nom: TENAQUIP	Montant: 699,60 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-03	15262843-00	ACHAT DE CASQUE DE SÉCURITÉ ET GANTS (2023-1710)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1710)	699,60 \$

No paiement: S19106	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 95458	Nom: TEXPRIM	Montant: 74,54 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-04	1749	IMPRESSION DE CARTES D'AFFAIRE - URBANISME (2023-1701)	Anik Fortin	Anik Fortin (2023-1701)	74,54 \$

No paiement: S19107	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 03450	Nom: VERSALYS	Montant: 342,06 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
--------------	------------	------------	--------------	-------------------------------	---------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-04-01 AU 2023-04-30

No paiement: S19107	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 03450	Nom: VERSALYS	Montant: 342,06 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-04-06	173119	FORMATION WORD INTERMÉDIAIRE (2023-4053)	Véronique Guité	Veronique Guité (2023-4053)	342,06 \$

No paiement: S19108	Date: 2023-04-28	Référence Fourn.: 00019	Nom: WURTH CANADA LTEE	Montant: 176,37 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-04-04	25313832	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6207)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6207)	176,37 \$

Grand total : 1 268 977,27 \$



Transactions bancaires
Du : 2023-04-01 au : 2023-04-30
Compte de banque : 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2023-04-03	Frais Interac - Global Payments - Finance	131.06
2023-04-03	Frais Interac - Global Payments - 81 Hooper	94.88
2023-04-03	Frais Interac - Global Payments - Bibliothèque	100.83
2023-04-03	Frais Interac - Global Payments - Urbanisme	114.37
2023-04-03	Frais Interac - Global Payments - Loisirs	343.92
2023-04-03	Frais Interac - Global Payments - Loisirs # 2	749.80
2023-04-03	Frais Interac - Global Payments - Tuxedo	112.34
2023-04-03	Frais Interac - Global Payments - B-CITI	752.50
2023-04-03	Frais Interac - Global Payments - Ludik Internet	4 467.74
2023-04-03	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	254.32
2023-04-05	Déductions à la sources - fédéral - période 07	8 768.98
2023-04-05	Déductions à la sources - fédéral - période 07	41 204.14
2023-04-05	Déductions à la sources - provincial - période 07	139 520.27
2023-04-05	Achat carte de crédit	8 731.03
2023-04-12	Salaires nets période 8	282 854.44
2023-04-13	Frais perception comptes de taxes	155.76
2023-04-17	Intérêts sur obligations - VSL-2018-1	104 610.00
2023-04-17	Frais bancaire pour B-CITI	45.00
2023-04-19	Déductions à la sources - fédéral - période 08	9 227.03
2023-04-19	Déductions à la sources - fédéral - période 08	47 598.97
2023-04-19	Déductions à la sources - provincial - période 08	151 753.46
2023-04-25	Salaires nets période 9	288 581.82
2023-04-27	Remise - Régime de retraite des élus - période 09	3 132.68
2023-04-27	Remise mensuelle - Régime volontaire d'épargne retraite	717.57
2023-04-28	Intérêts sur obligations - VSL-2021-1	4 583.75
2023-04-28	Intérêts sur obligations - VSL-2021-1	6 143.75
2023-04-28	Intérêts sur obligations - VSL-2021-1	7 515.00
2023-04-28	Intérêts sur obligations - VSL-2021-1	6 120.00
2023-04-28	Remboursement - culture et loisirs	1 274.00
	Total	1 119 659.41

Ville de Saint-Lambert
Rapport mensuel des transactions portées aux cartes de crédit MasterCard

Période: mi-février à mi-mars 2023

Date effective de paiement : 2023-04-05

Détenteur	Fournisseur	Description	Montant
Comin Bergonzi, Cassandra	Barreau du Québec	Formation continue - Greffe	569.13 \$
	Registre Foncier	Consultations du registre foncier	2.00 \$
	Barreau du Québec	Cotisation annuelle - Greffe	1 717.08 \$
	Ministère de la Justice	Service de certification - Greffe	270.00 \$
Fournier, Stéphanie	Club Piscine	Achat de matériel - Aquatique	413.84 \$
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires (bibliothèque + camps de jour + sports)	256.44 \$
	Authorize.net	Frais bancaires pour Tuxedo	47.75 \$
	UMQ	Journée des approvisionneurs municipaux (JAM) 2023 - 2 participants	678.36 \$
Latulippe, Martin	Association québécoise du loisir municipal	Renouvellement adhésion - Loisirs	718.59 \$
	Good Times Magazine	Abonnement - Bibliothèque	25.24 \$
Marquis, Maxime	S/O	Aucune transaction	- \$
Mercure, Mélissa	Facebook	Publicité Facebook	11.50 \$
	Asana	Logiciel - Communications	108.47 \$
	Sendinblue	Envoi de l'Infolettre - 6 mars 2023 au 6 avril 2023	69.00 \$
	Courrielleur	Envoi de l'Infolettre - 6 février 2023 au 6 mars 2023	92.40 \$
	Zoom	Conférence Zoom - Direction des services administratifs	24.70 \$
Painchaud, Éric	Home Depot	Achat de matériel - Voirie	2 627.04 \$
	FORMobile	Formation continue - Génie	822.07 \$
Savard, Jasmin	Chambre de commerce & d'industrie de la Rive-Sud	Grande Rencontre avec Suzanne Roy - 2 participants	221.92 \$
	Régie des alcools, des courses et des jeux	Permis de réunion - Loisirs	55.50 \$
Total des achats déclarés à la liste des transactions bancaires			8 731.03 \$

CM-SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET PARTENARIATS
Poste comptable : 02-111-00-971

	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Disponible 2023	No. résolution	Date du paiement
Festival Classica	55 725.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Corporation développement économique (CDE)	(14 866.64) \$	- \$	- \$	- \$		
RTL - Transport des aînés (1)	41 190.00 \$	51 000.00 \$	47 100.00 \$	3 900.00 \$		
Sous-total	82 048.36 \$	51 000.00 \$	47 100.00 \$	3 900.00 \$		
<u>Autres organismes</u>		54 000.00 \$				
Asphalte diffusion	(7 696.51) \$	- \$	- \$	- \$		
Association de hockey mineur de Saint-Lambert	- \$	- \$	1 000.00 \$	(1 000.00) \$	2023-01-015	27 janvier 2023
Association de soccer de Saint-Lambert	- \$	- \$	4 500.00 \$	(4 500.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Chloé Derome	- \$	- \$	150.00 \$	(150.00) \$	2023-03-074	31 mars 2023
Club de bowling de Saint-Lambert	4 000.00 \$	- \$	7 000.00 \$	(7 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Club de patinage artistique de Saint-Lambert	- \$	- \$	1 000.00 \$	(1 000.00) \$	2023-01-016	27 janvier 2023
Club de water-polo de Saint-Lambert	- \$	- \$	300.00 \$	(300.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Conseil des aînés de Saint-Lambert	25 000.00 \$	- \$	25 000.00 \$	(25 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Conservatoire de musique de la Montérégie	5 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
L'Entreclefs	- \$	- \$	5 000.00 \$	(5 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Léa-Jeanne Tremblay	- \$	- \$	950.00 \$	(950.00) \$	2023-01-012	27 janvier 2023
Réseau écocitoyen de Saint-Lambert	3 000.00 \$	- \$	3 000.00 \$	(3 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Société chorale de Saint-Lambert	7 000.00 \$	- \$	7 000.00 \$	(7 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Société d'histoire Mouillepiep	3 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Société d'horticulture de Saint-Lambert	1 500.00 \$	- \$	3 000.00 \$	(3 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
	40 803.49 \$	54 000.00 \$	57 900.00 \$	(3 900.00) \$		
Transfert budgétaire	- \$	- \$	- \$	- \$		
Total	122 851.85 \$	105 000.00 \$	105 000.00 \$	- \$		

(1)

Janvier à juin 2022	25 625.00 \$
Juillet à décembre 2022 (estimé)	37 274.50 \$
Crédit 2022 (estimé)	(21 709.50) \$
	<u>41 190.00 \$</u>

 Projection 2023 du RTL 51 000.00 \$



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.2)

Rapport trimestriel au 31 mars 2023

La mairesse procède au dépôt du Rapport trimestriel au 31 mars 2023 dressé par le trésorier.



Rapport trimestriel au 31 mars 2023

15 mai 2023



Rapport trimestriel au 31 mars 2023

Contenu de la présentation

- Objectifs
- Revenus
- Dépenses



Rapport trimestriel au 31 mars 2023

Objectifs

- Présenter les résultats au 31 mars 2023 en comparaison avec le budget.
- Présenter les données selon les mêmes regroupements que le budget.



Rapport trimestriel au 31 mars 2023

Revenus

	Réel	Budget	Différence		Réel
	2023-03-31	2023-03-31	\$	%	2022-03-31
Taxes foncières	13 398 415 \$	13 278 911 \$	119 504 \$	0,9%	12 477 479 \$
Taxes de secteur	20 142 \$	20 142 \$	- \$	0,0%	19 683 \$
Tarification de l'eau	76 494 \$	60 244 \$	16 250 \$	27,0%	59 982 \$
Tenant lieu de taxes	48 561 \$	48 561 \$	- \$	0,0%	43 868 \$
Droits de mutation	803 286 \$	700 000 \$	103 286 \$	14,8%	1 019 938 \$
Subventions	124 284 \$	86 223 \$	38 061 \$	44,1%	99 096 \$
Urbanisme, travaux publics, génie et environnement	126 964 \$	124 555 \$	2 409 \$	1,9%	122 201 \$
Loisirs et vie communautaire	150 756 \$	124 949 \$	25 807 \$	20,7%	116 222 \$
Aquatique et jeunesse	106 077 \$	103 275 \$	2 802 \$	2,7%	67 053 \$
Bibliothèque, arts et culture	24 616 \$	18 107 \$	6 509 \$	35,9%	9 465 \$
Contraventions	195 451 \$	193 745 \$	1 706 \$	0,9%	170 654 \$
Intérêts et pénalités	332 818 \$	237 507 \$	95 311 \$	40,1%	117 560 \$
Autres	45 858 \$	39 144 \$	6 714 \$	17,2%	38 037 \$
Affectations	116 878 \$	116 878 \$	- \$	0,0%	225 693 \$
Total des revenus	15 570 600 \$	15 152 241 \$	418 359 \$	2,8 %	14 586 931 \$



Rapport trimestriel au 31 mars 2023

Revenus (suite)

- **Taxes foncières** : Taxation en fonction des mises à jour du rôle d'évaluation foncière que nous recevons de Longueuil au courant de l'année et des décisions de la CMQ en matière de demande de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières.
- **Droits de mutation** : Une seule transaction a généré 215 843 \$.
 - En excluant cette transaction, les droits de mutation totalisent 587K\$.
 - Le nombre de transactions est en diminution d'environ 44 % par rapport à l'année passée.
- **Intérêts et pénalités** : Principalement attribuable aux revenus d'intérêts sur le compte bancaire (+77K\$).



Rapport trimestriel au 31 mars 2023

Dépenses

	Réel 2023-03-31	Budget 2023-03-31	Différence		Réel 2022-03-31
			\$	%	
Conseil municipal	85 193 \$	91 398 \$	(6 205) \$	-6,8%	84 643 \$
Subventions aux organismes et partenariats	3 100 \$	3 100 \$	- \$	0,0%	12 000 \$
Direction générale	107 032 \$	107 743 \$	(711) \$	-0,7%	110 788 \$
Urbanisme	162 058 \$	175 650 \$	(13 592) \$	-7,7%	122 692 \$
Direction des services administratifs					
Ressources humaines et formation	179 534 \$	176 777 \$	2 757 \$	1,6%	143 276 \$
Communications	90 263 \$	82 136 \$	8 127 \$	9,9%	81 036 \$
Informatique	318 452 \$	315 461 \$	2 991 \$	0,9%	380 472 \$
	588 249 \$	574 374 \$	13 875 \$	2,4%	604 784 \$
Direction du greffe					
Greffe, élections et assurances	221 007 \$	224 212 \$	(3 205) \$	-1,4%	208 086 \$
Approvisionnements	93 892 \$	93 674 \$	218 \$	0,2%	93 848 \$
	314 899 \$	317 886 \$	(2 987) \$	-0,9%	301 934 \$
Direction des finances					
Finances et dépenses communes	265 157 \$	261 320 \$	3 837 \$	1,5%	248 451 \$



Rapport trimestriel au 31 mars 2023

Dépenses (suite)

	Réel 2023-03-31	Budget 2023-03-31	Différence		Réel 2022-03-31
			\$	%	
Direction des travaux publics, du génie et de l'environnement					
Administration et brigadiers	211 279 \$	211 353 \$	(74) \$	0,0%	347 030 \$
Voirie	1 290 639 \$	1 222 499 \$	68 140 \$	5,6%	979 365 \$
Aqueduc et égouts	236 148 \$	218 953 \$	17 195 \$	7,9%	200 494 \$
Bâtiments	595 431 \$	653 977 \$	(58 546) \$	-9,0%	576 957 \$
Mécanique	630 341 \$	545 195 \$	85 146 \$	15,6%	479 789 \$
Parcs	306 331 \$	247 754 \$	58 577 \$	23,6%	227 345 \$
Génie	60 429 \$	76 923 \$	(16 494) \$	-21,4%	75 251 \$
Environnement, matières résiduelles et foresterie	420 250 \$	433 783 \$	(13 533) \$	-3,1%	449 020 \$
	3 750 848 \$	3 610 437 \$	140 411 \$	3,9%	3 335 251 \$
Direction de la culture et des loisirs					
Administration	112 568 \$	104 494 \$	8 074 \$	7,7%	120 010 \$
Loisirs et vie communautaire	158 497 \$	153 995 \$	4 502 \$	2,9%	121 521 \$
Aquatique et jeunesse	177 019 \$	164 983 \$	12 036 \$	7,3%	121 236 \$
Bibliothèque, arts et culture	375 266 \$	379 122 \$	(3 856) \$	-1,0%	336 410 \$
	823 350 \$	802 594 \$	20 756 \$	2,6%	699 177 \$



Rapport trimestriel au 31 mars 2023

Dépenses (suite)

	Réel 2023-03-31	Budget 2023-03-31	Différence		Réel 2022-03-31
			\$	%	
Contributions de l'employeur	967 085 \$	960 982 \$	6 103 \$	0,6%	969 192 \$
Paiement comptant progressif	937 500 \$	937 500 \$	- \$	0,0%	875 000 \$
Service de la dette	1 522 882 \$	1 587 767 \$	(64 885) \$	-4,1%	437 479 \$
Quote-part - Agglomération	6 578 030 \$	6 578 030 \$	- \$	0,0%	6 228 680 \$
Quote-part - CMM	338 338 \$	338 338 \$	- \$	0,0%	319 954 \$
Total des dépenses	16 443 721 \$	16 347 119 \$	96 602 \$	0,6 %	14 350 025 \$
Surplus (déficit) anticipé			321 757 \$		



Rapport trimestriel au 31 mars 2023

Dépenses (suite)

- **Travaux publics - Mécanique** : Augmentation principalement attribuable au carburant (+26K\$) et aux pièces et accessoires (+43K\$).
- **Service de la dette** : Nouveau versement de la subvention TECQ 2019-2023 confirmé en 2023.
 - Capital → Présenté en réduction du service de la dette.
 - Intérêts → Présentés dans les revenus de subventions.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.3) **Demande d'exemption des taxes foncières - Ma deuxième maison à moi**

CONSIDÉRANT QUE le 3 avril 2023, la Commission municipale du Québec a reçu une demande de la part de l'organisme *Ma deuxième maison à moi* de Saint-Lambert par laquelle elle demande une reconnaissance à des fins d'exemption de taxes foncières à l'égard des lots 5 974 601, 5 974 602 et 6 358 839 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux articles 243.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1), la Commission peut accorder une reconnaissance dont découle, une exemption aux fins des taxes foncières;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 243.23 de la loi, la Commission doit, dans le cadre d'une telle demande, consulter la municipalité locale;

CONSIDÉRANT QUE, pour obtenir une telle reconnaissance, l'organisme doit notamment établir que les activités exercées dans l'immeuble sont admissibles et qu'elles constituent son utilisation principale.

D'INFORMER la Commission municipale du Québec que la Ville s'en remet à sa décision en ce qui a trait à la demande de reconnaissance de l'organisme *Ma deuxième maison à moi* aux fins d'exemption des taxes foncières qui lui a été présentée.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.4) **Financement - Projets environnementaux : nichoirs et affichage**

CONSIDÉRANT QUE le plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 a été adopté par résolution (2022-10-336) le 17 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE le projet environnemental PTI GUE22-047 pour l'affichage et la sensibilisation environnementale ainsi que le projet PTI GUE23-005 pour l'installation de nichoirs pour Hirondelles le long du fleuve faisait partie du plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025;

D'AUTORISER le financement des projets d'affichage de sensibilisation environnementale pour un montant de 25 000\$ taxes nettes à même le fonds vert.

D'AUTORISER le financement de l'installation de nichoirs pour les hirondelles le long du fleuve pour un montant de 10 000\$ taxes nettes à même le fonds vert.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.5)

Financement - Stratégie d'économie d'eau potable et compteurs d'eau

D'AUTORISER le financement pour l'ajout de compteurs d'eau résidentiels et mise aux normes des compteurs existants pour un montant de 450 000 \$ taxes nettes à même le programme de paiement comptant progressif (PCP).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.6) **Affectation budgétaire - Plan directeur des égouts et des mesures de débits**

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) exige à la Ville d'adopter un plan d'action et un programme de correcteur pour le dispositif de surverse situé à l'intersection de la rue Riverside et de l'avenue Argyle.

CONSIDÉRANT les coûts requis pour mandater une firme experte, pour effectuer les mesures de débits, les relevés et les autres études nécessaires à la préparation de ce plan d'action.

D'AUTORISER la bonification des crédits budgétaires (poste 02-312-00-411) d'un montant de 110 000 \$ financé à même l'excédent de fonctionnement affecté Fonds vert.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.1)

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, chapitre C-27) et tout employé cadre à l'exception des directeurs de services.

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 1^{er} au 30 avril 2023.



Ville de Saint-Lambert

LISTE DES EMBAUCHES ET NOMINATIONS

Période du 1er au 30 avril 2023

Date	Embauche ou nomination	Période d'embauche	Nom	Fonction	Direction / Service	Groupe	Statut
2023-04-01	Embauche	Indéterminée	Éléonore Corbeil	Surveillant - Sauveteur	Direction de la culture et des loisirs / Aquatique et jeunesse	Piscine	Temporaire
2023-04-02	Mutation	Indéterminée	Julia Fabry	Préposée aux prêts	Direction de la culture et des loisirs / Division Bibliothèque	Col blanc	Régulier
2023-04-03	Mutation	Indéterminée	Camille Potvin	Préposée aux prêts	Direction de la culture et des loisirs / Division Bibliothèque	Col blanc	Régulier
2023-04-04	Embauche	Indéterminée	Bégin Hugo	Coordonnateur loisirs et vie communautaire	Direction de la culture et des loisirs / Loisirs et vie communautaire	Col blanc	Remplaçant
2023-04-04	Nomination	Indéterminée	Priscilla Rojas Kauffmann Y Linares	Préposée aux prêts	Direction de la culture et des loisirs / Division Bibliothèque	Col blanc	Probation
2023-04-05	Mutation	Indéterminée	Marie Carlesso	Préposée aux prêts	Direction de la culture et des loisirs / Division Bibliothèque	Col blanc	Régulier
2023-04-05	Nomination	Indéterminée	Vincent Hébert	Ouvrier de parcs	Direction génie, environnement et travaux publics	Col bleu	Régulier
2023-04-16	Nomination	Indéterminée	Shane St-Onge Esteves	Ouvrier de parcs	Direction génie, environnement et travaux publics	Col bleu	Temporaire
2023-04-16	Nomination	Indéterminée	Erick Tremblay	Ouvrier de parcs	Direction génie, environnement et travaux publics	Col bleu	Temporaire
2023-04-16	Nomination	Indéterminée	Charles-David Côté	Ouvrier de parcs	Direction génie, environnement et travaux publics	Col bleu	Temporaire
2023-04-16	Nomination	Indéterminée	Philippe Merette	Homme de service	Direction génie, environnement et travaux publics	Col bleu	Permanent
2023-04-16	Nomination	Indéterminée	Filipe Mendes	Plombier	Direction génie, environnement et travaux publics	Col bleu	Permanent
2023-04-17	Nomination	Indéterminée	Pascal Faucher-Plante	Opérateur d'appareils motorisés "B"	Direction génie, environnement et travaux publics	Col bleu	Permanent
2023-04-20	Réembauche	Indéterminée	Camille Jacques	Accompagnateur d'enfants handicapés	Direction de la culture et des loisirs / Aquatique et jeunesse	Col blanc	Temporaire

Approuvé par:

Mélissa Mercure, Directrice des ressources humaines et des communications



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.2)

Assurance responsabilité professionnelle du Barreau

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert a, à son service exclusif, des avocats;

CONSIDÉRANT QUE l'employée Clara Bertrand, conseillère en ressources humaines est membre du Barreau du Québec;

CONSIDÉRANT la prime exigée pour l'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec;

DE DÉCLARER aux fins du Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle du Barreau du Québec que la Ville de Saint-Lambert se porte garante, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de Me Clara Bertrand dans l'exercice de ses fonctions.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.1) **Adjudication du contrat 23GN15SP - Services professionnels en ingénierie- Plan directeur des égouts du centre-ville**

D'ADJUGER le contrat de services professionnels n° 23GN15SP ayant pour objet les services professionnels en ingénierie-Plan directeur des égouts du centre-ville à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme qualifiée, qui a obtenu le meilleur pointage, soit *LASALLE NHC Inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat étant de 65 955,41 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-312-00-411.

D'AUTORISER la chef de *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.2)

Adjudication du contrat 23ENV04 - Services professionnels pour la mise à jour de l'inventaire des arbres publics de la Ville

D'ADJUGER le contrat de services professionnels no 23ENV04 ayant pour objet les services professionnels pour la mise à jour de l'inventaire des arbres publics de la Ville à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme qualifiée qui a obtenu le meilleur pointage, soit Del Degan, Massé et Associés Inc. sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale pour la période initiale du contrat étant estimée à 80 308,89 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire : 02-852-00-499.

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.3) **Adjudication du contrat 23GN12 - Achat d'une génératrice pour le centre de loisirs**

D'ADJUGER le contrat no 23GN12 ayant pour objet l'achat d'une génératrice pour le centre de loisirs, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit Drumco Énergie Inc., sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat, étant estimée à 487 723,95 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-61-760.

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.4)

Adjudication du contrat 23TP05 - Fourniture et installation du revêtement de sol souple pour l'aréna Éric Sharp

D'ADJUGER le contrat no 23TP05 ayant pour objet la fourniture et l'installation d'un revêtement de sol souple à l'aréna Éric-Sharp , à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit Distributeur Tapico Ltée, la valeur totale du contrat étant de 70 767,11 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la somme de 38 329,56 \$, toutes taxes comprises au poste budgétaire 22-700-03-730 (sous-projet 23BA01);

D'IMPUTER la somme de 32 437,55 \$, toutes taxes comprises au programme de paiement comptant progressif (PCP);

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.5) **Adjudication du contrat 23ÉQUI05 - Acquisition d'une roulotte neuve sur roues**

D'ADJUGER le contrat no 23ÉQUI05 ayant pour objet l'acquisition d'une roulotte neuve sur roues, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit Clément & Frère Ltée; la valeur totale étant de 66 455,55 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au programme de paiement comptant progressif (PCP);

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.6)

Adjudication du contrat 23GN04 - Réfection du parc Logan

CONSIDÉRANT l'approbation du *Règlement décrétant une dépense de 1 100 000 \$ et un emprunt au même montant aux fins de la réfection du parc Logan (2021-187)*;

D'ADJUGER le contrat no 23GN04 ayant pour objet la réfection du parc Logan, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit Senterre Entrepreneur Général Inc., sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat, étant estimée à 1 169 999,99 \$, toutes taxes comprises;

D'AUTORISER la dépense de 1 286 999,99 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 1 169 999,99 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 10 % (117 000,00 \$) à titre de travaux contingents, conformément à la Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction;

D'IMPUTER la somme de 1 043 398,60 \$ toutes taxes comprises, au Règlement décrétant une dépense de 1 100 000 \$ et un emprunt au même montant aux fins de la réfection du parc Logan (2021-187);

D'IMPUTER la somme de 243 601,39 \$, toutes taxes comprises au poste budgétaire 22-700-18-720 relié au projet 2020-03;

D'AUTORISER le chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.7)

Adjudication du contrat 23RHC02 - Impression du magazine municipal

D'ADJUGER le contrat de services no 23RHC02 ayant pour objet les services d'impression du magazine municipal, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit Imprimerie Héon et Nadeau Ltée; la valeur totale pour la période initiale du contrat d'un an et demi, étant de 37 389,87 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-131-12-341;

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.8) **Adjudication du contrat 23ÉQUI04 - Acquisition d'une pelle sur roues avec équipements**

D'ADJUGER le contrat no 23ÉQUI04 ayant pour objet l'acquisition d'une pelle sur roues avec équipements, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit J. René Lafond inc., sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale étant de 525 200,05 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au fonds de roulement 2023, amorti sur 10 ans.

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.9) **Adhésion au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour les biens et services de mobilité cellulaire**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une proposition du Centre d'acquisitions gouvernementales pour les biens et services de mobilité cellulaire (2023-8111-50);

CONSIDÉRANT QUE l'article 573.3.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) permet à la Ville d'adhérer au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) et de conclure des contrats de gré à gré avec les fournisseurs retenus par le CAG;

DE CONFIRMER l'adhésion de la Ville au regroupement d'achats gérés par le CAG, pour les biens et services de mobilité cellulaire (2023-8111-50);

DE S'ENGAGER à fournir au CAG, pour lui permettre de préparer son document d'appel d'offres, le nombre de lignes de services dont la Ville aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, les fiches techniques d'inscription requises et en les retournant à la date fixée.

DE S'ENGAGER, si le CAG adjuge un contrat, à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer tout document au nom de la ville afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.1) **Calendrier de conservation - dépôt et soumission pour approbation**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les Archives (RLRQ, chapitre A-21.1)*, tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses dossiers et documents ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toutes modifications relatives à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

D'AUTORISER le dépôt et la soumission pour approbation du calendrier de conservation à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

D'AUTORISER la directrice du greffe et du contentieux à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution et à modifier le calendrier de conservation conformément aux recommandations de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) avant son adoption.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.2)

Prolongation du protocole d'entente entre la Ville et le Centre de services scolaire Marie-Victorin

CONSIDÉRANT QUE le 24 août 2018 la Commission scolaire Marie-Victorin et la Ville ont signé un protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives suite à l'approbation du conseil par la résolution 2018-06-198;

CONSIDÉRANT QUE la date d'échéance du présent protocole est le 30 juin 2023 et que les parties souhaitent prolonger celle-ci jusqu'à la signature d'un nouveau protocole d'entente ou au maximum jusqu'au 30 juin 2024;

D'AUTORISER le directeur de la culture et des loisirs à signer l'entente prolongeant le *protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives* avec le centre de services scolaire Marie-Victorin, et ce, jusqu'au 30 juin 2024.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.3) **Autorisation de signature de l'entente relative à l'aménagement du Parc Logan**

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du 17 mai 2021, le conseil a approuvé le projet de réaménagement du parc Logan et le règlement d'emprunt 2021-187 à cette fin (résolution no 2021-05-147);

ATTENDU QUE le Centre des services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) est responsable de l'administration de l'immeuble contigu au Parc à savoir, l'École des Saints-Anges;

ATTENDU QUE l'École des Saint-Anges fait usage des espaces récréatifs dans le Parc au bénéfice de ses élèves;

ATTENDU QUE le CSSMV souhaite contribuer à l'amélioration du Parc et continuer de profiter des aménagements existants en offrant d'acquérir et d'installer à ses frais, des modules de jeux et balançoires, à l'occasion des travaux de réfection du Parc;

ATTENDU QUE lesdits équipements profiteront également à la population lambertoise;

ATTENDU QUE les PARTIES possèdent les pouvoirs nécessaires pour conclure une entente entre elles aux fins des présentes.

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Lambert, l'entente relative à l'aménagement du parc Logan.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.4) **Adoption du bilan 2022 et du plan d'action en accessibilité universelle 2023-2025**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a l'obligation légale d'adopter, par résolution, le bilan 2022 et le plan d'action en accessibilité universelle 2023-2025;

CONSIDÉRANT QUE ce bilan et ce plan d'action ont été réalisés par le comité de direction du plan d'action en accessibilité universelle et validés par le comité consultatif en accessibilité universelle;

D'ADOPTER le bilan 2022 et le plan d'action en accessibilité universelle 2023-2025.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.5) **Entente intermunicipale - Études avant-projet réfection avenue Victoria**

ATTENDU QUE des travaux de réfection doivent être effectués sur la portion de l'avenue Victoria située entre la rue Saint-Louis et la rue Régina;

ATTENDU QUE chaque Ville est responsable de la réalisation des travaux à être exécutés sur son territoire respectif;

ATTENDU QU'une entente en lien avec la réalisation des études d'avant-projet en vue de la réfection de la portion ciblée de l'avenue Victoria est requise.

D'AUTORISER la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente intermunicipale à intervenir entre les Villes de Saint-Lambert et Longueuil, concernant les études d'avant-projet pour la réfection de la portion de l'avenue Victoria située entre la rue Saint-Louis et la rue Régina, laquelle prévoit le partage des coûts et des responsabilités entre les villes relativement à ces travaux.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.1)

**Dépôt du procès-verbal de la séance du 22 mars 2023 du
comité consultatif d'urbanisme**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance du 22 mars 2023 du comité consultatif d'urbanisme.



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 22 MARS 2023
À 19 H, AU 2035, AVENUE VICTORIA.

MEMBRES PRÉSENTS

M^{me} Stéphanie Verreault, conseillère (Visioconférence)
M. Luc Côté
M. Paul Guenther
M^{me} Ariane Mercier
M. Pierre-François Chapleau

MEMBRE ABSENT

M^{me} Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère
M^{me} Tiam Sharifi

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M^{me} Anik Fortin, cheffe du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection
M Samuel Tremblay, conseiller en urbanisme

1. Ouverture de la réunion

Constatant que le quorum du comité consultatif d'urbanisme est atteint, on déclare la réunion ouverte à 19 h 12, sous la présidence de Pierre-François Chapleau.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Pierre-François Chapleau, appuyé par M. Paul Guenther et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour. Il se lira donc comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 15 février 2023
4. Résultat du sondage web
 - 4.1 PIIA -- 791, avenue Oak – Transformation de la façade
 - 4.2 PIIA -- 478, avenue Maple – Transformation de la façade
 - 4.3 PIIA -- 357, avenue Hickson – Transformation de la façade
 - 4.4 PIIA -- 618, avenue Sanford – Transformation de la façade
 - 4.6 Dérogation mineure -- 307, boulevard Desaulniers
5. PIIA – 576, avenue Victoria– Café-Terrasse
6. PIIA – 576, avenue Victoria– Affichage
7. PIIA – 576, avenue Victoria– Transformation de la façade



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

8. PIIA – 839, avenue de Boissy –
Agrandissement et Transformation de la façade
9. PIIA – 373, avenue Logan – Agrandissement et transformation de la façade
10. Dérogation mineure – 300, avenue Berkley – Transformation de la façade
11. Dérogation mineure – 893, Place de l'Île-de-France
12. PIIA – 532-534, avenue Pine –Transformation de la façade
13. PIIA – 578, avenue Birch – Transformation de façade
14. PIIA – 106, avenue Stanley – Transformation de la façade
15. PIIA – 325, avenue Rivermere – Transformation de la façade
16. PIIA — 680, boulevard Queen – Transformation de façade
17. Divers
- 17.1 PIIA — 117, avenue des Flandres–Transformation de façade
18. Levée de la séance



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

3. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 15 février 2023

Il est proposé par M. Luc Côté, appuyé par Mme. Ariane Mercier, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 février 2023.



4. Résultat du sondage web

- 4.1 PIIA -- 791, avenue Oak – Transformation de la façade

Requérant

Mme. Isabelle Chartrand

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement des fenêtres en façade avant de la résidence. Les fenêtres existantes sont des fenêtres à guillotine et le requérant souhaite remplacer pour un modèle à guillotine à carreaux.

La couleur de la fenestration restera blanche. Et la proposition s'agencera avec le voisin immédiat.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 5 répondants

Question 1 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 791, avenue Oak, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (3)
- b) Défavorable au projet (1)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (1)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

• **4.2 PIIA -- 478, avenue Maple – Transformation de la façade**

Requérant

M. Mario Brassard, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement de la porte d'entrée principale de la résidence. La porte simple avec imposte latérale à droite.

Le requérant souhaite remplacer la porte actuelle pour une porte vitrée noire avec imposte latérale vitrée à gauche. Aucune dimension ne sera modifiée.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 5 répondants

Question 2 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 478, avenue Maple, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (2)
- b) Défavorable au projet (2)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (1)

À la suite des discussions séance tenante, les membres du CCU sont d'avis que la porte devrait être blanche puisque toutes les autres ouvertures sont blanches. Toutefois, ils sont d'accord avec le modèle de porte proposé.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA avec la modification suivante :

- La porte doit être blanche.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

• **4.3 PIIA -- 357, avenue Hickson – Transformation de la façade**

Requérant

M. François La Roche et Mme. Gertrude Morin, Propriétaires

Mise en contexte

Le projet vise la modification de la couleur du revêtement extérieur en bardeau de cèdre existant gris pâle pour un bleu.

Le requérant propose deux choix de couleurs de Sansin Stain Endura, soit #62, Bleu Gaspé ou #93, Bleu Opalin.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 5 répondants

Question 3 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 357, avenue Hickson, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (5)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (0)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

• **4.4 PIIA -- 618, avenue Sanford – Transformation de la façade**

Requérant

M. Luc Gélinas, architecte

Mise en contexte

Le projet vise la modification du PIIA autorisé précédemment sur la résolution r2022-08-095.

La modification vise la porte d'entrée principale pour deux portes pleines à panneaux, ainsi que la conservation de la toiture existante.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 5 répondants

Question 4 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 618, avenue Sanford, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (4)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (1)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

• **4.5 PIIA -- 112, avenue de Touraine – Transformation de la façade**

Requérant

M. Nigel Henderson, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement des fenêtres et de la porte d'entrée principale.

Aucune modification ne sera emportée aux dimensions.

La couleur blanche de la porte d'entrée sera remplacée pour brun commercial, afin d'uniformiser avec les fenêtres.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 5 répondants

Question 5 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 112, avenue de Touraine, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (5)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (0)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



• **4.6 Dérogation mineure -- 307, boulevard Desaulniers**

Requérant

M. Christopher Kalec, Représentant

Mise en contexte

La demande vise l'autorisation d'une marge minimale arrière de 1.2 mètre, afin de régulariser une situation existante qui perdure depuis l'obtention d'un permis de construction en 1983.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

La recevabilité d'une demande de dérogation mineure est étudiée par le service en regard des critères d'évaluation suivants :

- La dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement de zonage ou de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande.
- La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.
- La dérogation mineure doit respecter les objectifs du Plan d'urbanisme en vigueur au jour de la décision du conseil municipal.
- Lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux déjà en cours ou déjà exécutée, elle ne peut être accordée que lorsque ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi.
- La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte au bien-être général.
- La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la qualité de l'environnement ;
- La dérogation mineure ne peut être accordée si elle a pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques

Considérant que la situation perdure depuis la construction du bâtiment et que les critères d'évaluations d'une dérogation mineure sont respectés, le service de l'urbanisme, permis et inspection est d'avis que la demande est recevable.

Commentaires et recommandations du CCU – 5 répondants

Question 6 : Pour le dossier dérogation mineure transformation de la façade du 307, boulevard Desaulniers, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (2)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (3)

À la suite d'explications supplémentaires du service de l'urbanisme sur la demande de dérogation mineure, les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure tel que déposée.



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

- **4.7 PIIA -- 142, avenue de Normandie – Transformation de la façade**

Requérant

Luc Gélinas, Architecte

Mise en contexte

Le projet vise la modification du PIIA autorisé précédemment sur la résolution r2020-12-388.

La modification vise la porte d'entrée principale pleine avec une imposte latérale vitrée pour une porte vitrée avec imposte latérale vitrée.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 5 répondants

Question 7 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 142, avenue de Normandie, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (1)
- b) Défavorable au projet (1)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (3)

À la suite des discussions séance tenante, les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



5. PIIA – 576, avenue Victoria– Café-Terrasse

Requérants

Le Blue Crèmerie et desserts Inc., Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise l'installation d'un café-terrasse en façade avant du commerce. Le projet implique l'installation d'une pergola en bois traité, où y seront ajoutées des fougères suspendues sous les poutres. Le projet vise aussi l'ajout de balustrades bac à plante en bois pour délimiter l'espace de la terrasse permettre seize (16) places assises.

Une arche en acier sera ajoutée pour délimiter une entrée fleurale.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Toutefois le service recommande qu'un choix soit fait entre la pergola et l'arche encadrant l'accès à la terrasse. La combinaison des deux structures a pour effet de charger visuellement l'aménagement d'autant plus que des parasols sont aussi prévus. Simplicité et légèreté de l'aménagement permettrait de s'intégrer davantage au paysage de la rue Victoria, déjà que la signature visuelle du commerce est distinctive et accrocheuse.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres estiment que la proposition de café-terrasse est trop chargée en raison de la présence de la pergola, les parasols et l'arche en acier, ce qui nuit à la transparence vers le commerce. Ils suggèrent de retirer la pergola et l'arche en acier de la proposition et ils proposent au requérant l'installation des lumières sur les balustrades, à même les bacs à fleurs.

Par ailleurs, les membres insistent sur le fait que les plantes devraient être naturelles plutôt qu'artificielles et qu'il ne devrait pas y avoir de cordons devant l'entrée principale pour souligner la file d'attente.

Enfin, un membre souligne qu'un bac à poubelle et un bac à recyclage devraient être ajoutés à la terrasse puisque ce type de commerce risque de générer beaucoup de déchets.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA avec les modifications suivantes :

- Enlever la pergola et l'arche en acier ;
- Ne pas mettre de cordon devant l'entrée principale;
- Faire l'ajout d'un bac à poubelle et d'un bac à recyclage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

6. PIIA – 576, avenue Victoria– Affichage

Requérants

Le Blue Crèmerie et desserts Inc., Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise l'installation de deux types d'affichages pour le nouveau commerce.

Une enseigne murale en lettrage 3D de type « Channel » portant le logo « Le Blue » sera fixée à la façade avant du bâtiment.

Ensuite, une enseigne ronde en saillie perpendiculaire à la façade avant sera ajoutée. Celle-ci sera rétroéclairée.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Toutefois, l'affiche perpendiculaire n'est pas conforme à la réglementation de zonage 2008-43 au niveau de l'éclairage. Après discussions avec les propriétaires, ils confirment que l'éclairage sera retirée afin que l'affichage soit conforme.

Commentaires et recommandations du CCU

Un des membres suggère de retirer « Restaurant à desserts » sous le logo principal.

Par ailleurs, un autre membre fait remarquer que le laiton de l'enseigne en saillie semble jurer.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



7. PIIA – 576, avenue Victoria– Transformation de la façade

Requérants

Le Blue Crèmerie et desserts Inc., Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise la réfection de la façade avant du bâtiment. Le requérant vise l'ajout de revêtement léger de bois de couleur « OC-119 – Nuage vert » de Benjamin Moore au niveau du rez-de-chaussée jusqu'aux fenêtres du deuxième étage sur la façade avant. Toutefois, le pourcentage de maçonnerie est respecté.

Le requérant souhaite aussi l'ajout d'une tablette corniche au niveau du deuxième étage pour faire l'ajout de bac à plante. De plus, il souhaite faire l'installation d'un auvent avec ourlet coloré blanc et bleu, tel que le logo du commerce.

Finalement, les éléments de fondation seront peints de couleur « CC-230 – Sable de Caracas » de Benjamin Moore.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

La majorité des membres sont d'avis que la proposition devrait exclure tablette et les bacs à plantation puisque cela risque d'entraîner une gestion d'eau supplémentaire.

De plus, un membre exprime son inquiétude quant à la durabilité de la toile de l'auvent en raison de la possibilité que les couleurs pâlisent et que les couleurs pâles se salissent facilement.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA avec les modifications suivantes :

- Enlever la tablette et les bacs de plantation de la proposition

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



8. PIIA – 839, avenue de Boissy – Agrandissement et Transformation de la façade

Requérants

M. Alexandre Lafrance-Drouin, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet consiste à l'ajout d'un étage sur le garage existant, dans le but d'ajouter une chambre à la résidence. La résidence se caractérise par sa maçonnerie beige d'origine. Toutefois, le revêtement choisi pour l'agrandissement est un revêtement léger en bois de couleur gris foncé.

L'ajout de l'étage sur le garage sera en respect avec le recul du garage existant. Toutefois, la toiture sera au même niveau que la toiture existante de la résidence pour permettre une hauteur raisonnable de l'agrandissement.

De plus, le requérant souhaite l'ajout d'un nouveau portique au bâtiment. Le portique sera en lambris de bois gris foncé, tel que l'agrandissement et bordée d'une toiture trois (3) versants. Aussi, il souhaite remplacer la porte d'entrée principale pour une porte pleine noire avec une imposte latérale vitrée à gauche de la porte d'entrée.

Par ailleurs, il souhaite aussi modifier les fenêtres de la résidence. Il propose de changer le modèle à guillotine carrelé pour des fenêtres à battant de couleur noire.

Finalement, le requérant suggère le remplacement des fascias et des gouttières blanches pour la couleur noire et de retirer les volets existants.

Le projet a été présenté lors de la séance du mois de février dernier. Les membres étaient d'avis qu'aucun changement ne devrait être apporté sur la façade existante du bâtiment.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres sont d'avis que la proposition a considérablement progressé depuis la dernière présentation. Ils comprennent les raisons techniques pour ne pas abaisser la hauteur de la toiture de l'agrandissement comme demandé par le comité lors de la présentation précédente.

Le portique de la proposition engendre beaucoup de discussions. Bien que les membres reconnaissent les besoins du requérant en matière d'espace de rangement intérieur. Toutefois, ils relèvent que le toit du vestibule semble décentré dans les images de présentation.

De plus, ils se questionnent quant à la proposition des ouvertures du vestibule. Ils constatent que, en raison du nouveau garde-robe d'entrée, la porte et l'imposte latérale proposées ne sont pas centrées avec la toiture. Les membres pensent que la proposition précédente était plus élégante en termes de proportions et suggèrent le requérant devrait revenir à la proposition de la porte centrale avec les deux



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

impôtes de chaque côté, même si l'impôte de droite est une fausse fenêtre.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA avec la modification suivante :

- Une porte centrale avec deux impôtes latérales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9. PIIA – 373, avenue Logan – Agrandissement et transformation de la façade

Requérants

M. Jordan Brunelle, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet consiste en un agrandissement d'une maison unifamiliale construite en 1947.

La nouvelle annexe permet l'ajout permet de répondre aux besoins de la famille en offrant des chambres de grandeurs régulières à tous les enfants et d'avoir des espaces de vie pour recevoir la parenté vivant à l'étranger.

Le remplacement complet du revêtement de toiture de tuile de béton par de la tôle d'acier est également prévu. Le choix d'uniformiser le revêtement de toiture permet de créer une uniformité entre le volume original de la maison et l'agrandissement qui aura le même revêtement de toiture.

Une lucarne sera ajoutée au versant droit de la maison pour permettre de plus grands espaces ayant un plafond pleine hauteur pour les chambres qui s'y trouvent.

Les fenêtres originales seront peintes de la même couleur que les nouvelles fenêtres, pour créer une uniformité.

Finalement, un crépi d'acrylique sera appliqué puisque le crépi existant est endommagé et taché dû la décoloration des tuiles de béton en toiture.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres sont d'avis que le projet est en respect avec le style architectural de la résidence existante.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10. Dérogation mineure – 300, avenue Berkley – Transformation de la façade

Requérants

GTL Paysagiste, Paysagiste

Mise en contexte

Le projet vise l'installation d'une terrasse en cour avant secondaire d'un terrain de coin. En raison de la configuration du terrain, l'espace en cours arrière est très restreint.

Par ailleurs, la sortie extérieure est aussi présente sur la façade avant secondaire.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

La recevabilité d'une demande de dérogation mineure est étudiée par le service en regard des critères d'évaluation suivants :

- La dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement de zonage ou de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande.
- La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.
- La dérogation mineure doit respecter les objectifs du Plan d'urbanisme en vigueur au jour de la décision du conseil municipal.
- Lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux déjà en cours ou déjà exécutée, elle ne peut être accordée que lorsque ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi.
- La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte au bien-être général.
- La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la qualité de l'environnement ;
- La dérogation mineure ne peut être accordée si elle a pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques

Considérant qu'il n'y a aucune autre façon pour le propriétaire de faire l'installation d'une terrasse et que les critères d'évaluations d'une dérogation mineure sont respectés, le service de l'urbanisme, permis et inspection est d'avis que la demande est recevable.

Toutefois, certaines modifications au projet déposé permettraient de limiter les impacts sur le voisinage de cette proposition :

- La taille de la terrasse devrait être réduite et en retrait de la façade avant principale
- L'aménagement devrait être au même niveau que le reste du terrain et ainsi éviter que la haie et l'écran visuel projeté ne domine le paysage.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres estiment que la demande de dérogation mineure répond aux critères prévus, mais pensent que la terrasse proposée devrait être déplacée en retrait de la façade avant. Ils



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

recommandent également que l'espace de la terrasse soit au niveau du sol et qu'il ne soit pas construit sur un remblai.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA avec les modifications suivantes :

- La terrasse doit être en recul de la façade avant;
- La terrasse ne doit pas être aménagée sur un talus, mais être au niveau moyen du sol du terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



11. Dérogation mineure – 893, Place de l'Île-de-France

Requérants

M. Roman Isganaitis, Propriétaire

Mise en contexte

La demande de dérogation mineure a pour but de rendre conforme une situation existante.

À la suite de travaux d'agrandissement, le propriétaire a agrandi plus que ce qui a été autorisé au permis 2019-01558. De ce fait, l'agrandissement arrière empiète sur la marge arrière. La grille de zonage RA-12 mentionne que la marge arrière minimale doit être de 9 mètres. Toutefois, après les travaux, la marge arrière est dérogatoire de 0.42 mètre du côté droit et de 0.74 mètre du côté gauche.

La demande vise simplement la marge arrière droite dérogatoire de 0.42 mètre, puisque le requérant a acquis un des lot arrière voisin afin de rendre conforme la partie droite de la dérogation. Un permis de lotissement a été délivré à cet effet (2023-00004) afin d'annexer une partie du lotissement 6 547 230 au lot du requérant.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

La recevabilité d'une demande de dérogation mineure est étudiée par le service en regard des critères d'évaluation suivants :

- La dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement de zonage ou de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande.
- La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.
- La dérogation mineure doit respecter les objectifs du Plan d'urbanisme en vigueur au jour de la décision du conseil municipal.
- Lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux déjà en cours ou déjà exécutée, elle ne peut être accordée que lorsque ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi.
 - L'empiètement résulte de travaux non conformes au permis. Ils ne sont donc pas reconnus comme ayant fait l'objet d'un permis ni exécutés de bonne foi, car les plans approuvés au permis de construction n'ont pas été respectés.
- La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte au bien-être général.
- La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la qualité de l'environnement ;
- La dérogation mineure ne peut être accordée si elle a pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques

Le service de l'urbanisme, permis et inspection considèrent que la demande de dérogation mineure ne remplit pas tous les critères d'évaluation requis, car les travaux effectués ne respectent pas le permis de construction approuvé 2021-00835.



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

La dérogation résulte du non-respect du requérant des plans d'agrandissement déposés pour l'obtention du permis de construction 2019-01558. La situation dérogatoire résulte donc de travaux non autorisés, le service UPI n'a pas été avisé de la modification du projet allant à l'encontre du règlement sur les permis et certificats.

La demande ne satisfait pas le critère d'évaluation à l'effet que les **travaux doivent avoir fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi.**

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU partagent le même avis que le service de l'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023

12. PIIA – 532-534, avenue Pine –Transformation de la façade

Requérants

M. Samuel Larivière, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet consiste à la reconstruction du balcon avant de la résidence du 532 et 534, avenue Pine.

Le plancher et les marches au rez-de-chaussée seront en composite de couleur gris (Pepple grey) et les contres-marches seront en pin blanc.

Le plancher du deuxième étage sera en pin embouveté et peint de la même couleur que le composite du rez-de-chaussée (Pepple grey).

Le projet vise le remplacement des barrotins et des rampes, en plus de l'installation d'une nouvelle jupe de balcon avec des planches de bois posées à l'horizontale, le tout, peint en blanc.

Le requérant mentionne qu'aucune modification aux dimensions aux balcons avant ne sera apportée.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres notent que la proposition du requérant est en harmonie avec le bâtiment original et son environnement, et ils saluent les intentions du demandeur.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

13. PIIA – 578, avenue Birch – Transformation de façade

Requérants

M. Mario Iannella, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet a pour objectif la modification d'un PIIA autorisé précédemment dans la résolution r2022 04-144.

Le demandeur souhaite ne pas peindre en blanc le bois du balcon avant du rez-de-chaussée et de l'étage. Il souhaite plutôt laisser le bois de couleur naturelle puisque du bois de cèdre a été installé plutôt que du pin initialement prévu.

Un scellant naturel sera appliqué comme finition pour protéger le bois.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Néanmoins, le service est d'avis que le balcon devrait être maintenu tel qu'approuvé par la résolution précédente, de manière à mieux faire référence au bâtiment d'origine et en respect de l'environnement bâti.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU partagent le même avis que le service de l'urbanisme quant à la couleur blanche. Ils considèrent que les éléments de bois du perron devraient de couleur blanche.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



14. PIIA – 106, avenue Stanley – Transformation de la façade

Requérants

M. Stéphan Jubinville, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet a pour objectif la modification d'un PIIA autorisé précédemment dans la résolution r2021-11-367.

Lors de l'installation de la maçonnerie de la portion « moderne » du nouveau bâtiment, le maçon a informé les propriétaires que la pose sans les détails de maçonnerie assurerait un meilleur soutien sous les fenêtres et sous le solin d'aluminium.

La demande vise donc l'autorisation du CCU de ne pas avoir refaire la maçonnerie en y insérant les jeux de briques précédemment présentés.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le service estime que l'utilisation d'un jeu de briques n'est pas essentielle pour le projet. En effet, étant donné que la volumétrie de la portion « moderne » du nouveau bâtiment a un traitement contemporain et que la brique est chamarrée, permet déjà de créer un contraste d'avec la réplique du bâtiment du début du siècle. De plus, puisque la brique est chamarrée, le détail de maçonnerie ne serait peu visible.

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU partagent le même avis que le service de l'urbanisme quant au revêtement de maçonnerie. Puisque la brique est chamarrée, les détails de maçonnerie ne seraient pas mis en évidence.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

15. PIIA – 325, avenue Rivermere – Transformation de la façade

Requérants

Lamine Maherzi

Mise en contexte

Le projet a été présenté lors de la séance du CCU du mois de décembre dernier. Le service à omis involontairement de mettre à jour l'élévation avant de la résidence, qui avait été modifiée avant sa présentation au CCU.

En effet, le demandeur avait l'intention d'ajouter une fenêtre au sous-sol de la façade avant de la résidence.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023

16. PIIA — 680, boulevard Queen – Transformation de façade

Requérants

Maya Marc, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement du bardeau d'asphalte rouge existant par un bardeau d'asphalte de marque *iko Dynasty* de couleur Gris Château. La requérante souhaite aussi remplacer les gouttières et les fascias de la résidence en noir.

De plus, le projet vise le remplacement des fenêtres blanches de la résidence pour des fenêtres noires, à l'exception des fenêtres du salon qui seront peintes en noires. La requérante mentionne qu'aucun changement ne sera apporté sur le modèle des fenêtres.

Par ailleurs, la requérante souhaite peindre les deux portes de garage de la résidence, en plus de la porte d'entrée principale.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023

17. Divers

17.1 PIIA — 117, avenue des Flandres—Transformation de façade

Requérants

M. Luc Gélinas, Architecte

Mise en contexte

Le projet a pour objectif la modification d'un PIIA autorisé précédemment dans la résolution r2021-12-405.

La demande initiale planifiait la modification du revêtement de la toiture en bardeaux d'asphalte pour un revêtement de toiture métallique. Cependant, le requérant souhaite finalement faire l'installation d'un nouveau revêtement de bardeaux d'asphalte du modèle IKO Cambridge, de couleur noir double.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 22 MARS 2023**

18. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme. Stéphanie Verreault que la séance soit levée à **22h15**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Stéphanie Verreault
Présidente



Anik Fortin
Secrétaire



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.2.1)

Dérogation mineure – 375, avenue Riverside

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR LA/LE CONSEILLER/ÈRE _____, MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été annoncée au préalable par un avis public publié le 28 avril 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 15 février 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a suscité aucune opposition;

CONSIDÉRANT les plans et documents reçus le 27 mars 2023 modifiés afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme.

D'ACCORDER la dérogation mineure relative à la propriété située au 375, avenue Riverside, à savoir:

- Autoriser l'installation, sans écrans visuels, de nouveaux équipements mécaniques sur le toit.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.2.2)

Dérogation mineure – 893, Place de l'Île-de-France

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure concernant le 893, Place de l'Île-de-France a été remise à une séance ultérieure, suivant la résolution 2023-04-125, lors de la séance du conseil du 17 avril 2023 afin de permettre au propriétaire de fournir de la documentation supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE la documentation et les arguments supplémentaires transmis n'ont pas réussi à satisfaire le critère d'évaluation à savoir:

- Les travaux doivent avoir fait l'objet d'un permis de construction, et qu'ils doivent avoir été effectués de bonne foi.

DE REFUSER la dérogation mineure relative à la propriété située au 893, Place de l'Île-de-France, à savoir:

- Autoriser une marge arrière minimale de 8,26 mètres.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.1)

PIIA - 470, avenue Birch – Agrandissement et Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 décembre 2022.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 470, avenue Birch, avec la modification suivante :

- Le style de porte devra être modifié pour un style s'apparentant avec l'année de construction de la maison.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.2)

PIIA - 263, avenue Sanford – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 263, avenue Sanford, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.3)

PIIA - 271, avenue Logan – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 271, avenue Logan, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.4)

PIIA - 193, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 193, avenue des Pyrénées, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.5)

PIIA - 1000, avenue Victoria – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 1000, avenue Victoria, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.6)

PIIA - 5, avenue Riverside – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 5, avenue riverside, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.7)

PIIA - 271, avenue des Landes –Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 271, avenue des Landes, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.8)

PIIA - 598, avenue Birch – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 598, avenue Birch, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.9)

PIIA - 122, avenue d'Alsace – Transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 122, avenue d'Alsace, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.10)

PIIA - 563, avenue Victoria – Café Terrasse

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif au Café terrasse du bâtiment situé au 563, avenue Victoria, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.11)

PIIA - 25, avenue Webster – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023;

CONSIDÉRANT les plans reçus le 26 avril 2023 modifiés afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 25, avenue Webster, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.12) **PIIA - 105, avenue de Normandie – Transformation de la façade**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

CONSIDÉRANT les plans reçus le 26 avril 2023 modifiés afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 105, avenue de Normandie, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.13)

PIIA - 174, avenue Edison – Transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

CONSIDÉRANT les plans reçus le 26 avril 2023 modifiés afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 174, avenue Edison, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.14)

PIIA - 460, avenue Walnut – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

CONSIDÉRANT les plans reçus le 26 avril 2023 modifiés afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 460, avenue Walnut, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.15)

PIIA - 272, avenue Edison –Transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

CONSIDÉRANT les plans reçus le 28 avril 2023 modifiés afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 272, avenue Edison, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.16) **PIIA - 93, avenue de la Moselle – Agrandissement et Transformation de la façade**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

CONSIDÉRANT les plans reçus le 1er mai 2023 modifiés afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 93, avenue de la Moselle, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.1)

Seconde période de questions (une heure)

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.2)

Tour de table des membres du conseil

Un second tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 15 mai 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.3)

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à _____.